

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

MORELLI Anne, CASINI Annalisa, « Les femmes aiment-elles la guerre ? », in *Sextant*, volume 34, Editions de l'Université de Bruxelles, 2017.

Cette œuvre littéraire est soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.

Elle a été publiée par les
Editions de l'Université de Bruxelles
<http://www.editions-universite-bruxelles.be/>

Les illustrations de cet ouvrage n'ont pu être reproduites afin de se conformer à la législation belge en vigueur.

Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés mis à disposition par les Bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site
<http://digitheque.ulb.ac.be/>

Accessible à : http://digistore.bib.ulb.ac.be/2018/i9782800416199_f.pdf



EDITIONS DE L'UNIVERSITE DE BRUXELLES

Sextant

2017 - 34

Les femmes aiment-elles la guerre ?

Sextant

2017 - 34

Les femmes aiment-elles la guerre ?

REVUE DE LA STRUCTURE DE RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE SUR LE
GENRE, L'EGALITE ET LA SEXUALITE (STRIGES)



Nous tenons à remercier l'association « Femmes pour la paix » d'avoir pris en charge les droits de reproduction des illustrations publiées dans cet ouvrage

Dans le *Pentikon* de l'artiste Peter Koenig, la femme qui participe à la destruction des armes correspond au cliché de la femme « naturellement » pacifiste. © Basilique de Koekelberg, Musée d'art religieux moderne / Dotcame.

Les femmes aiment-elles la guerre ? Un regard historien en introduction

Anne MORELLI

La guerre est pour l'homme comme la maternité pour la femme.
MUSSOLINI, discours du 26 mai 1934

Il y a trois ou quatre décennies la question aurait semblé purement rhétorique et les réponses négatives auraient fusé, unanimes. La guerre était le fait des hommes et la paix, celui des femmes, par nature.

Aux origines de Rome n'y avait-il pas cette légende, qui montrait déjà le caractère pacificateur de la gent féminine ? Les Romains hardis avaient enlevé les Sabines pour en faire leurs épouses. Mais lorsque Romains et Sabins en étaient venus aux mains, ce sont les Sabines qui les auraient calmés. Comme l'a imaginé Corneille (« Vos filles sont nos femmes... ») et après lui le peintre David (« L'intervention des Sabines »), les Sabines courent entre les deux armées, au milieu des projectiles, tentant d'arrêter l'affrontement entre leurs pères et leurs maris. Elles obtiennent gain de cause : Romains et Sabins se réconcilient pour diriger ensemble la nouvelle ville. La dimension genrée traditionnelle est tout entière dans ce mythe fondateur de Rome que nous rapportent, entre autres, Tite-Live et Plutarque.

Bien sûr, à côté des Sabines, on peut citer les Amazones de la mythologie grecque, femmes guerrières redoutables qui tuaient leurs enfants mâles et se coupaient le sein droit pour mieux tirer à l'arc.

Des fouilles archéologiques récentes, menées aux frontières du Kazakhstan, ont découvert des tombes de femmes guerrières, cavalières, enterrées avec leurs armes. Mais jusqu'au xx^e siècle, elles sont présentées comme des exceptions qui confirment la règle essentialiste : les femmes sont douces, passives, innocentes, victimes et pacificatrices. Celles qui ne correspondent pas à ces qualificatifs sont hors du commun et de la normalité. Un choix non conforme aux normes de genre risque de faire perdre à la femme sa « féminité ». Combattante, garderait-elle l'estime des hommes, resterait-elle désirable ? Serait-elle encore aimée si son choix s'écartait des normes de genre ? Les femmes, supposées pacifiques, transgressent difficilement le rôle qui

leur est attribué depuis leur naissance. Le prototype du soldat est masculin : pour s'y identifier, la fille doit procéder à une indispensable et parfois douloureuse rupture identitaire.

Les femmes ont donc été nombreuses et actives dans les mouvements pacifistes, dès leur émergence. Elles pouvaient se voir comme des Sabines modernes et s'identifier à ces modèles accessibles. Selon les théories biologisantes, leur pacifisme s'inscrivait dans la complémentarité « naturelle » des sexes. Le pacifisme féminin s'est appuyé sur ce socle. « Nous qui donnons la vie, refusons de donner la mort », proclamaient ses calicots.

En 1912, lors de la conférence de Bâle de l'Internationale ouvrière, Clara Zetkin avait déjà appelé les femmes à lutter contre la guerre qui s'annonçait. En 1915, une conférence internationale des femmes socialistes se réunit à Berne et encouragea les femmes à protester contre la guerre qui leur enlève fils et maris. Leur *Manifeste* exhortait les femmes à refuser l'Union sacrée au profit du capitalisme et à lui préférer la solidarité prolétarienne et la paix. C'est à travers l'absence de leurs hommes appelés au front que les femmes sont sensibilisées : le manifeste s'intitule donc sans surprise « Où sont vos maris ? Où sont vos fils ? ».

Ce pacifisme féminin tranche avec le bellicisme que les partis socialistes – masculins pour l'essentiel – avaient accepté. Pendant cette même première guerre mondiale, Rosa Luxemburg est poursuivie, condamnée et emprisonnée pour insultes à l'armée et propagande pacifiste. En 1917, les socialistes allemands qui partagent son hostilité à la guerre, seront exclus de leur parti.

Bien plus tard, le Rassemblement des femmes pour la paix, dont il est question dans l'article de France Huart, bat le rappel des femmes en faveur de la paix au nom de valeurs « féminines ». Une contradiction de poids s'insinue cependant déjà dans sa logique : cette organisation exalte au même moment les résistantes au nazisme qui sont nombreuses dans ses rangs. N'ont-elles pas été des combattantes ? Des soldates ? Qui ont pris la succession de la glorieuse Gabrielle Petit ?

Féminisme et antimilitarisme vont pourtant de pair chez la sociologue Andrée Michel¹ comme chez la cinéaste libanaise Nadine Labaki² qui met en scène des Sabines contemporaines dont les ruses vont empêcher les hommes musulmans et chrétiens de leur village de s'entretuer. L'article de Danaé List évoque d'ailleurs dans les pages qui suivent des actions des Femmes en noir en faveur de la paix.

Il semble plus normal de trouver « les femmes dans la gestion des conflits et la construction de la paix »³ ou en Israël comme « *mesarvot* », c'est-à-dire comme objectrices refusant d'effectuer leur service militaire dans un système d'occupation de la Palestine⁴, que comme djihadistes ou combattantes dans une armée.

¹ A. MICHEL, *Féminisme et antimilitarisme*, Donnemarie-Dontilly, Editions Ixe, 2012.

² *Et maintenant on va où ?* (2012).

³ Pour reprendre le titre du colloque organisé par le Collectif des Femmes, à Louvain-la-Neuve, le 6 mars 2012.

⁴ Comme par exemple Tair Kaminer, une jeune Israélienne de dix-neuf ans (*Points critiques*, février 2016, p. 4). Tamar Ze'evi et Tamar Alon sont également poursuivies pour désobéissance par le tribunal militaire israélien. Voir aussi le mouvement « Les femmes œuvrent pour la paix ».

Personne ne doute qu'il existe des femmes meurtrières, sadiques ou tortionnaires, mais guerrières... ?

Nier la violence des femmes

Les travaux sur la violence faite *aux* femmes sont bien plus nombreux que ceux qui traitent de la violence *des* femmes. La sexualisation de la violence – verbale ou physique – est sans doute encouragée lors de la socialisation des enfants mais en déterminer les origines biologiques reste une question ouverte. Prétendre qu'hommes et femmes sont « par nature » parfaitement identiques n'est pas une affirmation féministe mais une affirmation fautive. Ainsi, les hommes sont-ils en moyenne plus grands que les femmes même si le constat ne vaut pas pour tous les hommes et toutes les femmes. La voix est différente. Le cerveau des hommes et des femmes n'a pas le même poids. C'est biologique. Mais cela ne veut pas dire que ce soit inexorable et immuable car selon certaines théories, l'accès différencié à la nourriture aurait pu influencer les tailles. En outre, les voix se modulent au fil de la pression sociale ; le cerveau humain a une plasticité évidente et se modifie en fonction de l'expérience et de l'environnement⁵. Il n'y a pas plus de différence radicale entre les sexes que d'indifférenciation totale et les différences subtiles qu'engendrent les hormones sexuelles ne peuvent bien sûr pas justifier des discriminations sexistes. La violence des femmes est peut-être un tabou social et leur présumée non-violence conforte leur minorisation, leur assignation de genre et leur docilité⁶.

Les femmes violentes ou guerrières ont été présentées comme des exceptions marginales mais aussi comme des cas pathologiques. Enfin, décrire les femmes comme « naturellement » pacifistes passe aussi par un effacement mémoriel énergique.

L'effacement mémoriel des femmes guerrières

Si les femmes combattantes sont absentes en général de la *narration* élaborée par les vainqueurs, cela ne veut pas dire qu'elles n'ont pas participé au combat.

Des récits coloniaux du XIX^e siècle nous parlent d'Amazones africaines sanguinaires, qui combattaient avec cruauté, et de troupes féminines du Dahomey⁷. Elles décapitaient, maniaient le sabre, se distinguaient par leur audace, buvaient du sang... Ces récits sont-ils destinés à souligner que les Noirs n'ont pas les mêmes caractéristiques que nous ? Ils semblent en tous cas recouvrir une certaine réalité.

Loin du mythe de leur innocence, ailleurs aussi, les femmes ont tué lors des guerres, des révolutions ou mues par un idéal politique ou patriotique. Le dirigeant révolutionnaire français Jean-Paul Marat est assassiné en 1793 par la jeune aristocrate Charlotte Corday. Le tsar de Russie Alexandre II meurt dans un attentat fomenté par

⁵ C. VIDAL, « Le cerveau a-t-il un sexe ? », in M. DUGNAT (dir.), *Féminin, masculin, bébé*, Toulouse, Erès, 2011, p. 55-66 ; C. VIDAL et D. BENOIT-BROWAEYS, *Cerveau, sexe et pouvoir*, Paris, Belin, 2005.

⁶ Ch. REGINA, *La violence des femmes. Histoire d'un tabou social*, Paris, Max Milo, 2011.

⁷ Sur ces Amazones, voir L. HEUDEBERT, *Promenade au Dahomey*, Paris, Librairie des Mathurins, 1902, ou H. D'ALMEIDA-TOPOR, *Les Amazones. Une armée de femmes dans l'Afrique précoloniale*, Paris, Editions Rochevignes, 1984 (réédition Besançon, La Lanterne magique, 2016).

un groupe de jeunes révolutionnaires dirigé par Sophie Perovski. Lénine est blessé en 1918 lors d'une tentative d'assassinat perpétrée par Fanny Kaplan. L'anarchiste Germaine Berton tue le secrétaire de la Ligue d'Action française en 1923. Rajiv Gandhi, fils d'Indira Gandhi, fut assassiné, en 1991, par une femme, militante tamoule qui se sacrifia lors d'un attentat suicide. Mais il s'agit dans ces cas d'attentats et d'individus, pas de guerre.

Il faut attendre la guerre civile russe entre « Blancs » et « Rouges » pour voir des femmes se battre dans les rangs de l'Armée rouge. Et le film de Grigori Tchoukhraï, « Le quarante et unième » (1956), met au centre de son suspens Marioutka, tireuse d'élite, qui a déjà tué quarante ennemis...

Dans le même contexte historique, Christian Bromberger a relevé la trajectoire, avérée cette fois, de Milda Ottovna Bulle, première femme soviétique à porter un titre équivalent à celui de général de brigade⁸. L'expérience soviétique des femmes combattantes, dans la guerre civile puis dans la seconde guerre mondiale, permet de réfléchir à cette « exception » pour l'époque.

Ces femmes soldates, parfois aviatrices d'élite, ont-elles vécu leur situation comme caractéristique d'une avant-garde émancipée ou comme une violence imposée ? Dans les années 1970, Svetlana Alexievitch, qui recevra le prix Nobel de littérature en 2015, commença à enregistrer des récits de femmes qui avaient combattu pendant la seconde guerre mondiale : ils sont à l'origine de la publication en russe de son premier livre, *La guerre n'a pas un visage de femme*, en 1985⁹. La gestion patriarcale de la mémoire avait mis de côté le million deux cent mille femmes soviétiques enrôlées dans l'Armée rouge, et les femmes innombrables qui avaient combattu dans les formations de partisans. La guerre avait bien eu « un visage de femme » car les jeunes femmes soviétiques s'étaient précipitées spontanément pour s'engager afin de remplacer les hommes fauchés par les Allemands. Mais, en général, elles avaient été marquées plus douloureusement que les hommes par « cette difficulté de tuer avec des mains de jeune fille ». Contrairement aux hommes, elles n'avaient pas intériorisé des modèles héroïques susceptibles de les guider dans ce rôle nouveau et portaient le poids d'une impréparation culturelle à la guerre et au métier des armes, jugé incompatible avec leur nature de « mère qui donne la vie ». L'une d'elles a écrit sur les murs du Reichstag « Moi, Sofia Kunchevich, je suis venue ici pour tuer la guerre » ...

Le retour des femmes combattantes à la « normalité » (des *battle-shoes* aux talons aiguilles) est douloureux. Pour la plupart, il s'agit d'oublier, d'effacer leur sentiment de culpabilité, de chasser les cauchemars qui les hantent. Elles ont, malgré leurs médailles, le regret d'avoir perdu l'innocence de leur jeunesse, d'avoir vieilli trop vite, d'être impossibles à marier peut-être. « Héroïnes » oubliées, elles ne sont pour certaines, jamais rentrées du front, envahies d'amertume d'avoir été frustrées de leur victoire.

⁸ Milda, *une trajectoire féminine hors du commun*, texte inédit (2016).

⁹ S. ALEXIEVITCH, *La guerre n'a pas un visage de femme*, Paris, Presses de la Renaissance, 2004.

Les mêmes états d'âme peuvent se retrouver en Europe occidentale chez les résistantes. Peu de synthèses existent sur leur participation aux résistances européennes, alors que les biographies (ou autobiographies) de résistantes sont nombreuses¹⁰.

En Italie, un film récent¹¹ tente de contrebalancer leur marginalisation historiographique mais le nom même qui leur était attribué, « Gruppi di difesa della donna e di assistenza ai combattenti » (Groupes de défense de la femme et d'assistance aux combattants), les cantonnait dans un rôle secondaire qui n'était pas celui de la lutte militarisée.

Les rôles assignés aux femmes dans la Résistance étaient très genrés et rarement transgressifs : elles affrontaient les mêmes risques (arrestation, déportation, exécution) que les hommes mais dans des tâches non combattantes. Elles ont parfois participé à des sabotages ou des attaques militaires, telle Lucia Ottobrini, catholique-communiste et résistante antifasciste italienne¹². Le 18 décembre 1943, elle plaça une bombe dans un cinéma de la Rome occupée que fréquentaient les soldats allemands, en tuant huit, et fit sauter un camion de jeunes qui rentraient en Allemagne en chantant. Mais, plus que les hommes sans doute, elle en avait gardé un problème de conscience aigu. La Résistance était pour elle un moment de transgression, inoubliable et problématique, revendiqué et nié à la fois, dont elle ne se repentait toutefois pas.

Les résistantes sont retournées après la guerre à la sphère privée qui leur avait été assignée, se sont peu investies dans la sphère publique et ont été effacées en général de la mémoire de la guerre¹³. Lucia Ottobrini fut décorée de la médaille d'argent par le ministre italien de la Défense, mais par une méprise très éclairante, il la prit pour... la veuve d'un résistant mort au combat !

L'émancipation par le « terrorisme » ?

Si on n'admet pas la conception naturaliste et différentialiste qui suppose les femmes « naturellement » pacifistes, il faut accepter que la violence des femmes – encore souvent taboue – peut aussi s'exprimer à travers le combat ou la lutte armée appelée communément « terrorisme », une notion très subjective, qui peut tout aussi bien être comprise en fonction de nos sympathies politiques, comme une résistance.

Récemment, c'est dans le « terrorisme » que l'action armée des femmes a émergé. Dans tous les cas, elles pensent réagir à une injustice. Elles considèrent que la survie de leur collectivité ou la victoire de leur cause passe avant leur propre vie. La Fraction armée rouge allemande (RAF), la « bande Baader-Meinhof », est la bande autant d'une femme (Ulrike Meinhof) que d'un homme (Andreas Baader). On retrouve aussi des femmes dans les FARC en Colombie, dans la lutte armée irlandaise, dans le Sentier

¹⁰ Le roman de Valerio EVANGELISTI, *Nella notte ci guidano le stelle* (Milan, Mondadori, 2016) consacre aussi sa troisième partie à « Soviettina », impliquée par amour dans la lutte partisane.

¹¹ D. SEGRE, *Nome di battaglia : donna*, 2016.

¹² Alessandro Portelli lui a consacré un long article nécrologique à sa mort, en 2015 (« La ragazza dei Gap », *Il Manifesto*, 29 septembre 2015).

¹³ C'est le cas aussi des Algériennes qui ont participé à la guerre d'indépendance et dont témoigne l'œuvre photographique de Nadia Makhoulf.

Nadia Makhlouf s'interroge dans ses diptyques photographiques sur la place des femmes dans la guerre d'Indépendance de l'Algérie et sur ce qui reste de leurs combats passés. Ici, Zoulikha Bekaddour, activiste de l'Union générale des étudiants musulmans algériens, maquisarde, emprisonnée puis en exil, photographiée à droite, cinquante ans plus tard. © Nadia Makhlouf.

lumineux péruvien, dans les Brigades rouges italiennes, chez Action directe en France. C'est une femme qui a dirigé le mouvement homologue au Japon.

Alors que la présence de ces femmes signe la radicalisation de ces violences révolutionnaires, elle va être interprétée non en termes politiques mais à partir de leur relation avec un homme, voire de leur fragilité mentale¹⁴.

Dans les violences « terroristes » actuelles, les femmes sont aussi présentes : attentats-suicides de Palestiniennes, mais également en Turquie et au Cameroun, présence d'une vingtaine de femmes tchétchènes candidates au martyre dans l'attentat de Moscou¹⁵, femmes kamikazes qui trompent plus facilement la vigilance en jouant sur leur image d'innocence et de vulnérabilité... Leur implication croissante dans des actions violentes est évoquée dans cet ouvrage à travers l'interview de Gülay Kimyongür et peut s'expliquer de manières très diverses.

Ces femmes cherchent-elles une consécration égalitaire au prix de leur sacrifice ? Leur mort leur permettrait dans ce cas de s'affirmer les égales des hommes et de transgresser leur rôle traditionnel. Pour d'autres, les femmes kamikazes seraient des femmes « déshonorées », qui rachèteraient leur honneur, ce qui est une manière de dévaloriser leur sacrifice. Mais on peut aussi penser qu'elles sont utilisées cyniquement comme « avantage opérationnel » par leur hiérarchie qui se moque par ailleurs des droits des femmes.

Enfin, une dernière explication voudrait que les différences de sexe allant en s'amenuisant, le comportement des femmes tende à s'aligner sur celui des hommes, le « dominé » copiant toujours le « dominant ». Elles partagent alors le plaisir d'être combattantes et de semer la violence, ainsi que le projetait le commando de quatre femmes djihadistes à Notre-Dame de Paris en 2016. Ces femmes djihadistes avaient été moins surveillées que des hommes car elles bénéficiaient d'un préjugé selon lequel les islamistes les cantonnaient à des tâches domestiques, alors qu'elles formeraient 30% des musulmans « radicalisés » de France.

Femmes soldates de métier

L'émancipation progressive des femmes a eu comme conséquence leur accès à une série de métiers autrefois considérés comme masculins. L'armée a certainement été l'un des derniers bastions à être investi par les femmes mais l'article de Stéphanie Monay sur les femmes dans l'Armée suisse nous apprend que cet accès aux unités de combat n'a rien d'évident. Les femmes suisses qui veulent intégrer ces unités sont confrontées à nombre d'obstacles et se retrouvent systématiquement confinées à des tâches administratives alors qu'elles rêvaient de combattre en première ligne.

¹⁴ A. MORELLI, « Les femmes révolutionnaires, repoussoir suprême », in P. DELWIT et J. GOTOVITCH (éd.), *La peur du rouge*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1996, p. 203-214 ; F. BUGNON, *Les « Amazones de la terreur ». Sur la violence politique des femmes, de la Fraction armée rouge à Action directe*, Paris, Payot, 2015.

¹⁵ La sanglante prise d'otages dans un théâtre de Moscou en 2002 est notamment le fait de femmes, présentes avec armes et explosifs.

Les femmes sont de plus en plus présentes dans les armées mais avec des spécificités liées aux tâches qui leur sont attribuées et à leur place dans la hiérarchie. Ici la cérémonie de remise de leurs insignes à des femmes officières de l'armée afghane (Kaboul 23 septembre 2010). © European Pressphoto Agency.

Les femmes enrôlées dans les armées occidentales, qui ont été au front, n'échappent pourtant pas davantage que les hommes au traumatisme du retour dans leur foyer¹⁶.

En Afrique, il est avéré que des femmes ont participé au génocide rwandais de 1994. L'ex-ministre Pauline Nyiramasuhuko a été reconnue coupable et condamnée à perpétuité¹⁷. Mais au Congo aussi des femmes participent à des actions violentes. L'article d'Achille Sommo nous plonge dans ces groupes armés congolais où des femmes soldates ont trouvé une famille de substitution après que la leur a été décimée. Si certaines ont été enrôlées de force, d'autres y sont entrées volontairement, en réaction aux injustices subies, directement ou indirectement. Tuer est devenu une satisfaction qui les venge de ces violences, tandis que d'autres gagnent des galons au combat dans l'espoir d'améliorer leur situation sociale après la fin de la guerre.

Les soldates kurdes qui participent aux combats bénéficient d'un charisme particulier¹⁸. Le bataillon 106, exclusivement féminin, ou les deux colonelles kurdes, portent les armes comme un droit des femmes et se revendiquent simultanément de la lutte contre le patriarcat. Mais elles ne sont pas représentatives de la condition générale des femmes dans le Kurdistan, où le code d'honneur, les mariages précoces, l'excision et le contrôle du corps des femmes sont encore dominants.

Pour les combattantes kurdes, tant craintes par les djihadistes, le combat n'a pas pour seule fin de libérer leur peuple mais aussi de les libérer comme femmes.

En contre-point de l'innocence féminine et du pacifisme « naturel » des femmes, elles ont sans doute intériorisé qu'il n'y a pas que des hommes tortionnaires, génocidaires ou djihadistes, pas plus qu'il n'y a de manière « féminine » de faire la guerre ou la paix.

¹⁶ C'est le thème du film *Return* de Liza Johnson, centré sur les silences d'une femme-soldate états-unienne rentrant du Moyen-Orient auprès de son mari et de ses enfants.

¹⁷ La presse s'est étonnée de voir une femme génocidaire et accusée de meurtre, notamment sur de jeunes enfants, et d'incitations au viol (voir par exemple *De Morgen*, 25 juin 2011).

¹⁸ Marco Rovelli a choisi une jeune combattante kurde comme héroïne de son roman *La guerriera dagli occhi verdi* (Florence, Giunti, 2016).

Une société plus égalitaire est-elle plus pacifique ? Un regard psychosocial sur la « *women and peace hypothesis* »

Nicolas VAN DER LINDEN, Djouaria GHILANI et Annalisa CASINI

En aidant la fille d'un homme éduqué à rentrer à Cambridge, ne
l'inciterons-nous pas plus à penser à la guerre qu'à l'éducation ?

Virginia WOOLF, *Trois guinées*¹

Comment empêcher la guerre ? Pour répondre à cette question, pouvons-nous partir du postulat que les femmes soutiennent moins la violence que les hommes ? Pouvons-nous, par conséquent, raisonnablement espérer qu'en facilitant l'accès des femmes aux positions de pouvoir, la société dans son ensemble devienne moins belliqueuse ? Autrement dit, œuvrer pour l'égalité hommes-femmes revient-il aussi à œuvrer pour la paix ? Ou devons-nous craindre au contraire que la solution précitée ne se révèle contre-productive ? En effet, les positions de pouvoir auxquelles l'accès des femmes serait facilité – et, par extension, l'éducation et les professions qui y mènent – n'ont-elles pas pour caractéristique de développer des prédispositions (agressivité, esprit compétitif, ...) qui encouragent les individus qui les occupent à adopter une attitude favorable à la guerre ? Dans sa fiction épistolaire *Trois guinées*, Virginia Woolf répond positivement à ces différentes questions et aboutit à la conclusion que, pour œuvrer de façon efficace pour la paix, il fallait plutôt rémunérer, et par là-même valoriser, les professions occupées en majorité par les femmes et créer de nouvelles professions qui véhiculent des valeurs incompatibles avec le recours à la violence.

Dans ce texte, nous proposons de jeter un regard psychosocial sur le lien présumé entre les femmes et la paix. En psychologie sociale, ce lien est communément désigné sous le nom de « *women and peace hypothesis* ». Nous commencerons par parcourir les études empiriques qui ont testé cette hypothèse et les principales explications fournies pour rendre compte de l'écart observé d'habitude entre les attitudes des femmes et des hommes vis-à-vis de la guerre. Une explication retiendra notre attention en particulier,

¹ Trad. par L. Gauthier, Paris, Blackjack éditions, 1938, p. 59.

à savoir la théorie des rôles sociaux². En l'exposant, nous privilégierons une démarche dialectique. Nous envisagerons d'abord la possibilité que, si les hommes et les femmes disposaient d'un accès égal aux positions de pouvoir, la société dans son ensemble serait plus pacifique. En mobilisant la notion de norme de genre et ses répercussions pour les individus et la société, nous envisagerons ensuite la possibilité inverse : si les hommes et les femmes disposaient d'un accès égal aux positions de pouvoir, la société dans son ensemble ne serait pas plus pacifique, voire le serait moins. Enfin, avant de conclure, nous tenterons de concilier ces possibilités contradictoires dans une synthèse.

La « *women and peace hypothesis* »

Une des premières différences observée entre les hommes et les femmes sur des sujets sociaux ou politiques concerne la tendance des femmes à se montrer plus et moins favorables, respectivement, à la paix et à la guerre³ que les hommes⁴. La récurrence de cette observation dans un grand nombre d'études⁵ a amené à postuler l'existence d'une relation particulière entre les femmes et la paix : la « *women and peace hypothesis* »⁶.

Cette hypothèse a été validée à deux niveaux au moins. Par exemple, Nincic et Nincic ont analysé les résultats d'enquêtes d'opinion menées lors de cinq interventions militaires américaines – de la guerre de Corée de 1952 à l'opération Tempête du désert de 1991 – et montré que les Américaines avaient été systématiquement moins favorables à chacune de ces interventions que les Américains⁷. Caprioli, quant à elle, a mis en évidence que plus les Etats analysés étaient égalitaires – l'égalité étant mesurée par le pourcentage de femmes au parlement, le nombre d'années écoulées depuis l'obtention du droit de votes par les femmes et le pourcentage de femmes actives –, moins ils se comportaient de façon belliqueuse sur la scène internationale⁸.

² A. H. EAGLY, *Sex differences in social behaviour : a social-role interpretation*, Hillsdale, NJ, Lawrence Erlbaum Associates, 1987, p. 87.

³ Attention cependant à ne pas considérer les attitudes vis-à-vis de la paix et de la guerre comme les deux faces d'une même médaille. Autrement dit, être en faveur de la guerre ne veut pas nécessairement dire que l'on est contre la paix (voir B. BIZUMIC, R. STUBAGER, S. MELLON, N. VAN DER LINDEN, R. IYER et B. M. JONES, « On the (in)compatibility of attitudes toward peace and war », *Political Psychology*, 34/5, 2013, p. 673-693).

⁴ M. GRUBER, *Women in American politics : An assessment and sourcebook*, Oshkosh, WI, Academia Press, 1968, cité par A. H. EAGLY, A. B. DIEKMAN, M. C. JOHANNESSEN-SCHMIDT et A. M. KOENIG, « Gender gaps in sociopolitical attitudes : a social psychological analysis », *Journal of Personality and Social Psychology*, 87/6, 2004, p. 796.

⁵ Voir, e.g., T. W. SMITH, « The Polls : Gender and attitudes toward violence », *The Public Opinion Quarterly*, 48/1, 1984, p. 384-396.

⁶ I. MAOZ, « Women and Peace Hypothesis », in D. J. CHRISTIE (éd.), *The Encyclopedia of Peace Psychology*, Oxford, Blackwell Publishing Ltd, 2012.

⁷ M. NINCIC et D. J. NINCIC, « Race, gender, and war », *Journal of Peace Research*, 39/5, 2002, p. 547-568.

⁸ M. CAPRIOLI, « Gendered conflict », *Journal of Peace Research*, 37/1, 2000, p. 51-68.

Bien que le *gender gap* dans les attitudes envers la paix et la guerre soit faible et qu'il varie selon les conflits considérés⁹ – il disparaît même dans certains cas spécifiques comme le conflit israélo-palestinien¹⁰ –, ce phénomène a été observé dès le jeune âge¹¹ et dans différents contextes culturels¹² ; il peut donc être considéré comme relativement robuste. Plusieurs explications, qui mobilisent tour à tour le sexe, le genre, la maternité ou le féminisme, ont été proposées pour rendre compte de ce *gender gap*. Selon la perspective différencialiste¹³, le *gender gap* trouve ses origines dans les caractéristiques biologiques innées (par exemple, le taux de testostérone qui détermine l'agressivité) et/ou dans la socialisation différenciée selon le genre. En matière de socialisation, la théorie s'inspire entre autres des travaux de Gilligan : les femmes construisent, au cours de leur développement moral, une « éthique du care » qui met l'accent sur l'importance des liens interpersonnels et de la non-violence – des valeurs qui favorisent le pacifisme – tandis que les hommes valorisent l'autonomie et l'individualisme¹⁴. Que le facteur soit d'ordre biologique ou social, le *gender gap* s'expliquerait selon cette perspective par des différences précoces dans la petite enfance (ou même avant) et non par les expériences de vie ultérieures.

Selon la thèse « maternelle », dans sa forme la plus simple, c'est l'expérience unique des femmes en tant que mères qui les rend plus empathiques et concernées par le bien-être d'autrui. Une variante de cette théorie soutient que cette manière de penser particulière, qui dérive du statut maternel, ne se limite pas aux femmes¹⁵. Mais parce que les femmes assument le rôle maternel plus souvent que les hommes, cette « pensée maternelle » s'exprimerait au niveau politique par une opposition plus marquée des femmes à l'usage de la violence. Les tentatives de validation empirique de cette hypothèse ont échoué jusqu'à présent¹⁶.

⁹ R. C. EICHENBERG, « Gender differences in public attitudes toward the use of force by the United States 1900-2003 », *International Security*, 28/1, 2003, p. 110-141.

¹⁰ M. TESSLER, J. NACHTWEY et A. GRANT, « Further Tests of the women and peace hypothesis : Evidence from cross-national survey research in the Middle East », *International Studies Quarterly*, 43/3, 1999, p. 519-531 ; M. TESSLER et I. WARRINER, « Gender, feminism and attitudes toward international conflict : Exploring relationships with survey data from the Middle East », *World Politics*, 49, 1997, p. 250-281.

¹¹ I. HAKVOORT et L. OPPENHEIMER, « Understanding peace and war : A review of developmental psychology research », *Developmental Review*, 18/3, 1998, p. 353-389.

¹² I. HAKVOORT et S. HÄGGLUND, « Concepts of peace and war as described by Dutch and Swedish girls and boys », *Peace and Conflict : Journal of Peace Psychology*, 7/1, 2001, p. 29-44.

¹³ P. J. CONOVER et V. SAPIRO, « Gender, feminist consciousness, and war », *American Journal of Political Science*, 1993, p. 1079-1099.

¹⁴ C. GILLIGAN, *Une si grande différence*, Paris, Flammarion, 1982.

¹⁵ S. RUDDICK, *Maternal Thinking : Toward a Politics of Peace*, Boston, Beacon Press, 1989, cité par P. J. CONOVER et V. SAPIRO, « Gender, feminist consciousness, and war », *op. cit.*

¹⁶ M. E. BENDYNA, T. FINUCANE, L. KIRBY, J. P. O'DONNELL et C. WILCOX, « Gender differences in public attitudes toward the Gulf War : A test of competing hypotheses », *The Social Science Journal*, 33/1, 1996, p. 1-22 ; P. J. CONOVER et V. SAPIRO, « Gender, feminist consciousness, and war », *op. cit.*

Une troisième perspective souligne l'importance de la conscience féministe : les féministes – hommes et femmes – auraient des attitudes plus pacifistes que les non-féministes, notamment parce qu'ils ou elles perçoivent la guerre comme une manifestation du sexisme – latent ou explicite – des sociétés patriarcales¹⁷. Puisque les femmes ont davantage tendance à adhérer au féminisme que les hommes, l'existence du *gender gap* serait liée à cette disparité. Des études ont révélé cependant que si les féministes des deux sexes sont en effet plus pacifistes que les non-féministes, la différence de genre dans les questions relatives à la guerre et la paix subsiste lorsque l'on compare les hommes et les femmes d'un même niveau de féminisme¹⁸.

D'après les explications présentées ci-dessus, le *gender gap* serait lié à une différence fondamentale de valeurs ou de perceptions entre les hommes et les femmes – une position qualifiée de « féministe-radical » par certains auteurs¹⁹ qui l'opposent à une position « féministe-socialiste ». Cette dernière position met l'accent sur l'importance des intérêts politiques et économiques sous-jacents. Certains pointent notamment les différences dans les coûts associés à la guerre²⁰ : bien que l'avis des femmes ne soit pas pris en compte dans le processus décisionnel qui mène à l'entrée en (ou à la poursuite d'une) guerre, elles en sont pourtant les principales victimes, à la fois de façon directe (en raison des violences d'ordre sexuel) et indirecte (en raison de la diminution des ressources allouées aux programmes sociaux dont elles bénéficient le plus²¹). En ce sens, le *gender gap* serait motivé surtout par un calcul coûts/bénéfices qui varierait selon les groupes. Les premiers tests empiriques ont toutefois échoué à valider cette hypothèse. Et Nincic et Nincic²² de conclure que, même si elle n'est pas définitivement écartée, cette perspective « souffre d'une ambiguïté considérable quant à la manière dont les coûts de la guerre sont, dans les faits, distribués parmi les hommes et les femmes »²³.

¹⁷ P. J. CONOVER, « Feminists and the gender gap », *The Journal of Politics*, 50, 1988, p. 4.

¹⁸ M. E. BENDYNA *et al.*, « Gender differences in public attitudes toward the Gulf War : A test of competing hypotheses », *op. cit.* ; E. A. COOK et C. WILCOX, « Feminism and the gender gap : A second look », *Journal of Politics*, 53/4, 1991, p. 1111-1122.

¹⁹ J. M. SILVERMAN et D. S. KUMKA, « Gender differences in attitudes toward nuclear war and disarmament », *Sex Roles*, 16/3-4, 1987, p. 189-203.

²⁰ M. NINCIC et D. J. NINCIC, « Race, gender, and war », *op. cit.*

²¹ M. H. BENDYNA *et al.*, « Gender differences in public attitudes toward the Gulf War : A test of competing hypotheses », *op. cit.*

²² M. NINCIC et D. J. NINCIC, « Race, gender, and war », *op. cit.*, p. 564, notre traduction.

²³ Les explications qualifiées de « féministes-radicales » présentées ci-avant ne sont pas sans évoquer le péril essentialiste. En effet, en attribuant le *gender gap* à des différences fondamentales entre femmes et hommes, ces explications participent d'une tendance plus générale à (se re)présenter les femmes comme appartenant à une catégorie distincte et aux frontières nettes ; l'appartenance à cette catégorie est involontaire et inéluctable (D. A. PRENTICE et D. T. MILLER, « Psychological essentialism of human categories », *Current Directions in Psychological Science*, 16/4, 2007, p. 202-206). En somme, ces explications contribuent à naturaliser les différences sexuées, prétendues ou observées. Une telle tendance, qui s'observe aussi bien parmi des courants conservateurs et/ou sexistes que dans des courants progressistes et/ou féministes (W. SCOTT, « The uses and abuses of gender », *Tijdschrift voor Genderstudies*, 1, 2013, p. 63-77), tend à favoriser le déni des inégalités de genre et elle est utilisée de façon

Si les explications qui précèdent s'avèrent empiriquement peu concluantes, l'approche socio-structuraliste du genre telle que développée dans la théorie des rôles sociaux²⁴ semble en revanche plus prometteuse. Avant de présenter des études qui valident cette approche, nous allons brièvement présenter ses principes.

La théorie des rôles sociaux

La théorie des rôles sociaux (TRS)²⁵ a pour ambition d'expliquer pourquoi des différences sexuées sont observées²⁶ et quand ces différences sont susceptibles d'apparaître. Elle s'organise autour de quatre principes qui forment une chaîne causale (voir figure ci-contre). Premier principe, les femmes et les hommes sont répartis dans des rôles spécifiques inégaux. Dans les sociétés occidentales, cette répartition se traduit par une surreprésentation des femmes dans les rôles domestiques et dans certains rôles professionnels²⁷. Qui plus est, ces rôles sont moins valorisés en termes de statut, de pouvoir et de ressources que les rôles professionnels occupés en majorité par les hommes.

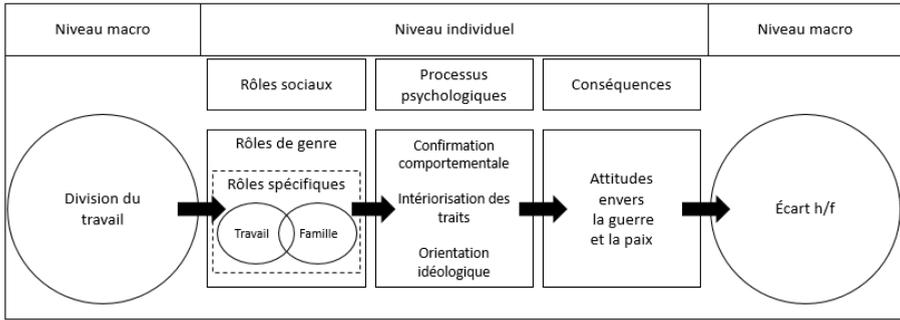
stratégique pour protéger les privilèges masculins quand le maintien du *statu quo* est menacé (T. A. MORTON, T. POSTMES, S. A. HASLAM et M. J. HORNSEY, « Theorizing gender in the face of social change : Is there anything essential about essentialism ? », *Journal of Personality and Social Psychology*, 96/3, 2009, p. 653-664). Bien que de façon moins évidente, les explications qualifiées de « féministes-socialistes » (y compris la théorie des rôles sociaux) ne sont pas à l'abri du péril essentialiste quand, pour souligner le caractère socialement construit des différences sexuées, elles s'appuient sur des statistiques relatives à des catégories formées à partir du regroupement d'individus sur une base biologique. Ce faisant, elles n'interrogent pas la signification même de ce que c'est que d'être une femme (ou un homme) et courent le risque de cautionner le système binaire qui condense les variétés de féminités et de masculinités en (seulement) deux sexes (W. SCOTT, « The uses and abuses of gender », *op. cit.*). Nous sommes redevables à un.e re-lecteur.trice anonyme d'avoir soulevé ce point.

²⁴ A. H. EAGLY, *Sex differences in social behaviour : a social-role interpretation*, *op. cit.*

²⁵ *Ibid.*

²⁶ A un niveau comportemental, les femmes ont tendance à se montrer moins agressives et plus coopératives que les hommes (A. H. EAGLY et V. J. STEFFEN, « Gender and Aggressive Behavior : A Meta-Analytic Review of the Social Psychological Literature », *Psychological Bulletin*, 100/3, 1986, p. 30-330). A un niveau attitudinal, les femmes ont tendance à soutenir plus que les hommes les politiques dites bienveillantes parce que destinées à aider les groupes désavantagés ou à protéger les individus de la violence. Elles ont aussi tendance à soutenir plus que les hommes les politiques qui sanctionnent les comportements traditionnellement considérés comme immoraux (e.g., relations extraconjugales, divorce, consommation de stupéfiants ; A. H. EAGLY *et al.*, « Gender gaps in sociopolitical attitudes : a social psychological analysis », *op. cit.*).

²⁷ Notons, à titre d'exemple, que les femmes sont surreprésentées dans les métiers dits du « care », c'est-à-dire dans les métiers liés au soin et à la prise en charge des enfants et des adultes dépendants (voir L. BERENI, S. CHAUVIN, A. JAUNAIT et A. REVILLARD. *Introduction aux études sur le genre*, 2^e éd., Bruxelles, De Boeck, 2012).

Représentation schématique de la théorie des rôles sociaux²⁸

Deuxième principe, les individus s'adaptent à leurs rôles sociaux spécifiques en acquérant les compétences et en adoptant les comportements qui leur permettent d'être efficaces. Or, les rôles sociaux spécifiques occupés en majorité par les femmes développeraient plutôt des traits dits « *communal* » ou relationnels (la cordialité, la serviabilité, l'empathie, par exemple) parce qu'ils facilitent l'instauration et le maintien de relations interpersonnelles harmonieuses, tandis que les rôles sociaux spécifiques occupés en majorité par les hommes développeraient plutôt des traits dits « *agentic* » ou instrumentaux (comme l'autonomie, l'assertivité, l'agressivité) parce qu'ils facilitent l'instauration et le maintien de relations interpersonnelles profitables²⁹. Ceci aurait entre autres conséquences que les femmes et les hommes intérioriseraient davantage des traits, respectivement, relationnels et instrumentaux³⁰.

Troisième principe, des rôles de genre³¹ émergent des rôles spécifiques. Pour asseoir ce principe, les adeptes de la TRS se basent sur le biais de correspondance – la tendance à déduire, à partir d'un acte, une disposition ou un trait de personnalité correspondant³² : parce que les rôles spécifiques et le sexe des individus qui les occupent se chevauchent en bonne partie, les individus en viendraient à confondre

²⁸ Adapté de A. B. DIEKMAN et M. C. SCHNEIDER, « A social role theory perspective on gender gaps in political attitudes », *Psychology of Women Quarterly*, 34/4, 2010, p. 486-497.

²⁹ A. H. EAGLY et W. WOOD, « The origins of sex differences in human behavior : Evolved dispositions versus social role », *American Psychologist*, 54/6, 1999, p. 408.

³⁰ Pour une validation empirique de ce principe, voir par exemple A. H. EAGLY et V. J. STEFFEN, « Gender stereotypes stem from the distribution of women and men into social roles », *Journal of Personality and Social Psychology*, 46/4, 1984, p. 735.

³¹ Dans la TRS, le sexe renvoie au regroupement des individus dans des catégories biologiques, tandis que le genre renvoie au sens, socialement construit, que les individus attribuent à ces catégories (A. H. EAGLY *et al.*, « Gender gaps in sociopolitical attitudes : a social psychological analysis », *op. cit.*). Ces définitions doivent bien entendu être revues à la lumière de conceptualisations plus récentes qui voient dans le genre moins le produit d'une construction sociale que le principe même de division du genre humain en deux catégories, principe de division qui précède et détermine les sexes (voir L. BERENI *et al.*, *Introduction aux études sur le genre*, *op. cit.*).

³² F. FINCHAM et M. HEWSTONE, « Attribution theory and research : From basic to applied », in M. HEWSTONE et W. STROEBE (éd.), *Introduction to Social Psychology*, Oxford, Blackwell Publishing, 2001, p. 198-238.

les deux et à croire, par exemple, que si une personne se comporte chaleureusement, c'est parce qu'elle est une femme et non parce qu'elle est infirmière. Inversant en quelque sorte le sens de la causalité, les individus concluraient que les femmes et les hommes occupent des rôles spécifiques parce qu'elles.ils possèdent des traits, respectivement, relationnels et instrumentaux qui les y prédisposent. Tout comme les rôles spécifiques, les rôles de genre comportent une dimension descriptive (« les femmes sont souvent chaleureuses ») et une dimension normative (« les femmes doivent être chaleureuses »). Les attentes sociales que les rôles de genre contribuent ainsi à former sont indifféremment désignées sous le terme de stéréotypes de genre ou sous celui de normes de genre³³. Cependant, à la différence des rôles spécifiques, qui n'ont d'effets présumés que sur les personnes qui les occupent, l'effet des rôles de genre est supposé diffus : il peut s'exercer sur toute personne indépendamment de son rôle spécifique et dans différents contextes. Pour les partisans de la TRS, les rôles de genre participent, séparément ou en interaction avec les rôles spécifiques, de la genèse des différences sexuées observées dans la littérature.

Quatrième principe, les rôles de genre vont produire leurs effets sur les comportements et les attitudes des individus par l'intermédiaire de mécanismes psychologiques et sous certaines conditions (le même principe s'applique à l'effet des rôles spécifiques)³⁴. Autrement dit, l'effet des rôles de genre est indirect et s'explique par le fait que les individus ont tendance à 1) confirmer les stéréotypes de genre³⁵, 2) intérioriser les normes de genre et 3) adhérer à des idéologies orientées, soit vers la remise en question du *statu quo* (pour les femmes), soit vers son maintien (pour

³³ A. CASINI, *Genre et carrière professionnelle : enjeux identitaires et dilemmes normatifs dans le phénomène du « plafond de verre »*, thèse de doctorat non publiée, Université libre de Bruxelles, 2008.

³⁴ Voir aussi B. DIEKMAN et M. C. SCHNEIDER, « A social role theory perspective on gender gaps in political attitudes », *op. cit.*

³⁵ La confirmation comportementale désigne le mécanisme par lequel un individu est amené à adopter un comportement qui est attendu de lui – par son interlocuteur.trice ou la société en général – en vertu de son appartenance à une catégorie sociale donnée (O. KLEIN et M. SNYDER, « Stereotypes and behavioral confirmation : From interpersonal to intergroup perspectives », *Advances in Experimental Social Psychology*, 35, 2003, p. 153-234). Une illustration de ce mécanisme est fournie par KRAY *et al.* (L. J. KRAY, L. THOMPSON et A. GALINSKY, « Battle of the sexes : gender stereotype confirmation and reactance in negotiations », *Journal of Personality and Social Psychology*, 80/6, 2001, p. 942). Quand ces auteurs ont présenté une tâche de négociation comme requérant la mise en œuvre de traits masculins tels que la rationalité, l'assertivité et l'égoïsme, leurs participantes ont confirmé le stéréotype qui veut que la négociation soit une affaire d'hommes. En revanche, quand ils présentaient la tâche de négociation de façon neutre, les participantes se montraient aussi fines négociatrices que leurs homologues masculins. A noter qu'il n'est pas nécessaire que les individus aient intériorisé les attentes stéréotypées dont ils font l'objet pour que la confirmation comportementale opère. Il faut cependant qu'eux.elles et/ou les individus avec lesquels ils.elles interagissent aient connaissance de ces attentes pour que la confirmation comportementale puisse opérer. Cette condition permet d'éviter l'écueil, redouté par un.e re-lecteur.trice anonyme, de la tautologie.

les hommes)³⁶. Par ailleurs, l'effet des rôles de genre ne devrait s'observer que dans la mesure où les individus font de leur rôle de genre un élément constitutif de leur identité et à condition que les caractéristiques de la situation rendent l'identité de genre saillante.

Les études qui permettent de valider les principes de la TRS dans le domaine des attitudes vis-à-vis de la guerre ne sont pas nombreuses mais elles fournissent des résultats encourageants. Dans l'étude de Peterson, Lawrence et Dawes, plus les participant.e.s avaient intériorisé la norme de genre masculine, plus ils.elles étaient favorables à la guerre nucléaire³⁷. Envisageant la possibilité qu'une personne puisse intérioriser dans une égale mesure les normes de genre féminine et masculine (personne dite *androgynie psychologique*), Hershey et Sullivan³⁸ ont observé que les participant.e.s androgynes étaient plus opposé.e.s à des interventions militaires que les participant.e.s qui avaient intériorisé des valeurs relativement plus féminines ou masculines³⁹. En franchissant encore une étape, nous avons montré que l'attitude plus négative de nos participantes à l'égard de la guerre s'expliquait par leur plus forte identification à leur rôle de genre, elle-même corrélative d'une plus grande intériorisation de la norme de genre féminine⁴⁰. Autrement dit, une fois prises en

³⁶ L'orientation idéologique différente des femmes serait due à leur surreprésentation dans des rôles professionnels de statut moindre car ces rôles auraient pour effet de sensibiliser leurs occupant.e.s à des discours visant à garantir un accès plus équitable aux ressources (A. H. EAGLY et A. B. DIEKMANN, « Examining gender gaps in sociopolitical attitudes : It's not Mars and Venus », *Feminism & Psychology*, 16, 2006, p. 26-34).

³⁷ C. C. PETERSON, J. A. LAWRENCE et I. DAWES, « The relationship of gender, sex role and law-and-order attitudes to nuclear opinions », *Sex Roles*, 22/5-6, 1990, p. 283-292.

³⁸ M. R. HERSHEY et J. L. SULLIVAN, « Sex-role attitudes, identities, and political ideology », *Sex Roles*, 3/1, 1977, p. 37-57.

³⁹ Un.e relecteur.trice anonyme a judicieusement fait remarquer que ces résultats semblaient, à première vue, incompatibles avec la TRS. Le mode de calcul du score composite utilisé par Hershey et Sullivan (*ibid.*) est cependant de nature à nuancer cette conclusion. Ainsi, pour chaque participant.e, la différence entre les moyennes obtenues pour les deux normes de genre a été calculée. Sur la base de ce score composite, les participant.e.s ont ensuite été réparti.e.s en trois catégories : les androgynes, les féminin.e.s et les masculin.e.s. Ce mode de calcul a notamment eu pour conséquence de regrouper dans la même catégorie (i.e., les androgynes) des personnes qui s'attribuent des caractéristiques ni féminines ni masculines et des personnes qui s'attribuent dans une large mesure ces deux types de caractéristiques. Or, les premières sont qualifiées d'habitude d'indifférenciées et elles se distinguent parfois des dernières sur des variables psycho-sociologiques. Le *pattern* de réponses des participant.e.s indifférencié.e.s et celui des participant.e.s androgynes se rapprochent même, dans certains cas, de celui observé pour, respectivement, les participant.e.s féminin.e.s et les participant.e.s masculin.e.s (voir T. M. KIMLICKA, H. CROSS, et J. TARNAL, « A Comparison of androgynous, feminine, masculine, and undifferentiated women on self-esteem, body satisfaction, and sexual satisfaction », *Psychology of Women Quarterly*, 7, 1983, p. 291-294). La transformation de deux scores absolus en un score relatif rend donc malaisée toute tentative de falsification de la TRS sur la base des résultats de Hershey et Sullivan. Néanmoins, ceux-ci témoignent, selon nous, de l'intérêt d'étudier les attitudes vis-à-vis de la guerre en lien avec les normes de genre.

⁴⁰ N. VAN DER LINDEN, D. GHILANI et A. CASINI, « Attitudes towards war through a gender lens », communication présentée au *2013 Annual Scientific Meeting of the International Society*

compte leur plus forte identification à la catégorie des femmes et leur plus grande intériorisation de la norme féminine, nos participantes affichaient des attitudes vis-à-vis de la guerre semblables à celles de nos participants.

Société plus égalitaire = société plus pacifique

Nous l'avons vu, les femmes ont tendance à être moins violentes et à moins soutenir l'usage de la violence que les hommes. De là à proposer qu'en accédant aux positions de pouvoir, les femmes contribueraient à rendre la société plus pacifique, il n'y a qu'un pas, que n'hésiteraient sans doute pas à franchir les partisans de la TRS. Celles-ci estiment en effet que l'augmentation du pouvoir politique des femmes donnerait un visage plus amical aux actions gouvernementales⁴¹. Examinons à présent les arguments en faveur de cette hypothèse.

Nous l'avons dit, des études ont mis en évidence que les Etats plus égalitaires se comportaient de façon moins belliqueuse, tant en interne qu'en externe⁴². Cependant, le lien entre égalité hommes-femmes et paix est complexe. Koch et Fulton ont ainsi observé que si les dépenses militaires et la violence dont font usage les Etats sur la scène internationale diminuaient au fur et à mesure que la représentation parlementaire des femmes augmentait, elles augmentaient quand une femme était cheffe de l'exécutif⁴³. Les deux variables interagissaient toutefois, de sorte que la présence d'une femme à la tête de l'Etat était associée à une diminution des dépenses militaires et de la violence interétatique quand la représentation parlementaire des femmes était importante. Ces résultats semblent suggérer que le lien entre égalité hommes-femmes et paix n'est pas linéaire et qu'un seuil critique doit être atteint avant que la présence des femmes aux postes de pouvoir n'induisse un effet pacificateur, bien qu'il soit difficile, voire impossible, de déterminer avec précision le niveau de ce seuil⁴⁴.

Un pas supplémentaire dans la démonstration de l'effet pacificateur d'un plus grand pouvoir des femmes peut être franchi si l'on s'intéresse au type d'influence que les femmes exercent une fois qu'elles sont en position de pouvoir. Les femmes peuvent ainsi directement contribuer à rendre la société plus pacifique quand, en tant que législatrices, elles votent plus souvent que les législateurs contre l'usage de la force. Elles y contribuent aussi quand, en tant que membres de l'exécutif, elles plaident plus souvent que les hommes pour l'utilisation des canaux diplomatiques et autres solutions non militaires pour résoudre les conflits. Un examen rapide des votes de sénatrices et congressistes américaines entre 1991 et 2010 s'est révélé peu probant

of Political Psychology, Herzliya (Israël), 8-11 juillet 2013.

⁴¹ A. H. EAGLY *et al.*, « Gender gaps in sociopolitical attitudes : a social psychological analysis », *op. cit.*

⁴² Voir, par exemple, M. CAPRIOLI, « Gendered conflict », *op. cit.*

⁴³ M. T. KOCH et S. A. FULTON, « In the defense of women : Gender, office holding and national security policy in established democracies », *The Journal of Politics*, 73/1, 2011, p. 1-16. Voir aussi M. CAPRIOLI et M. A. BOYER, « Gender, violence, and international crisis », *Journal of Conflict Resolution*, 45/4, 2001, p. 503-518.

⁴⁴ D. DAHLERUP, « From a small to a large minority : women in Scandinavian politics », *Scandinavian Political Studies*, 11/4, 1988, p. 275-298.

à cet égard⁴⁵ mais de nouvelles études plus systématiques seraient souhaitables avant d'écarter cette possibilité une fois pour toutes.

D'autres types d'influence ont été envisagés, bien que rarement sur des questions relatives à la guerre ou à la paix. En science politique, un consensus s'est par exemple dégagé autour de l'idée que la représentation des femmes s'accompagne d'effets substantiels⁴⁶. Prises ensemble, les études dans cette discipline convergent pour montrer que les femmes qui occupent des charges politiques sont mieux « équipées » que leurs homologues masculins pour représenter les intérêts des femmes car elles partagent en partie les mêmes expériences, attentes sociales et attitudes⁴⁷. Cela se traduit notamment par le fait que les législatrices ont tendance à accorder une priorité plus élevée aux dossiers relatifs aux droits des femmes, à la famille ou aux enfants que les législateurs⁴⁸. Par ailleurs, si elles ouvrent le débat politique sur des sujets chers aux femmes, elles changent aussi parfois les termes de celui-ci en faveur d'une meilleure prise en compte des intérêts des femmes. Par exemple, sur le dossier de l'avortement, les congressistes américaines ont infléchi le débat en amenant leurs homologues masculins à aborder peu à peu le dossier sous l'angle de la santé de la femme plutôt que sous celui de la moralité⁴⁹.

Dans les sciences de gestion, les études convergent pour montrer que les femmes qui occupent des postes de pouvoir ont tendance à agir selon des logiques proches des valeurs relationnelles/féminines. Eagly, Johannesen-Schmidt et van Engen, par exemple, ont réalisé une méta-analyse d'où il ressort que les femmes adoptent plus souvent un style de management dit transformationnel que les hommes⁵⁰. Ce style de management consiste à essayer de gagner la confiance et le respect des membres de l'équipe en se positionnant en modèle et en privilégiant le dialogue et l'échange dans une logique de *mentoring* et d'*empowerment* de chacun, faisant par là l'impasse sur la logique de la mise en compétition ainsi que sur celle des punitions-récompenses pour stimuler les collaborateurs⁵¹.

Les femmes semblent donc parvenir, dans une certaine mesure, à « importer » des valeurs féminines dans les positions de pouvoir qu'elles occupent. Il faut néanmoins noter que des différences ne sont pas toujours observées dans le comportement des

⁴⁵ J. HAYNIE, « The Women and Peace Hypothesis in the Age of Nancy Pelosi. Can Female Leaders Bring About World Peace ? », *Theses and Dissertations, Paper 1399*, University of New Orleans, 2011.

⁴⁶ A. PHILLIPS, *The Politics of Presence*, Oxford, Oxford University Press, 1995.

⁴⁷ L. WÄNGNERUD, « Women in parliaments : Descriptive and substantive representation », *Annual Review of Political Science*, 12, 2009, p. 51-69.

⁴⁸ B. BURRELL, « The political leadership of women and public policymaking », *Policy Studies Journal*, 25/4, 1997, p. 565-568.

⁴⁹ D. LEVY, C. TIEN et R. AVED, « Do Differences Matter ? », *Women & Politics*, 23/1-2, 2001, p. 105-127.

⁵⁰ A. H. EAGLY, M. C. JOHANNESSEN-SCHMIDT et M. L. VAN ENGEN, « Transformational, transactional, and laissez-faire leadership styles : A meta-analysis comparing women and men », *Psychological Bulletin*, 129/4, 2003, p. 569-591.

⁵¹ B. M. BASS, « The ethics of transformational leadership », in J. CIULLA (éd.), *Ethics, the heart of leadership*, Westport, Praeger, 1998, p. 169-192.

femmes et des hommes quand ceux-ci occupent des positions de pouvoir⁵². Par ailleurs, étant donné le peu d'études empiriques consacrées de manière spécifique au rôle joué par les femmes dans les décisions prises en matière de guerre et de paix, notre compréhension de la façon dont les changements introduits par les femmes quand elles sont en position de pouvoir se traduisent au niveau des politiques relatives à la guerre et à la paix est limitée. Il est bien sûr possible qu'en plaçant le débat politique sur le terrain de programmes bienveillants et en l'orientant de façon à prendre en compte les intérêts des plus démunis.e.s, les femmes en position de pouvoir arrivent à « récupérer » des fonds publics qui, autrement, auraient été alloués à des programmes dont les intentions ou les finalités sont belliqueuses. Mais leur rôle pourrait aussi être plus direct. A l'évidence, il nous faudrait disposer de davantage d'études pour préciser la nature du lien entre pouvoir des femmes et paix.

Société plus égalitaire ≠ société plus pacifique

Plusieurs critiques peuvent être adressées à la thèse présentée ci-dessus. Tout d'abord, d'un point de vue pragmatique, les femmes dirigeantes n'ont qualitativement pas les mêmes responsabilités que leurs homologues masculins. De plus, les responsabilités qui leur sont confiées sont souvent conformes aux normes de genre. Par exemple, et à quelques exceptions près, rares sont les femmes qui, dans les démocraties européennes, sont ou ont été à la tête des ministères des Affaires étrangères ou de la Défense, alors qu'elles sont nombreuses à se voir confier les portefeuilles de l'Éducation ou de la Santé⁵³. Dans ces conditions, nous pouvons nous demander dans quelle mesure les femmes peuvent avoir un véritable impact sur les politiques relatives à la guerre et à la paix.

Ensuite, d'un point de vue plus théorique, le raisonnement présenté plus haut opère une déconnexion entre les rôles de genre et les rôles spécifiques. Or, il peut sembler à plus d'un titre déraisonnable d'envisager que l'accès progressif des femmes aux postes de pouvoir⁵⁴ ne s'accompagne pas de changements chez les femmes, en particulier dans le cas de celles qui exercent des professions non conformes à leur genre. Une image tirée de la campagne publicitaire « Stuck in the wrong job ? » [« coincé.e dans le mauvais job ? »] de la plateforme Internet Monster.com, spécialiste du recrutement en ligne, nous semble appropriée pour illustrer nos propos : on y voit la figurine d'une danseuse, fusil à la main, au milieu d'un groupe de petits soldats⁵⁵. En regardant cette image, nous pouvons penser que cette danseuse n'est pas à sa place. Nous pouvons aussi imaginer que si cette petite armée de jouets était composée du même nombre de danseuses et de soldats, la guerre qu'ils et elles sont en train de livrer serait peut-être moins sanglante. Mais les danseuses ont beau être plus légères et gracieuses que les soldats, il n'en reste pas moins qu'elles portent une arme et qu'elles sont donc en mesure de provoquer les mêmes dégâts !

⁵² B. BURRELL, « The political leadership of women and public policymaking », *op. cit.*

⁵³ L. BERENI *et al.*, *Introduction aux études sur le genre*, *op. cit.*

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ www.adeevee.com/2008/09/monstercom-job-search-website-ballet-soldier-direct-marketing/, consulté le 16 septembre 2015.

Le même raisonnement peut s'appliquer aux femmes qui occupent des positions de pouvoir : ce n'est pas parce qu'elles sont femmes qu'elles ne seront pas amenées à se conformer aux pratiques et aux normes en vigueur dans les sphères de la prise de décision. Comme le souligne Wängnerud, « les institutions parlementaires influencent les politiciennes plus que les politiques ne sont en mesure de les influencer (ce qui revient à dire que les femmes qui accèdent aux parlements deviennent tout simplement comme les hommes qui les ont précédées) »⁵⁶. Dans le même ordre d'idées, des auteurs⁵⁷ affirment que, de nos jours, le monde du travail et la sphère politique fondent la définition et la valorisation des attitudes ou des styles de comportement à adopter sur la norme instrumentale/masculine. Autrement dit, ces sphères comporteraient « des postulats implicites, des normes tacites ainsi que des pratiques (...) qui encouragent des formes de communication, des conceptions de soi, des modes de gestion du conflit, des images du leadership, des valeurs (...) stéréotypiquement masculins »⁵⁸. Dans ces contextes aux apparences neutres mais en réalité très marqués par la dimension instrumentale, les femmes se retrouvent dans l'obligation de s'adapter, bon gré, mal gré, aux impératifs de la compétition et de l'individualisme qui sont dictés par le système lui-même, sans vraiment avoir la possibilité « d'importer » des valeurs relationnelles.

De surcroît, la sphère de la prise de décision, dont les arrangements se basent davantage sur la mise en compétition que sur l'empathie, pourrait offrir un terrain particulièrement propice à l'exacerbation, chez les femmes engagées en politique, d'un conflit entre les deux orientations morales que sont « l'éthique du care » et « l'éthique de la justice »⁵⁹. La première orientation morale (distinctive des femmes) conduirait à mettre en avant des priorités telles que la sollicitude et la résolution des conflits interpersonnels, tandis que la deuxième orientation (distinctive des hommes) encouragerait le respect des règles et l'accomplissement du droit individuel, au détriment de l'attention aux besoins d'autrui et à l'apaisement⁶⁰. Ainsi, l'exigence de devoir se conformer à « l'éthique de la justice » qui contraste, voire s'oppose à « l'éthique du care » peut donner lieu à un sentiment d'ambivalence chez les femmes

⁵⁶ L. WÄNGNERUD, « Women in parliaments : Descriptive and substantive representation », *op. cit.*, p. 61, notre traduction.

⁵⁷ M. MAIER, « On the gendered substructure of organization : Dimensions and dilemmas of corporate masculinity », in G. N. POWELL (éd.), *Handbook of gender and work*, Thousand Oaks, Sage Publications Inc, 1999, p. 69-94.

⁵⁸ A. E. M. VAN VIANEN et A. H. FISCHER, « Illuminating the glass ceiling : The role of organizational culture preferences », *Journal of Occupational and Organizational Psychology*, 75/3, 2002, p. 316, notre traduction.

⁵⁹ C. GILLIGAN, *Une si grande différence*, *op. cit.*

⁶⁰ C. GILLIGAN et J. ATTANUCCI, « Two moral orientations : Gender differences and similarities », *Merrill Palmer Quarterly*, 34/3, 1988, p. 223-237 ; P. PAPERMAN et S. LAUGIER, « L'éthique de la sollicitude », *Sciences humaines*, 177/12, 2006, p. 6 ; E. E. A. SKOE, « The ethic of care : Issues in moral development », in E. E. A. SKOE et A. VOR DER LIPPE (éd.), *Personality development in adolescence : A cross national and life span perspective. Adolescence and society*, Florence, US, Taylor & Francis/Routledge, 1998, p. 144-171 ; E. E. A. SKOE et R. DIESSNER, « Ethic of care, justice, identity, and gender : An extension and replication », *Merrill Palmer Quarterly*, 40/2, 1994, p. 272-289.

qui valorisent le plus cette dernière. Ce sentiment peut, dans certains cas, les amener à désinvestir leur position de pouvoir et à quitter la scène politique⁶¹. Enfin, différent.e.s auteur.e.s ont montré, qu'en amont, ce sont surtout les femmes affichant une certaine préférence pour le travail sous pression, la compétition et le pouvoir qui sont attirées par un poste décisionnel⁶², avec pour conséquence que seules les femmes les moins orientées vers les valeurs relationnelles/féminines rentrent dans le système et y restent.

Les constats qui précèdent suggèrent que, si les normes en vigueur dans les sphères décisionnelles demeurent inchangées, la société ne deviendra pas plus pacifique et ceci en dépit d'une éventuelle égalité numérique entre hommes et femmes en ces lieux. Une telle prédiction est d'ailleurs conforme aux principes de la TRS. Nous l'avons vu, cette théorie postule que la répartition des femmes et des hommes dans des rôles sociaux statutairement inégaux est à l'origine de différences sexuées. Il s'en suit logiquement que, dans une société où la répartition des rôles entre les femmes et les hommes tend vers l'égalité, les différences entre les femmes et les hommes devraient tendre à disparaître, ce qui revient à dire que les hommes y adhèreraient plus à la norme féminine et les femmes plus à la norme masculine que dans des sociétés plus inégalitaires. Dans une telle configuration, le résultat de l'opération pour le niveau de pacifisme de la société serait nul. En poursuivant le raisonnement, nous pourrions même envisager qu'une société plus égalitaire soit moins pacifique si une plus grande adhésion des femmes à la norme masculine n'était pas contrebalancée par une plus grande adhésion des hommes à la norme féminine.

Vers une synthèse

La TRS nous a permis d'envisager tour à tour la possibilité que, si les hommes et les femmes disposaient d'un accès égal aux positions de pouvoir, la société serait plus pacifique et la possibilité inverse, c'est-à-dire que, si les hommes et les femmes disposaient d'un accès égal aux positions de pouvoir, la société ne serait pas plus pacifique, voire le serait moins. Comment concilier ces possibilités apparemment contradictoires ? Une façon d'y parvenir consiste à se référer une nouvelle fois aux travaux des partisans de la TRS. Celles-ci mettent en avant deux éléments qui permettent de faire pencher la balance en faveur de l'effet pacificateur d'un plus grand pouvoir politique des femmes. Elles font d'abord remarquer que la convergence dans la répartition des rôles sociaux entre les femmes et les hommes n'est pas symétrique⁶³, en ce sens que la sous-représentation des femmes dans les rôles professionnels de haut statut se résorbe plus vite que la sous-représentation des hommes dans les rôles domestiques⁶⁴. Elles font ensuite le parallèle avec les résultats

⁶¹ D. DAHLERUP, « From a small to a large minority : women in Scandinavian politics », *op. cit.*

⁶² A. CASINI, « Les représentations sociales de « l'emploi idéal pour soi » : une analyse en amont de la ségrégation professionnelle selon le genre », *Anais : Série psicologia*, 11, 2015, p. 35-64 ; A. E. M. VAN VIANEN et A. H. FISCHER, « Illuminating the glass ceiling : The role of organizational culture preferences ».

⁶³ A. H. EAGLY *et al.*, « Gender gaps in sociopolitical attitudes : a social psychological analysis », *op. cit.*

⁶⁴ Voir aussi L. BERENI *et al.*, *Introduction aux études sur le genre*, *op. cit.*

des études qui s'intéressent à l'intériorisation des normes de genre. Quand celles-ci sont analysées à travers le temps, elles montrent en effet que, si les femmes continuent à adhérer plus que les hommes à la norme féminine et si, en revanche, elles adhèrent de plus en plus à la norme masculine, l'intériorisation de la norme féminine par les hommes reste faible⁶⁵.

Bien que transformées par les positions de pouvoir qu'elles occupent, les femmes disposeraient donc d'un atout majeur qui leur permettrait d'y « importer » des valeurs relationnelles, à savoir leur androgynie psychologique. Mais, pour qu'elles soient en mesure d'effectuer des changements dans les normes en vigueur dans les sphères décisionnelles, il conviendrait, selon nous, qu'elles puissent atteindre un seuil critique, bien que l'enjeu ne se situe sans doute pas au seul niveau du nombre des hommes et des femmes dans les positions de pouvoir. Ainsi, comme le souligne Dahlerup, « la culture politique est plus qu'une convention sociale entre politicien.ne.s. (...) Bien que les changements de conventions sociales puissent advenir sans trop de problèmes, il est nécessaire de déployer un effort délibéré afin de modifier des aspects plus fondamentaux de la culture politique. Puisque la politique n'est pas la physique, il faudra viser la mise en place d'*actes critiques*, plus que celle d'une *masse critique* [de femmes] »⁶⁶.

Le deuxième élément mis en avant par les partisans de la TRS est la sophistication politique progressive observée chez les femmes⁶⁷. Faisant référence à des études qui montrent que quand les individus améliorent leurs connaissances en politique, ils développent des préférences politiques plus prononcées et plus cohérentes⁶⁸, elles affirment que les attitudes politiques des femmes reflètent de plus en plus fidèlement leur position dans la société. Corollaire de cette affirmation, la convergence observée dans la répartition des rôles sociaux ou dans l'intériorisation des normes de genre est susceptible d'aller de pair avec une divergence plus prononcée dans les attitudes politiques des femmes et des hommes. Les conséquences potentielles sur le vote sont évidentes dans la mesure où, dans nos sociétés démocratiques, les politicien.ne.s doivent, bon gré mal gré, composer avec un électorat qui, sur un certain nombre de dossiers, est traversé par une division sexuée. Une telle analyse suggère que l'influence politique subversive des femmes augmentera en même temps que leur accession à des positions de pouvoir et leur connaissance en politique.

Une autre façon de concilier la thèse et l'antithèse développées dans cet article oblige à sortir du cadre de la TRS. En effet, en conceptualisant le genre comme le produit d'une division sexuée du travail, cette théorie ne permet pas de l'envisager comme un système de domination. Or, un lien a été postulé et démontré entre le degré de

⁶⁵ J. M. TWENGE, « Changes in masculine and feminine traits over time : A meta-analysis », *Sex Roles*, 36/5-6, 1997, p. 305-325.

⁶⁶ D. DAHLERUP, « From a small to a large minority : women in Scandinavian politics », *op. cit.*, p. 290, notre traduction, nous soulignons.

⁶⁷ R. B. RAPOPORT, « Sex differences in attitude expression : A generational expression », *Public Opinion Quarterly*, 46, 1982, p. 86-96, cité par A. H. EAGLY *et al.*, « Gender gaps in sociopolitical attitudes : a social psychological analysis », *op. cit.*

⁶⁸ C. M. LUSK et C. M. JUDD, « Political expertise and the structural mediators of candidate evaluations », *Journal of Experimental Social Psychology*, 24, 1988, p. 105-126, cité par *ibid.*

discrimination et de violence employé par une société à l'égard d'une ou de plusieurs composantes de sa population et son niveau d'hostilité sur la scène internationale⁶⁹. Ce lien se justifie en théorie par le fait que les systèmes de domination se caractérisent par un certain niveau d'intolérance et une structure hiérarchique qui procèdent de normes encourageant certains groupes à se considérer comme supérieurs aux autres. Dans cette approche alternative, ce sont les normes qui précèdent et déterminent la répartition des rôles sociaux là où, dans la TRS, c'est la répartition des rôles sociaux qui précède et détermine les normes⁷⁰. Par conséquent, il se pourrait que l'effet pacificateur d'un plus grand pouvoir (politique) des femmes ne soit pas l'œuvre des femmes elles-mêmes mais plutôt des normes que leur émancipation représente.

Conclusion

Dans le débat autour du lien présumé entre les femmes et la paix, deux conceptions de l'égalité hommes-femmes coexistent. Selon une première conception, améliorer l'accès des femmes à des positions de pouvoir encore trop souvent occupées par les hommes et qui véhiculent des valeurs instrumentales/masculines contribuerait à rendre la société plus pacifique. Dans sa fiction épistolaire⁷¹, Virginia Woolf exprime son scepticisme à l'égard de cette possibilité. Elle craint en effet que, si les femmes en venaient à intégrer en masse la « société des hommes », elles ne soient façonnées dans le même moule que les hommes dont elles deviendraient au fil du temps des copies conformes qui approuveraient les mêmes politiques belliqueuses. Sur la base des résultats des travaux empiriques qui ont été menés depuis lors sur la question, nous portons un jugement plus positif et concluons à l'effet pacificateur d'un plus grand pouvoir (politique) des femmes. Cet effet est toutefois complexe, encore mal compris et ne s'explique qu'en partie par la théorie des rôles sociaux. Etant donné le relatif désintérêt dont elle jouit dans les champs tant scientifique que politique⁷², nous sommes en revanche incapables de nous prononcer sur le bien-fondé de la conception de l'égalité privilégiée par Virginia Woolf. Selon cette deuxième conception, c'est en accordant plus de pouvoir aux professions occupées en majorité par les femmes et qui véhiculent des valeurs relationnelles/féminines que l'on œuvrera le plus efficacement pour la paix⁷³. Si donc notre texte propose des éléments de réponse à la question de

⁶⁹ M. CAPRIOLI, « Gendered conflict », *op. cit.*

⁷⁰ Voir aussi E. MELANDER, « Gender equality and intrastate armed conflict ? », *International Studies Quarterly*, 49, 2005, p. 695-714.

⁷¹ V. WOOLF, *Trois guinées*, *op. cit.*

⁷² Voir aussi P. WERBNER, « Political Motherhood and the Feminisation of Citizenship : Women's Activisms and the Transformation of the Public Sphere », in N. YUVAL-DAVIS et P. WERBNER (éd.) *Women, citizenship and difference*, Londres, Zed Books, 1999, p. 221-245.

⁷³ Les deux conceptions sont bien entendu compatibles. Nous avons néanmoins observé qu'elles ne bénéficiaient pas de la même popularité. Dans un échantillon composé principalement d'adultes actifs recrutés en Belgique et en Italie, alors que moins de 1% des participant.e.s marquait son désaccord avec l'item « Les femmes et les hommes devraient recevoir un salaire égal pour un travail égal », plus de 20% marquaient leur désaccord avec l'item « Le travail non rémunéré des femmes devrait être socialement plus valorisé » (N. VAN DER LINDEN, D. GHILANI, et A. CASINI, « The gender gap in attitudes toward war from a gender perspective : A cross-cultural investigation in Belgium and Italy » communication présentée

savoir si une société plus égalitaire est plus pacifique, nous espérons qu'il contribuera aussi et surtout à stimuler la réflexion sur les freins psychologiques et sociaux à la valorisation des valeurs relationnelles/féminines et sur les conséquences d'une telle valorisation sur le niveau de pacifisme des sociétés.

au 2014 Annual Scientific Meeting of the International Society of Political Psychology, Rome, 4-7 juillet, 2014). Dans un échantillon composé principalement d'étudiant.e.s belges, le taux de désaccord avec chacun de ces items était, respectivement, de 4 et 27% (N. VAN DER LINDEN *et al.*, « Attitudes towards war through a gender lens », *op. cit.*).

La constance du « naturel »

Processus de sélection et d'affectation des femmes volontaires dans l'Armée suisse

Stéphanie MONAY

La défense suisse repose sur la conscription *obligatoire* masculine inscrite dans la Constitution qui prévoit que « les Suissesses peuvent servir (...) à titre volontaire »¹. Ce cas d'« armée de milice » a rarement été pris comme terrain d'enquête sur la question des femmes militaires ; les recherches s'intéressent en effet plutôt aux armées professionnelles où l'abandon de la conscription obligatoire masculine va souvent de pair avec une féminisation des effectifs militaires², ou à l'armée israélienne, où l'obligation vaut pour les deux sexes³. Le caractère *volontaire* de l'engagement militaire féminin implique bien souvent une féminisation minimale, comme en Suisse : en mars 2015, 1 083 femmes étaient incorporées dans l'armée et représentaient environ 0,6% de l'effectif réel⁴. De plus, il renforce l'idée d'une institution historiquement construite et pensée pour et par les hommes et participe aux divers mécanismes sexués qui, mis au jour, butent contre le discours d'institution qui affirme aujourd'hui la complète intégration des femmes militaires.

Ce discours s'insère dans les évolutions récentes de la place des femmes militaires suisses depuis le Service complémentaire féminin (1939-1985), qui limitait l'instruction et l'engagement à des tâches de soutien. L'instauration du Service

¹ *Constitution fédérale de la Confédération suisse du 18 avril 1999*, article 59 « Service militaire et service de remplacement », al. 2, p. 101. Etat au 14 juin 2015.

² Voir R. F. TITUNIK, « The First Wave : Gender Integration and Military Culture », *Armed Forces & Society*, 26/2, 2000, p. 229-257 ; C. WEBER, *Les femmes militaires*, Rennes, PUR, 2015, p. 9-24 ; M. MONRIQUE *et al.*, « La place des femmes dans la professionnalisation des armées », *Etude du Conseil économique et social*, République française, 2004.

³ Voir notamment les travaux d'Orna Sasson-Levy ou d'Ilaria Simonetti.

⁴ CONFÉDÉRATION SUISSE, « Recensement de l'armée en 2015. Version abrégée », août 2015, p. 8.

féminin de l'armée (1985-1995) puis de l'organe Femmes dans l'Armée (1995-2003) leur ouvre au fil du temps de plus en plus de fonctions, de perspectives d'avancement et la possibilité d'être armées (sans pour autant rejoindre des fonctions à « mission de combat »⁵). C'est avec la réforme « Armée XXI » de 2004 que prend fin le statut spécifique des femmes dans le système militaire suisse : l'institution promeut dès lors une « égalité de statut entre militaires féminins et masculins »⁶. Ainsi, sur papier, elles peuvent désormais accéder à toutes les fonctions, notamment de combat, et à une « véritable » instruction militaire, avec la généralisation de l'armement. L'institution affirme à l'intention des femmes que « l'armée (...) permet en outre de [s']engager dans des domaines traditionnellement masculins »⁷. Il semblerait alors que ce dernier bastion du monopole masculin soit tombé et la division sexuée du travail militaire, dépassée⁸. Mais l'égalité dans les faits reste plus difficile à appliquer. Si, comme nombre de travaux l'ont montré, les femmes militaires rencontrent les mêmes difficultés que dans le monde du travail, il n'en demeure pas moins que le terrain militaire comporte ses spécificités : la dimension combattante et son corollaire, la place prégnante du corps et des performances physiques, en font partie, effets des représentations dominantes du travail militaire, imprégnées de virilité⁹.

Nous examinerons ici cet engagement volontaire à travers l'analyse d'un temps capital, le recrutement, moment où, comme dans l'univers militant, se cristallise tout « un ensemble d'outils de sélection constituant autant de barrières à l'entrée ou de filtres »¹⁰, et ce notamment en ce qui concerne les affectations à des fonctions militaires de natures différentes. Via le filtre des capacités physiques, nous montrerons comment une conception « naturelle » et sexuée des rôles militaires persiste malgré un discours de « pleine intégration » et d'ouverture, et comment le caractère volontaire de l'engagement des femmes militaires suisses peut aussi jouer un rôle dans ces mécanismes sexués.

Après avoir précisé la répartition des femmes militaires dans les troupes et les fonctions militaires, nous verrons comment le processus de sélection des personnes s'opère concrètement, notamment entre les fonctions dites « de combat » et celles qu'on qualifiera de non combattantes. C'est grâce aux observations lors de quatre recrutements mixtes et à des entretiens que nous proposons de saisir les logiques d'entrée des femmes dans l'Armée suisse et de leur (non-)affectation à des fonctions

⁵ G. SEEWER, « Les femmes dans l'armée suisse de 1939 à nos jours », *FDA-Info*, 2003, p. 13.

⁶ D. PORTMANN, « La femme dans l'Armée XXI », *FDA-Info*, 3, décembre 2003, p. 31.

⁷ ARMÉE SUISSE, Femmes dans l'Armée, « Je veux accomplir du service militaire », <http://www.vtg.admin.ch/internet/vtg/fr/home/militaerdienst/fda/ubersicht.html>, consulté le 13 octobre 2015.

⁸ Pour plus de détails sur l'histoire des femmes dans l'Armée suisse, voir D. HEUBERGER (éd.), *La femme dans l'armée suisse de 1939 à nos jours*, Hauterive, G. Attinger, 1990.

⁹ E. PRÉVOT, « Féminisation de l'armée de terre et virilité du métier des armes », *Cahiers du genre*, 48, 2010, p. 81-101.

¹⁰ O. FILLIEULE, « Travail militant, action collective et rapports de genre », in O. FILLIEULE et P. ROUX (éd.), *Le sexe du militantisme*, Paris, Les presses de Sciences Po, 2009, p. 60.

combattantes, considérées comme le « noyau dur des prérogatives masculines »¹¹. Si nous disposons de peu de données pour connaître la répartition des quelque mille femmes dans l'Armée suisse, les possibilités offertes par l'institution militaire lors des observations permettent de saisir les subtilités de la division du travail militaire. L'accès aux femmes militaires pour les entretiens fut, quant à lui, facilité par le statut « citoyen.ne en uniforme » des militaires suisses, le devoir de réserve ne s'imposant pas aussi fermement que dans les armées professionnelles.

Entre rôles combattants et non combattants : la place des femmes

Au-delà du discours d'égalité prôné par l'institution, comment les femmes se répartissent-elles concrètement dans les différentes troupes de l'Armée suisse ? Certaines troupes véhiculent des représentations plus « guerrières » que d'autres, où la place du combat est plus prégnante : si l'instruction au fusil d'assaut est commune à toutes les fonctions¹², les armes et les tactiques de combat plus sophistiquées restent confinées à quelques troupes. Le travail militaire se divise donc entre troupes combattantes et troupes non combattantes. Par troupes combattantes, nous comprenons celles qui sont mobilisées au front et reçoivent une instruction au combat plus importante que celle dispensée à tous les soldats¹³.

Sur la base des effectifs de juin 2013 repris dans un document de travail d'un membre du personnel de l'Armée suisse, on constate que les femmes se concentrent à la fois dans une troupe non combattante, la logistique (21,8%), et dans une troupe combattante, soit « l'épine dorsale de l'Armée suisse »¹⁴, l'infanterie (19,4%). S'ensuivent les troupes sanitaires (13,1%) et l'aviation (10,5%), qui inclut des fonctions de combat « aérien »¹⁵. Il faut comparer ces chiffres aux effectifs totaux par troupes ; ainsi, l'infanterie comprend le gros des contingents de l'armée d'active, avec 21,7%¹⁶. Les femmes sont donc relativement bien réparties dans cette troupe. Les troupes de la logistique représentent, elles, 5% de l'effectif total ; les femmes y sont donc bien présentes, tout comme dans les sanitaires (3%) et l'aviation (6,6%)¹⁷. Si nous regroupons troupes combattantes et troupes non combattantes, cela nous donne les effectifs féminins suivants :

¹¹ M. MONRIQUE *et al.*, *op. cit.*, p. 65.

¹² A quelques exceptions (mixtes) près.

¹³ La défense contre avions par exemple, si elle n'implique pas un combat « corps à corps », emploie des armes spécifiques en vue d'abattre des engins aériens.

¹⁴ CONFÉDÉRATION SUISSE, « L'infanterie », http://www.he.admin.ch/internet/heer/fr/home/themen/truppengattungen/die_infanterie.html, consulté le 13 octobre 2015.

¹⁵ Certaines étant soumises à une sélection et à une instruction spéciales et accrues, comme la fonction de pilote militaire.

¹⁶ ARMÉE SUISSE, *Armée suisse*, Berne, DDPS, 2009, p. 147.

¹⁷ *Ibid.*

Tableau 1. Effectifs féminins dans l'Armée suisse

<i>Type de troupes</i>	<i>Troupes</i>	<i>Effectifs</i>	<i>Pourcentages effectifs</i>
Combattantes	Infanterie ; troupes blindées ; artillerie ; aviation ; défense contre avions ; sécurité militaire	347	44%
Non combattantes	Génie ; transmission ; sanitaires ; sauvetage ; aide au commandement ; logistique ; défense atomique, biologique, chimique	441	56%
Total		788	100%

Source : document de travail d'un membre du personnel de l'Armée suisse (juin 2013).

Par ces regroupements, on constate que les femmes sont affectées un peu plus dans des troupes non combattantes, mais la proportion qui rejoint les troupes combattantes confirmerait l'ouverture affirmée par l'institution. Il faut cependant signaler que de nombreuses fonctions non combattantes sont rattachées à des troupes dites combattantes, comme celle de trompette, liée à l'infanterie, ou encore celle d'ordonnance de bureau qui se rencontre dans plusieurs troupes : il est donc difficile de déterminer avec exactitude la répartition des femmes entre rôles combattants et non combattants sur la base des troupes. Faute de disposer des données de l'armée sur les fonctions occupées par les femmes, c'est via les données du personnel en charge du recrutement des femmes dans l'armée sur 156 recrutements mixtes entre janvier 2001 et janvier 2014 – donc via la connaissance de leur affectation en début d'engagement –, que l'on pourra se faire une idée plus précise de la répartition sexuée entre les rôles militaires. Ces données nous permettent de connaître la fonction de 1 427 femmes ainsi que la dimension combattante ou non combattante de celle-ci.

Tableau 2. Fonctions occupées par les femmes

<i>Types de fonction</i>	<i>Nombre de femmes affectées</i>	<i>Pourcentage de femmes affectées</i>
Combattantes	138	9,5%
Non combattantes	1 289	90,5%
Total	1 427	100%

Source : document de travail d'un membre du personnel de l'Armée suisse sur 156 recrutements mixtes (janvier 2001-janvier 2014).

Ce tableau montre que rares sont les femmes à endosser une fonction combattante, ce qui relativise les données par troupes et démontre une certaine persistance d'une division sexuée du travail militaire. Cependant, ces données ne permettent pas de définir si la division sexuée du travail militaire dépend des mécanismes propres à l'institution ou si ce sont les femmes elles-mêmes qui manifestent le souhait de s'engager dans des

fonctions non guerrières, dans la continuité d'une socialisation sexuée¹⁸ antérieure qui les écarterait des rôles traditionnellement dévolus aux hommes. Le recours aux observations pourra éclairer cela ainsi que l'étalon central de cette division sexuée du travail militaire : les capacités physiques.

« Les besoins de l'armée priment » : les capacités physiques comme diviseur

Comment se déroulent l'affectation et la division sexuée du travail militaire ? L'Armée suisse organise environ une dizaine de recrutements dits mixtes chaque année, répartis sur six centres de recrutement. Le recrutement se déroule sur deux à trois jours, avec des séances d'information générales – dont l'une est réservée aux femmes –, et des tests dont le but est de déterminer l'aptitude des recruté.e.s à réaliser un service militaire, mais aussi de mesurer leurs capacités et leur santé physiques et mentales. Au cours de ces journées, chacun.e est amené.e à remplir la « feuille rose » ; ce formulaire comprend des informations sur la personne (formation, activité et projets professionnels, problèmes de vue, permis de conduire, ...) et les souhaits en matière d'engagement (fonction, modèle de service, dates de l'école de recrues, ...). Le recrutement se soldera par l'entretien d'affectation avec un.e membre du personnel du centre pour peu que les tests médicaux et psychologiques confirment l'aptitude au service. C'est là que s'opère la première division du travail militaire, avec l'affectation des individus à telle ou telle troupe ou fonction. Lors de la première séance d'information, le personnel du centre édicte la règle d'affectation : « Le principe, c'est la bonne personne à la bonne place. Les besoins de l'Armée priment », avant de présenter un tableau explicitant l'ordre des critères d'affectation où les « capacités » sont en première position, suivies des besoins de l'institution, de la date d'engagement, tandis que les « désirs » de la future recrue se retrouvent « en dernière priorité »¹⁹.

Ces « capacités » renvoient aux profils des fonctions militaires, qui exigent pour certaines de multiples caractéristiques (taille, formation et qualifications professionnelles spécifiques, test pré-militaire, résultats aux tests « d'intelligence et de personnalité »²⁰) et sont cataloguées centralement en fonction des points obtenus au test de fitness lors du recrutement (TFR). Si le titre honorifique de la Distinction sportive au TFR se base sur un barème différencié pour les hommes et les femmes, c'est celui d'« hommes et femmes » qui fait foi pour décider des affectations aux fonctions depuis 2007. Ce barème unisexe s'inscrit dans la continuité de la réforme « Armée XXI » qui ouvre toutes les fonctions aux femmes, comme l'explique une membre du personnel de l'armée en charge du recrutement féminin :

¹⁸ Qui inculque « l'intériorisation d'une représentation sexuée de soi ». Analyser les socialisations sexuées implique de saisir comment « chaque société [et instance socialisatrice] s'occupe de masculiniser ses garçons/[hommes] et de féminiser ses filles/[femmes], selon un processus construit qui varie d'une culture à l'autre », d'une instance à l'autre (J. DELALANDE, « La socialisation sexuée à l'école : l'univers des filles », *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, 51, 2003, p. 74).

¹⁹ Notes de terrain, 2 février 2015.

²⁰ ARMÉE SUISSE, *Le recrutement*, Berne, DDPS édition, 2015, p. 7.

Alors ça s'est passé comme ça. Avant on avait uniquement des recrutements pour femmes, jusqu'en 2004, les femmes devaient arriver à 80% de ce que faisait l'homme. Après 2004, avec les changements d'Armée XXI, on a décidé que la femme devait faire à l'armée exactement la même chose que l'homme. (...) Après on s'est dit « mais si elles doivent faire exactement la même chose, à ce moment-là on doit aussi faire le sport [le test TFR] avec les mêmes tableaux, parce que sinon c'est pas possible de le faire avec une même affectation si on a d'autres barèmes ». (...) C'est pour ça qu'on a dû... on était un peu contre parce qu'on a dit « c'est quand même des femmes », mais pour finir on a trouvé la solution : on met les deux points dans le livret de service, pour l'incorporation dans la fonction on prend le barème hommes et femmes, et on fait le barème femmes pour la distinction²¹.

La réforme amène donc l'institution à muscler ses exigences en terme de capacités physiques à l'égard des femmes, même si ce point ne semble pas avoir fait consensus lors de son application (« c'est quand même des femmes »). Sans entrer dans le détail des cinq exercices qui composent ce TFR, pour prétendre à une palette intéressante de fonctions, les candidat.e.s doivent obtenir un peu plus de la moitié des 125 points à la clé, comme l'annonce en séance d'accueil un responsable de centre : « Avec 65 points aux tests sportifs, vous avez 70% des fonctions qui vous sont ouvertes »²². Ce sont notamment les fonctions de combat qui en exigent le plus : elles sont considérées comme plus exigeantes physiquement lors de l'instruction et dans leurs finalités.

Or, sur les 64 femmes dont nous avons pu observer les performances lors des tests sportifs, 54 n'obtiendront pas ces 65 points. Parmi les cinq exercices du test, deux s'avèrent particulièrement difficiles pour les candidates, car ils se basent surtout sur la puissance physique : le jet du ballon lourd (« force explosive des bras ») et le saut en longueur sans élan (« force explosive des jambes ») où elles ne parviennent que rarement à atteindre 10 points sur les 25 à la clé. Ce constat est confirmé par l'un des experts sport encadrant ce TFR : « Le ballon et le saut, là elles peinent pas mal, elles arrivent pas souvent à « suffisant » »²³.

Les candidates sortent en général assez déçues du TFR. Certaines l'expriment par de la colère ou des pleurs, car beaucoup comprennent alors que leurs attentes ne pourront être satisfaites lors de l'entretien. Jusque-là, elles restent pourtant très optimistes, et ce malgré le discours institutionnel qui leur est adressé pendant ces deux jours. Si une analyse documentaire des productions de l'Armée suisse à destination des femmes militaires montrait déjà un cadrage insistant sur les « carences » des femmes au niveau des aptitudes sportives et de la force physique²⁴, ce discours apparut aussi pendant les observations. La fameuse « séance pour les dames » est à ce titre très explicite. Cette séance aborde les spécificités de l'engagement des femmes dans l'Armée suisse ; elles vont des déplacements de service en cas de grossesse à la hauteur des talons pour la tenue de sortie militaire. Elle permet aussi d'insister sur

²¹ Extrait d'entretien, 9 juillet 2014.

²² Notes de terrain, 2 juillet 2015.

²³ Notes de terrain, 28 janvier 2014.

²⁴ S. MONAY, « Les femmes dans l'Armée suisse : un discours entre égalité et stéréotypes de genre », in C. WEBER (éd.), *Les femmes militaires*, Rennes, PUR, 2015, p. 207-218.

l'importance des aptitudes sportives pour l'affectation et par là-même sur le caractère immuable de cette différenciation hommes-femmes :

Je précise, on aura sûrement un certain mécontentement face à vos résultats de sport, mais comme les garçons, on est obligé d'en tenir compte. *Et la condition humaine étant ce qu'elle est, vous avez des résultats sportifs plus bas que les hommes*²⁵.

Dès le premier jour du recrutement, le discours de l'institution se veut « réaliste » et tend à contenir les ambitions des candidates « pour éviter des déceptions »²⁶, les « prouesses physiques [restant] l'apanage de l'homme »²⁷. Cette posture est résumée par un haut gradé présent à l'un des recrutements mixtes : « Avoir la volonté, ce n'est pas avoir la capacité »²⁸. Ainsi, le fait que des fonctions restent hors de portée des femmes reste perçu comme dans l'ordre « naturel » des choses au sein de l'institution. La division sexuée du travail militaire se fonde donc sur les capacités physiques, où la différenciation « innée » entre hommes et femmes reste fortement instituée et acceptée socialement.

Dès lors, que reste-t-il des attentes et des souhaits des candidates lors de l'entretien d'affectation ? L'avantage des observations sur les chiffres présentés jusque-là est de permettre de connaître les intentions des femmes avant leur engagement.

« Je veux que ça bouge ! » : les attentes des femmes au recrutement

Nous pouvons prendre acte de l'écart entre les choix des femmes et leur incorporation finale grâce aux interactions avec les candidates lors des recrutements, aux observations de la séance de la « feuille rose » et des entretiens d'affectation. Ces choix sont liés aux raisons de l'engagement, que nous ne développerons pas ici, et s'insèrent souvent dans une stratégie qui vise à tirer de l'engagement militaire des rétributions formatives pour la sphère professionnelle. C'est le cas entre autres des femmes intéressées par les professions de sécurité, en premier lieu la police. L'intérêt pour une fonction combattante ou non combattante semble donc suivre cette stratégie : la future policière s'oriente vers des fonctions de combat, plus proches selon ses représentations de ce type de métier, tandis que la future étudiante en médecine ou en école de santé vise les troupes sanitaires.

Pendant les recrutements, nombreuses sont celles qui émettent le souhait d'entrer dans des troupes de combat et d'exercer une fonction combattante, signe que certaines fonctions sont plus valorisées que d'autres, comme celles de grenadier²⁹ ou de fantassin. Cette tendance est confirmée par un membre du personnel du centre :

On verra aussi ce qu'elles mettent comme fonction, mais souvent... Elles veulent faire grenadier, grenadier de char, police militaire, fantassin, mais ça ne va pas³⁰.

²⁵ Notes de terrain, 24 août 2015. Je souligne.

²⁶ Notes de terrain, 2 février 2015.

²⁷ C. DOWLING, *Le mythe de la fragilité. Déceler la force méconnue des femmes*, Montréal, Le Jour, 2001, p. 29.

²⁸ Notes de terrain, 27 janvier 2014.

²⁹ Les grenadiers d'Isone font partie des troupes dites d'élite. Aucune femme n'a encore été incorporée dans cette fonction.

³⁰ Notes de terrain, 24 août 2015.

Le personnel en charge du recrutement ne cache parfois pas son exaspération face aux choix des femmes, qu'il juge peu sensés, comme l'illustre la séance de « la feuille rose » :

Le groupe 1 se rend en salle informatique avec deux responsables du recrutement, où les candidates vont remplir leur feuille rose sur les PC. Cette feuille rose demande plusieurs informations personnelles (...) ainsi que leurs choix de fonctions militaires dans l'ordre des préférences. L'un des responsables leur explique chaque partie du formulaire. (...) La responsable G. circule parmi les candidates pour répondre à leurs questions dès qu'elles lèvent la main. Devant moi, je distingue que l'une des candidates a mis « grenadier » en premier choix de fonction. Une fois leur formulaire enregistré, les candidates quittent la salle. G. vient vers moi l'air dépité : « Il y en a qui ont mis grenadier de char, explorateur et grenadier comme choix, ça ne va pas ». Elle estime que ces choix « ne sont pas du tout raisonnables »³¹.

Le souhait de rejoindre des fonctions de combat, voire même d'élite, émis par les candidates semble donc de l'ordre de l'« utopie »³² pour les représentant.e.s de l'institution. Les entretiens d'affectation confirment que nombre de femmes souhaitent s'orienter vers des fonctions de combat, vers « un truc qui bouge »³³. Nous avons collecté les choix et les affectations de 65 femmes lors de ces quatre recrutements mixtes, ce qui nous permet d'évaluer l'écart entre les attentes et le rôle militaire finalement endossé.

Tableau 3. Choix et affectations des femmes

Type de fonctions	1 ^{er} choix*	Pourcentage 1 ^{er} choix	Affectations	Pourcentage d'affectations
Combattantes	25	38,5%	7	11%
Non combattantes	40	61,5%	56	86%
Données manquantes	0	0%	2	3%
Total	65	100%	65	100%

Source : observations de recrutements mixtes (2014-2015).

* Pour ce tableau, nous avons pris en compte le premier choix d'incorporation, les souhaits devant figurer sur la « feuille rose » dans l'ordre des préférences.

Ainsi, si une proportion intéressante des candidates souhaite remplir un rôle combattant dans l'Armée suisse (38,5%), l'affectation en fonction des points au TFR les voit entrer dans l'institution dans des rôles non combattants (86%). D'autres exigences non remplies peuvent être à l'origine de cette « réorientation » (comme les tests psychologiques), mais c'est bien la question du sport qui est capitale lors de la décision d'incorporation et qui est présentée à la candidate pour justifier sa non-affectation aux fonctions souhaitées. Cette centralité d'un champ (le sport) dont l'un

³¹ Notes de terrain, 27 janvier 2014.

³² Terme utilisé par une responsable du recrutement des femmes. Notes de terrain, 13 janvier 2015.

³³ Formulation adoptée à plusieurs reprises par des candidates lors des observations.

des fondements est la catégorisation et la séparation par sexe, constitue un obstacle de taille pour l'accès des femmes à tous les domaines de l'armée³⁴.

Face à un engagement volontaire, une certaine souplesse

La dimension contraignante des résultats au TFR est néanmoins atténuée lorsqu'une « nécessité pratique » s'impose. En effet, si les femmes doivent faire preuve des mêmes capacités que les hommes pour prétendre aux fonctions de combat, certains besoins de l'Armée suisse peuvent conduire à aménager les exigences. La fouille corporelle, qui fait partie des tâches de certaines fonctions exigeantes, comme les grenadiers police militaire ou les soldats de sûreté, peut devoir être exécutée sur des femmes – civiles ou militaires. La « sexuation de ce type de tâche »³⁵ qui implique une division sexuée du travail, permet alors à des femmes à qui il manque quelques points au TFR de rejoindre ces troupes combattantes :

Si dans les grenadiers police militaire, comme dans les soldats de sûreté, on a vraiment besoin de femmes, puisqu'il n'y a qu'une femme qui peut fouiller une femme, alors aussi ça. Alors si une femme elle arrive à faire la distinction sportive de 80 points sur le [barème] hommes, (...) si elle veut aller, on la laisse aller³⁶.

Ainsi, la division sexuée d'une tâche spécifique permet ici de dépasser – dans une moindre mesure – la division sexuée du travail militaire, comme nous avons pu le constater lors d'entretiens d'affectation. Ces derniers ont aussi mis en évidence une relative souplesse du personnel de l'armée afin de trouver un juste milieu entre les attentes des candidates et les exigences de l'institution, dans une logique qui veut « prendre en compte qu'elles s'engagent *volontairement* »³⁷. Il s'agit alors d'incorporer la candidate sous une fonction non combattante dans une troupe combattante. Cette pratique de compromis – qui les confine cependant toujours « dans des tâches éloignées de la fonction institutionnelle »³⁸ – explique aussi les effectifs féminins par troupes constatés plus haut :

La candidate V. entre pour son entretien. Le gradé M. passe en revue ses qualifications ainsi que ses résultats. Elle obtient la distinction sportive avec 52 points au TFR sur le tableau hommes, ainsi que la recommandation de cadre. Elle espère commencer l'école de police à Genève, en octobre 2016. M. passe en revue ses souhaits d'affectation : grenadier police militaire, soldat de sauvetage et soldat d'artillerie. « Ça ne va pas être possible » lui annonce-t-il. Elle lui demande alors : « C'est possible d'avoir quelque chose dans l'action³⁹ ? » Ce à quoi M. répond : « Alors je peux vous mettre dans l'action, mais ce n'est pas vous qui allez faire l'action, vous me comprenez ? ». Il lui propose ensuite de trouver une fonction

³⁴ A. BOHUON et G. QUIN, « Quand sport et féminité ne font pas bon ménage... », *Le sociographe*, 2/38, 2012, p. 23-30.

³⁵ G. PRUVOST, *Profession : policier. Sexe : féminin*, Paris, Ed. de la Maison des sciences de l'homme, 2007, p. 211.

³⁶ Extrait d'entretien, 9 juillet 2014.

³⁷ Propos d'un préposé aux entretiens d'affectation. Notes de terrain, 25 août 2015.

³⁸ E. PRÉVOT, *op. cit.*, p. 84.

³⁹ « Action » détermine une certaine catégorie de fonctions : les plus exigeantes et combattantes.

dans les troupes d'infanterie. Il prévoyait les fonctions de soldat de ravitaillement ou comptable de troupe en raison de son diplôme d'école de commerce, mais elle ne se dit pas très emballée par ces options. Il lui propose alors la fonction de soldat d'échelon de conduite (...) ⁴⁰.

Les candidates à qui cette option a été proposée semblent satisfaites en général de cet arrangement. Cela met aussi en lumière que si les entretiens d'affectation avec des hommes excluent la négociation, la loi les contraignant, les femmes peuvent, elles, bénéficier d'arrangements (limités) et s'exprimer sur les affectations qui leur sont proposées, et ce afin d'aboutir à « une situation vraiment *win-win* » ⁴¹ et à la signature de leur engagement ⁴².

Tension entre discours d'égalité symbolique et pratiques d'inégalité « naturelle »

Si l'Armée suisse s'est ouverte aux femmes au fil du temps et leur donne la possibilité théorique de servir dans toutes les armes, nous avons démontré qu'une division sexuée du travail militaire entre rôles combattants et non combattants a toujours cours. La sélection basée sur les capacités physiques implique que les femmes restent rares, voire absentes, dans les troupes de combat et les fonctions les plus « guerrières ». Ainsi, malgré leur volonté de rejoindre des fonctions combattantes, les tests sportifs du recrutement, qui réservent une part importante à la puissance physique, s'avèrent des épreuves dont elles seront rares à sortir victorieuses : le « corps viril comme norme » ⁴³ s'impose et disqualifie les futures recrues qui n'y satisfont pas, et ce même si certains arrangements peuvent découler du caractère volontaire de leur engagement et/ou des besoins ponctuels de l'institution.

Les femmes font-elles la guerre ? Alors même que l'Armée suisse conçoit la guerre comme peu envisageable – ses opérations à l'extérieur se situent dans le cadre de missions de promotion de la paix et d'aide humanitaire, dans la logique de la politique de « neutralité » du pays –, les femmes accèdent difficilement aux troupes et aux fonctions de combat. On est donc face à une tension entre un discours « de principe » qui garantit une égalité hommes-femmes abstraite et une certaine inertie des pratiques et des représentations, toujours fortement naturalisées. Le front, le « corps à corps », la bataille restent, même confinés dans un imaginaire peu probable, le monopole des hommes.

⁴⁰ Notes de terrain, 25 août 2015. Nous soulignons.

⁴¹ Propos adressés aux candidats responsable du recrutement lors de la séance d'information « des dames ». Notes de terrain, 25 août 2015.

⁴² Elles peuvent encore se retirer à ce stade.

⁴³ J. TÉBOUL, « Masculiniser le corps féminin ? Institution militaire et socialisation sexuée », in L. GUYARD et A. MARDON (éd.), *Le corps à l'épreuve du genre : entre normes et pratiques*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2010, p. 147.

« J'aime la guerre ! »

Itinéraires des femmes combattantes en RDC

Achille SOMMO PENDE

Introduction

Commençons par une phrase terrible prononcée par une jeune femme interviewée dans le reportage que vous allez voir tout de suite. J'aime la guerre !, nous dit cette Congolaise. Une phrase qui choque surtout lorsqu'elle sort de la bouche d'une femme. En République démocratique du Congo, les femmes sont non seulement victimes de viols à grande échelle, elles sont aussi parties prenantes dans les violences. Salomé, Clarisse et les autres se sont engagées, certaines dans les milices, d'autres dans l'armée. Rien ne leur fait peur, ni les armes à feu, ni les longues marches forcées dans les forêts. Comme leurs collègues masculins, elles pillent, brûlent et tuent sans hésiter. Et peut-être que leur désespoir les rend encore plus cruelles que les hommes. Comment ces jeunes Congolaises en sont-elles arrivées là ? Est-ce par soif de vengeance ? D'un certain idéalisme ? Stéphanie Lammoré est allée enquêter sur place parfois au péril de sa vie.

Ce discours d'une journaliste qui introduit un documentaire intitulé « Les nouvelles amazones du Congo » sur la chaîne Arte¹, est symptomatique des normes de genre qui associent les femmes à des stéréotypes. La violence des femmes reste associée à un phénomène déviant et antinomique à la féminité, même si des

¹ Un film de Stéphanie Lammoré, Mathieu Goasguen et Bruno Tabaskko, diffusé la première fois en petit format (22 minutes) le 8 février 2014 sur Arte, puis en grand format (52 minutes) le 21 août 2015 sur la chaîne LCP, https://www.youtube.com/watch?v=Dl6xMzy_hLk.

études récentes invalident ces stéréotypes², y compris dans cette revue³. Cela dit, participer à la violence armée est une chose, s'y complaire en est une autre. Nous nous efforcerons ici de comprendre comment l'itinéraire de ces combattantes en RDC peut les amener à tenir ce discours considéré par beaucoup, comme la journaliste d'Arte, comme *choquant* et donc anormal. Est-ce une stratégie de survie ou un reflet des traumatismes de la guerre ? S'agit-il d'un phénomène isolé ou d'une tendance bien réelle ? Ou s'agit-il tout simplement d'une des conséquences de l'émancipation des femmes ? Nous proposons une démarche fondée sur la notion de « trajectoire sociale » qui traduit l'itinéraire de vie d'un acteur « dont les tournants majeurs ou les séquences repérables sont produits par des déterminants sociaux ou des intérêts personnels ou alors s'inscrivent dans une logique de bifurcation »⁴.

Nous entendons confronter cette trajectoire connotée « hors du commun » avec les catégories analytiques qu'offrent les études de genre, afin de déterminer si cette expérience obéit à des constructions théoriques préétablies. Pour ce faire, nous nous sommes appuyé surtout sur les récits de vie présentés dans le documentaire réalisé par Stéphanie Lammoré. Ces récits décrivent les itinéraires, les expériences, les motivations et le regard que portent les femmes combattantes sur cette tranche de vie. Malgré la qualité des informations recueillies, celles-ci se révèlent limitées pour tirer des conclusions irréfutables. Ces limites ont été compensées par des recherches bibliographiques à propos d'expériences de femmes dans des contextes similaires. Notre argumentation se décline en deux parties. Nous commencerons par explorer les motifs qui poussent les combattantes congolaises à s'engager dans la violence armée avant de proposer des paradigmes qui pourraient justifier cet « attachement » à la guerre. Nous pourrions ainsi déterminer s'il s'agit d'une spécificité congolaise.

Types d'engagement des combattantes

Des témoignages recueillis par Stéphanie Lammoré, l'on peut dégager quatre types de raisons qui poussent les femmes à s'engager dans la lutte armée en RDC : la vocation, l'émotion, la conjoncture ou la contrainte. Cette classification est assez proche de celle opérée par Maritza Felices-Luna⁵ qui en a répertorié trois : par vocation, en raison de circonstances ou sous la contrainte. Nous distinguons ici les raisons circonstanciées (conjoncturelles) et les raisons émotionnelles : les premières relèvent d'une démarche pour améliorer sa condition, les secondes impliquent un choix en réaction à un choc émotionnel, en espérant l'annihiler. Par ailleurs, notre classification ne se limite pas aux groupes armés contestataires, mais englobe aussi les combattantes de l'armée régulière.

² L. BUCAILLE, « Femmes à la guerre. Egalité, sexe et violence », *Critique internationale*, Paris, Presses de Sciences Po, 60/3, 2013, p. 9-19.

³ L. CAPDEVILA, « Identités de genre et événement guerrier des expériences féminines du combat », *Femmes en guerres*, *Sextant*, 28, 2011, p. 11-26.

⁴ K. W. KRA, « Trajectoire d'une femme combattante de l'ex rébellion ivoirienne », *European Scientific Journal*, 10/32, 2014, p. 40.

⁵ M. FELICES-LUNA, « Déviance et politique : la carrière des femmes au sein de groupes armés contestataires », *Déviance et Société*, 32, 2008, p. 167.

Ainsi, le parcours des femmes engagées dans la lutte armée par *vocation* commence par la prise de conscience d'une injustice. Injustice que subit la patrie, attaquée par des forces étrangères/non républicaines qui portent atteinte au patrimoine, aux personnes et aux frontières de l'Etat. Injustice que subissent les villages avec les pillages, les viols et les massacres. Ou simplement, en raison des deux formes d'injustice. L'engagement par vocation diminue l'importance de la présence d'une figure externe pour inciter à s'investir dans la lutte armée. Le sentiment d'injustice suffit pour susciter le désir de prêter main forte. « Mon cœur m'a poussé à rejoindre ceux qui se battent pour le pays. Ceux qui luttent pour libérer le pays. La paix doit revenir au pays, mais je ne l'ai jamais connue ».

La *vengeance* est le fusible qui conduit les femmes qui s'engagent dans la lutte armée pour des raisons émotionnelles. Elles ont conscience de la violence de la guerre, mais c'est la violence directe subie soi-même ou par des proches qui incite à s'engager. Dans ces cas, la prise de décision, la durée de l'engagement sont proportionnelles à l'ampleur du choc émotionnel subi car la vengeance est perçue comme un processus de guérison. « On a tué mes parents et mes frères. C'est alors que j'ai décidé de prendre les armes pour venger les miens. Je suis entrée dans une milice en 1996, j'avais treize ans ». Dans cette catégorie, la figure d'une personnalité externe qui prône une justice vengeresse amplifie le désir de s'investir dans la lutte armée et d'y rester. La proximité d'un groupe armé qui offre l'opportunité de réaliser cette vengeance est une motivation supplémentaire.

L'engagement *conjoncturel* trouve sa source dans plusieurs motivations qui peuvent être économiques, sociales ou psychologiques. Cette catégorie est fortement liée à l'*intérêt personnel* de la combattante. Elle n'est pas convaincue de la nécessité de la lutte armée ou de sa présence dans les rangs mais y voit une stratégie pour améliorer son bien-être. Il peut s'agir d'un moyen de satisfaire des besoins matériels. Ainsi, il existe une dimension contractuelle qui tend à voir dans l'engagement un travail comme un autre. « Je ne savais plus comment élever mes deux enfants. C'est alors que j'ai décidé de devenir soldat. Au moins si je meurs, l'Etat s'occupera de mes enfants ». Il peut s'agir d'un moyen de combler des besoins affectifs. Dans ce cas de figure, la relation avec le groupe armé devient intime et le groupe armé sert de refuge contre la violence et le sentiment d'abandon subis à l'extérieur. « Mon père et ma mère n'ont jamais rien fait pour moi. C'est pour ça que je me suis enrôlée dans l'armée avec l'espoir qu'en devenant soldat, là j'allais trouver de l'aide ».

L'engagement *sous contrainte* est souvent le produit d'une rencontre entre un groupe armé en quête d'effectifs et des femmes en situation de vulnérabilité, enrôlées de force du fait de leur jeune âge et/ou de l'absence de protection. « J'ai été enrôlée de force dans le mouvement Mayi-Mayi sur le chemin de mon champ ». La contrainte s'opère par une menace réelle de violence psychologique/physique qui instaure la *peur* dans l'esprit de la combattante enrôlée. Cette violence s'exerce par une domination hiérarchique qui fige la nouvelle recrue dans une posture de soumission complète. Cette catégorie est caractéristique des milices d'autodéfense. La rotation des combattantes y est forte car non seulement ces groupes essuient de nombreuses pertes humaines mais les combattantes ont tendance à quitter les rangs : une fois la maturité acquise, le sentiment de vulnérabilité disparu, elles ont du mal à comprendre

l'intérêt de la lutte, ce qui entraîne une profonde remise en question. « Ce qui m'a fait partir, c'est de devoir piller les gens et les tuer. Il n'y a aucun travail que j'ai fait chez les Mayi-Mayi qui m'ait rendue fière. Tu dois obéir aveuglement à quiconque te dépasse en grade. C'est à toi de toujours savoir où tu vas. Et d'où tu viens. Fort ! Fort ! Je demande pardon à ceux à qui j'ai fait du mal ».

Certains récits recueillis par Stéphanie Lammoré donnent des indications sur l'éventualité d'un cumul de ces motivations dans la décision de s'engager. Par ailleurs, le parcours dans la lutte armée peut démontrer un brassage de ces motivations à travers le temps. Ainsi, une combattante engagée par vocation peut se trouver plus motivée par la vengeance à la suite d'un évènement qui suscite un choc émotionnel. Le documentaire l'illustre parfaitement dans la séquence de la mort d'un commandant de l'armée régulière respecté et qui avait intégré les combattantes dans sa garde rapprochée⁶. Le tableau qui suit résume les raisons qui ont poussé les femmes à s'engager et leurs motivations.

<i>Types</i>	Vocation	Emotion	Conjoncture	Contrainte
<i>Moyens</i>	Injustice	Vengeance	Intérêt personnel	Peur
<i>Finalités</i>	Justice	Guérison	Bien-être	Survie

En réalité, rien ne démontre que ces catégories soient spécifiques aux femmes. Toutefois, l'expérience des combattantes dans la lutte armée diffère selon le type de groupe armé dans lequel elles se sont engagées. Dans le cadre des FARDC, le concept « d'étrangères du dedans » (*outsiders within*) de Patricia Hill Collins est moins caractéristique car les femmes sont acceptées dans l'institution militaire malgré le statut de « personnel militaire féminin », qui est apocryphe en réalité⁷. La réforme du secteur de sécurité a favorisé l'intégration des femmes, modifiant ainsi l'image d'une organisation hypermasculine⁸. Les combattantes peuvent avoir des hommes sous leur autorité et ont accès à tous les corps de combat, notamment les forces d'élites. C'est le cas des Unités de réaction rapide, corps d'élite formé par les militaires belges. Dans leurs discours, les combattantes de cette unité illustrent leurs capacités en ayant pour référence l'image de la virilité masculine. « Nous sommes les plus courageuses. Même les Mayi-Mayi on arrive à les attraper, à les tuer... Moi je suis une femme, j'ai le corps d'une femme quoi qu'il arrive, j'ai des seins, j'ai un vagin. Mais quand il s'agit de combattre pour défendre mon pays, je ne suis plus une femme. Je suis un homme ».

Quant aux milices en RDC, elles sont organisées en règle générale sur la base d'une hiérarchisation des sexes mais l'expérience des combattantes peut varier d'un

⁶ Attentat du 2 janvier 2014, mort du colonel Mamadou Ndala, commandant du 42^e bataillon des Unités de réaction rapide des FARDC, connu pour ses victoires contre les rebelles du M23.

⁷ P. H. COLLINS, *Black Feminist Thought : Knowledge, Consciousness, and the Politics of Empowerment*, Boston/Londres, Unwin Hyman, 1990 ; O. SASSON-LEVY, E. LOMSKY-FEDER, « Genre et violence dans les paroles de soldates : le cas d'Israël », *Critique internationale*, Paris, Presses de Sciences Po, 60/3, 2013, p. 73.

⁸ O. SASSON-LEVY, E. LOMSKY-FEDER, *op. cit.*, p. 86.

groupe à l'autre. Chez les Mayi-Mayi, les femmes sont enrôlées principalement pour accomplir des tâches « secondaires » nécessaires à la « survie » du groupe. La formation à la lutte armée se fonde sur la règle fondamentale du respect du lien hiérarchique, essentiellement des hommes sur les femmes. La soldate de rang est tenue à une obéissance totale aux ordres même si elle les trouve contre-productifs. Cette soumission, bien ancrée dans l'esprit des combattantes, annihile tout jugement critique. Proches d'un état agentique⁹, une fois démobilisées, les miliciennes assurent avoir suivi les ordres de leurs supérieurs tout en reconnaissant l'horreur de leurs actes. « Je dois me soumettre aux ordres de mes supérieurs, je dois faire ce qu'ils me demandent de faire, je dois aller où ils me demandent d'aller...Tu dois obéir aveuglement à quiconque te dépasse en grade ».

Trois paradigmes explicatifs de l'attachement des femmes à la violence de la guerre

Les logiques de carrière et d'émancipation sont évoquées traditionnellement pour expliquer l'attachement des combattantes à la violence de la guerre. Nous proposons une troisième logique qui est issue du continuum conflictuel dans lequel la RDC est plongée.

La logique d'une carrière

Le concept de carrière a été utilisé par les tenants des théories de l'apprentissage et particulièrement de l'association différentielle pour rendre compte du processus par lequel des individus deviennent des déviants professionnels¹⁰. S'appuyant sur les expériences des femmes combattantes au Pérou et en Irlande du Nord, Maritza Felices-Luna cherche à comprendre pourquoi les femmes continuent à s'impliquer dans la lutte armée, caractérisée par la précarité et la dangerosité. Les concepts d'engagement et d'attachement expliqueraient, selon elle, la continuité de carrière des combattantes¹¹. L'attachement renvoie ici au processus par lequel un individu s'éprend cognitivement et émotionnellement de l'image identitaire associée à un rôle en particulier et désire ainsi l'assumer et le représenter¹². Il se développe en raison de la formation politique et militaire renforcée par un cadre de vie qui met en pratique les idéaux prônés. Cette hypothèse vaut pour les femmes enrôlées par vocation dans les FARDC. Convaincues de mener un combat juste, elles développent une admiration pour leur métier, confortées par une dynamique de groupe, véritable source de motivation. D'ailleurs, la phrase « J'aime la guerre » a été prononcée par une femme qui correspond à ce profil. « C'est Dieu qui m'a sauvé la vie. Quand je serai guérie, je retrouverai mon unité. Je ne reculerai jamais. Je ne peux pas accepter que nous souffrions, que des étrangers viennent nous faire souffrir chez nous. Je ne me

⁹ Concept développé par Milgram qui traduit le rejet de la responsabilité d'un acte commis sur le représentant de l'autorité qui a intimé l'ordre d'effectuer l'acte. Voir D. COURBET, D. OBERLÉ, J.-L. BEAUVOIS, « Une transposition du paradigme d'obéissance de Milgram à la télévision : enjeux, résultats et perspectives », *Connexions*, 95/1, 2011, p. 71-88.

¹⁰ M. FELICES-LUNA, *op. cit.*, p. 165.

¹¹ *Ibid.*, p. 173.

¹² E. GOFFMAN, *Asylums*, Londres, Penguin Books, 1961.

fatiguerai jamais de faire la guerre. J'aime la guerre. Et à chaque occasion je vais au front. Il suffit que je sois en tenue, que je prenne mon arme en main ».

Le concept d'engagement renvoie à la poursuite d'une même ligne d'actions dans une série de situations différentes en raison des intérêts que représente une telle continuité, pas uniquement pour un aspect de la vie des individus mais pour l'intégralité de celle-ci¹³. « Lorsqu'un individu investit dans une carrière, il prend, en effet, des décisions qui engagent différentes facettes de sa vie. Il sera, par la suite, moins disposé à démissionner puisque cet abandon représenterait une perte cumulative de la carrière ainsi que des autres aspects de sa vie désormais associés à celle-ci »¹⁴. Les femmes combattantes en RDC qui se sont engagées sous la contrainte et pour des raisons conjoncturelles, notamment celles qui passent par des programmes de démobilisation, correspondent à ce profil. La présence dans le groupe armé permet de satisfaire plusieurs besoins personnels sans lesquels la vie serait compromise. Ainsi, elles peuvent être moins convaincues de la nécessité de la lutte armée, exprimer des sentiments contradictoires, mais elles finiront par croire qu'il est dans leur intérêt d'y rester. En ce sens, aimer la guerre peut simplement se résumer à aimer les avantages qu'elle confère, aimer la stabilité qu'elle apporte dans des vies bien éprouvées. « Je ne peux pas redevenir civile. Je veux rester militaire. J'ai passé plusieurs années dans la forêt sans rien gagner. Aujourd'hui on nous permet d'intégrer l'armée. Je ne vais plus jamais retourner en brousse. Faire des enfants ? Pourquoi pas, si la vie s'améliore. Qui sait ? Je peux me marier un jour. Mais si les guerres continuent, je serai dans l'armée jusqu'à ma vieillesse ».

Si la conflictualité congolaise peut servir à illustrer les arguments de Maritza Felices-Luna, il faut garder à l'esprit que ces derniers reposent sur des groupes armés très idéologiques. La guerre en RDC est moins affectée par de tels clivages. De même, ces arguments fournissent très peu d'explications pour les combattantes enrôlées pour des raisons émotionnelles.

La logique d'une émancipation

La logique d'une émancipation consiste à soutenir que l'implication des femmes dans la guerre aboutit à une égalité progressive des sexes. En filigrane, les auteurs développent l'idée selon laquelle la prolifération de la violence féminine démontre que si les femmes sont capables de tels crimes, alors il est peu de choses dont elles ne soient pas capables¹⁵. A cette conception s'oppose l'idée selon laquelle la guerre, malgré la participation des femmes, contribuerait à renforcer la hiérarchie des sexes¹⁶. Une vision consensuelle évoque l'évolution des rôles des femmes dans la parenthèse de l'épisode conflictuel¹⁷. « Des circonstances exceptionnelles de la guerre sont nés

¹³ G. S. BECKER, *Human Capital : A Theoretical and Empirical Analysis, with Special Reference to Education*, Chicago, University of Chicago Press, 1994.

¹⁴ M. FELICES-LUNA, *op. cit.*, p. 173.

¹⁵ B. EHRENREICH et A. R. HOCHSCHILD, *Global Woman : Nannies, Maids, and Sex Workers in the New Economy*, New York, Holt Paperbacks, 2004.

¹⁶ L. SJÖBERG, *Gender, Justice, and the Wars in Iraq*, Oxford, Lexington Books, 2006.

¹⁷ L. CAPDEVILA, F. ROUQUET, F. VIRGILI, D. VOLDMAN, *Sexes, genre et guerres (France, 1914-1945)*, Paris, Editions Payot & Rivages, 2010, p. 9.

des comportements originaux, révélant l'individu, et invitant hommes et femmes à une forme de mutation de leur rôle »¹⁸. Ces rôles confèrent à la femme une relative autonomie financière et une indépendance dans la prise en main de son destin.

La nouveauté de ce rôle et les sensations qu'il procure peuvent donc inciter les femmes à se complaire dans la violence conflictuelle puisqu'en dehors de cette violence, soit elles retournent aux normes sociales qui préexistaient, soit elles sont stigmatisées pour avoir transgressé ces normes. Ce dilemme a un effet paralysant qui incite à rester dans le *statu quo*. « Je ne peux même pas retourner à Nyanzale, mon village natal. Ils savent que j'ai été milicienne, ils vont me lapider ». En RDC, cette émancipation du fait de la guerre est très peu visible en dehors de l'armée. Certes, certaines femmes ont investi la scène publique, notamment à travers leur activisme, mais la participation effective aux instances de prise de décision en faveur de la consolidation de la paix est très réduite. Laura Sjöberg et Caron Gentry y voient une nouvelle forme de subordination de genre : celle qui donne l'illusion d'une émancipation des femmes tout en maintenant des structures discursives et matérielles de la hiérarchie des sexes¹⁹. En réalité, si l'on peut s'interroger sur la validité de ce constat en RDC, il n'en est pas de même dans d'autres cas, notamment au Rwanda où le système politique accorde désormais une place essentielle aux femmes²⁰. Comme le dit Luc Capdevila, le débat est sans fin. « Les arguments et les interprétations varient selon les moments historiques, selon les situations étudiées, en fonction des échelles choisies et des populations observées pour analyser les faits, ce qui souligne conjointement la richesse et la complexité de l'événement guerrier comme observatoire des dynamiques du genre »²¹.

La logique du continuum conflictuel

La logique du continuum conflictuel repose sur une perspective holistique qui tient compte de trois dimensions. La première est la répétition des épisodes conflictuels due à l'incapacité d'un Etat d'imposer son autorité politique et militaire sur l'étendue de son territoire. Cette fragilité peut s'expliquer par une situation interne instable et un environnement hostile. La conséquence est donc une pluralité de sources de conflits, au niveau tant des acteurs que de leurs modes d'intervention, et qui parfois peuvent émerger simultanément. L'ennemi prend donc plusieurs visages avec des répercussions différentes sur la sécurité des populations et l'intégrité du territoire.

La deuxième dimension est la banalisation des violences de la guerre. Une fréquence élevée d'actes violents conduit à la banalisation de la violence de ces actes.

¹⁸ J. FEYEREISEN, « Les identités de genre en guerre », *Femmes en guerres*, Sextant, 28, 2011, p. 109-115. Voir également, M. BERGÈRE, et L. CAPDEVILA (dir.), *Genre et événement : du masculin et du féminin en histoire des crises et des conflits*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, p. 17.

¹⁹ L. SJÖBERG, C. GENTRY, *Mothers, monsters, whores : women's violence in global politics*, Londres, Zed Books, 2007, p. 26.

²⁰ C. GAUTIER, « Rwanda : comment les femmes ont-elles investi le parlement ? », *Elle Magazine*, 28 janvier 2014. Voir également, « Les femmes dans les parlements nationaux », Union interparlementaire, consulté le 13 octobre 2015.

²¹ L. CAPDEVILA, *op. cit.*, p. 20.

Ce qui peut donner lieu à des statistiques importantes concernant certains crimes comme les violences sexuelles. La banalisation concerne aussi la résilience que peut engendrer le conflit, aussi bien pour les victimes que pour les combattantes. Dans un cas, le fait d'être une victime parmi tant d'autres diminue le sentiment d'injustice. Dans l'autre, le fait de partager cette souffrance avec d'autres personnes, atténue l'impuissance qu'elle aurait pu causer. « Si tu vois que l'un de ton groupe est mort, tu ne craques pas, tu continues le combat ».

La dernière dimension est l'inefficacité des réponses institutionnelles consacrées à la résolution des conflits. Dans une logique de continuum conflictuel, les mécanismes de résolution de conflits sont récurrents et permettent aux acteurs de les utiliser soit comme une pause nécessaire avant la relance des hostilités, soit comme des opportunités pour déplacer l'objet du clivage sur d'autres terrains ou encore simplement comme des mesures ponctuelles qui ne tiennent pas compte des besoins spécifiques apparus avec le conflit. Le fait de connaître ces mécanismes à l'avance (dialogue national, gouvernement d'union nationale, DDR, conférence paix et réconciliation...) permet aux acteurs de les anticiper et de mieux se positionner sur l'échiquier conflictuel. Cette routinisation affecte aussi le fonctionnement de l'Etat dont l'essentiel des ressources est consacré à la gestion de la guerre.

Ce faisant, dans un contexte où la majorité des individus qui combattent n'ont connu que la guerre, il est difficile de se construire une identité qui n'en tienne pas compte. Pour les combattantes, ceci peut se traduire par une banalisation de la violence qu'elles côtoient et en dehors de laquelle il serait difficile d'envisager une autre forme d'existence. D'ailleurs, un commandant de milice confiait à Stéphanie Lamorré : « La femme sait ce qu'elle a souffert. Chacun a ses souffrances jusqu'au jour où tu te dis trop c'est trop. Les femmes de nos groupes, personne n'est allé les chercher, elles sont venues d'elles-mêmes car elles aiment ce qu'elles font ».

Une spécificité congolaise ?

Lorsqu'on examine d'autres analyses de la violence des combattantes dans certains conflits, trois idées fortes apparaissent. La première est la persistance des préjugés associés aux femmes malgré leur implication avérée dans des actes de violence²². Cette idée a un double effet : marginaliser les combattantes dans la mise en place des mesures de reconstruction post-conflictuelle ; en dédouaner certaines, susceptibles d'être poursuivies pour crimes internationaux²³. La deuxième idée est que l'implication des combattantes dans la lutte armée ne modifie pas la structure hypermasculine du milieu militaire et les attitudes patriarcales qui y sont récurrentes²⁴. Idée qui peut être relativisée pour la RDC dans la mesure où l'insertion des combattantes dans les FARDC est facilitée, en principe. Enfin, la troisième idée est de considérer que

²² N. PUERCHGUIBAL, *Le genre entre guerre et paix : Conflits armés, processus de paix et bouleversement des rapports sociaux de sexe, étude comparative de 3 situations en Erythrée, Somalie et Rwanda*, Paris, Dalloz-Sirey, 2007, p. 9.

²³ *Ibid.*, p. 87.

²⁴ A. M. WHITE, « All the Men are Fighting for Freedom, All the Women are Mourning Their Men, But Some of Us Carried Guns : Fanon's Psychological Perspectives on War and African Women Combatants », *Consortium on Gender, Security & Human Rights*, 2006, p. 25.

l'implication des femmes ne change rien à leur condition de subordination, puisque les modalités de sortie du conflit visent à restaurer les rapports de sexes antérieurs à ceux du conflit²⁵. Les données recueillies par Stéphanie Lammoré, et le contexte conflictuel toujours latent ne permettent pas de savoir avec certitude si les combattantes en RDC se trouvent dans ces différentes configurations. Cela dit, la situation en RDC se distingue car dans aucun autre cas, à notre connaissance, il n'a été mentionné un rapport « affectif » à la guerre. Au-delà des logiques de carrière ou d'émancipation, ce rapport pourrait s'expliquer par la logique du continuum conflictuel qui a modifié le rapport que les femmes entretiennent avec la violence de la guerre. Ici donc, les enjeux futurs sont de savoir comment pallier ce « vide affectif » si la paix s'installe de manière durable. Plus encore, quelle place accorder à ces combattantes dans une société patriarcale qui a déconstruit ce mythe de l'innocence ? D'où l'importance des processus de reconstructions post-conflictuelles qui sont de véritables fenêtres d'opportunités pour modifier les rapports de sexe, pour peu qu'ils consacrent une participation effective des femmes.

²⁵ N. PUERCHGIBAL, *op. cit.*, p. 262-263.

Paix et guerre : l'activisme des femmes dans le conflit israélo-palestinien

Danaé LIST

Introduction

Beaucoup de mythes et d'images entourent le rôle des femmes dans les conflits armés. Cette vision est dans la plupart des cas simpliste : les femmes sont les victimes. D'abord, d'une violence armée en tant que victimes de viol et d'agressions sexuelles et en tant que réfugiées. Ensuite, d'une violence « civile » et de l'intensification du commerce sexuel dans les zones de conflits¹.

Lorsqu'on pense à la guerre, on imagine bien les femmes comme extérieures aux conflits. L'image dominante est que la guerre est une affaire d'hommes. Dans la plupart des cultures, la violence est associée aux hommes. Ils n'ont pas le choix, elle s'impose à eux. Et qu'ils le veuillent ou non, ils doivent y participer. Certains chercheurs y voient même un rite de passage². Traditionnellement, la paix est considérée en revanche comme une valeur féminine. Cette vision rend déviant ou anormal tout comportement qui s'éloigne de la norme. Et dans une société qui connaît les conflits, la violence et le désordre, tout ce qui peut permettre de se référer au connu est bon à prendre.

Dans cet article, nous mettrons en perspective l'engagement, l'activisme des femmes dans le conflit israélo-palestinien. Qu'elles soient engagées dans les mouvements pour la paix ou qu'elles se mobilisent pour l'effort de guerre, les femmes

¹ O. SASSON-LEVY et E. LOMSKY-FEDER, « Genre et violence dans les paroles de soldates : le cas d'Israël », *Critique internationale*, 60, 2013, p. 72.

² J. PETEET, « Male gender and rituals of resistance in the Palestinian intifada : a cultural politics of violence », *American Ethnologist*, 21/1, 1994, p. 31-49.

jouent un rôle important et souvent passé sous silence dans l'histoire des conflits armés. Ce silence est le signe d'une exclusion qui est celle des femmes en général³.

Dans cet article, nous allons d'abord analyser l'activisme des femmes pour la paix. La région a vu naître beaucoup de réseaux pacifistes mais aussi des mouvements sociaux et politiques qui incluent des femmes⁴. Nous allons nous intéresser aux rassemblements pacifistes et plus particulièrement à ceux créés à la suite de la première intifada (1987-1993). Nous tenterons donc de comprendre pourquoi les femmes ont ce désir de se regrouper autour de la pensée pacifiste.

Nous poursuivrons par l'étude du rôle des femmes dans l'effort de guerre. Le conflit israélo-palestinien est l'un des rares au monde où les femmes jouent un rôle actif des deux côtés. Que ce soit du côté israélien où le service militaire est obligatoire pour les femmes ou du côté palestinien dont les groupes combattants leur permettent de s'investir dans la guerre.

Bien sûr, dans cette réalité qui résiste à une analyse manichéenne, il serait difficile, voire même pernicieux, de chercher à définir des constantes dans le rôle que peuvent jouer la ou les femmes dans le conflit israélo-palestinien. Au fil de nos lectures, nous avons en effet compris que l'exercice serait compliqué par l'histoire comme par la géographie et la démographie de cette zone. Notre étude se base pour l'essentiel sur une recherche bibliographique, faute d'avoir réussi à entrer en contact avec des femmes sur place.

Les femmes et l'activisme pacifiste

Nous nous intéressons ici spécifiquement aux mouvements pacifistes car contrairement aux mouvements d'ordre politique, la recherche de la paix a une connotation féminine⁵ en comparaison avec les mouvements politiques qui sont imprégnés de valeurs dites masculines (recherche de pouvoir, violence, etc.)

Le conflit israélo-palestinien, comme tant d'autres conflits, apporte son lot de souffrance. Comme tant d'autres, il a vu émerger de cette douleur des groupes de femmes qui refusent de céder à l'hostilité réciproque ambiante⁶.

Comme tout mouvement social, le pacifisme dépend du terrain sur lequel il s'est formé. Dans le cas qui nous occupe, nous voyons deux particularités importantes qui influencent ces groupes. D'abord, l'origine des femmes engagées dans ces groupements rend leur analyse riche de sens puisqu'elles sont issues de trois groupes identitaires différents⁷ : certaines sont des juives israéliennes, d'autres des

³ R. SAYIGH, « Women in struggle : Palestine », *Third World Quarterly*, 5/4, 1983, p. 880-886.

⁴ E. MARTEU, « Compléments ou alternatives ? Associations de femmes et partis politiques en Israël », *Le Mouvement social*, 231, 2010, p. 45-62 ; L. DAKHLI et S. LATTE ABDALLAH, « Un autre regard sur les espaces de l'engagement : mouvements et figures féminines dans le Moyen-Orient contemporain », *Le Mouvement social*, 231, 2010, p. 3-7.

⁵ L. SEGAL, « Gender, war and militarism : making and questioning the links », *Feminist Review*, 88, 2008, p. 21-35.

⁶ L. DAKHLI et S. LATTE ABDALLAH, *op. cit.*

⁷ C. COCKBURN, *From where we stand : war, women's activism and feminist analysis*, Londres, Zed Books, 2007, p. 106.

Palestiniennes citoyennes d'Israël, d'autres encore des Palestiniennes vivant dans les territoires occupés. A cela, il faut ajouter la durée du conflit qui a commencé il y a plus de soixante ans. Les Israélien.ne.s et les Palestiniens.ne.s sont né.e.s pour la plupart pendant ce conflit et subissent depuis toujours des violences physiques, psychologiques, politiques, ... Pour certain.e.s, cette violence remonte aux générations qui les précèdent. Jean Said Makdisi écrit à propos de son expérience de la guerre :

Ma mère, qui est née en 1914 à Nazareth, Palestine, se plaignait souvent en disant que lorsqu'elle est née, elle a ouvert les yeux sur la guerre. Elle est morte en 1990 à Washington avant la fin de la guerre au Liban qui était la cause de son exil. Sa mère avant elle avait vécu sa vie au travers des guerres qui ont façonné sa vie (la première guerre mondiale et la guerre de Palestine en 1948). J'ai moi aussi connu les guerres les unes après les autres – 1948, Suez, 1973. Mon mari et moi avons mis nos trois fils au monde dans l'ombre de la guerre du Liban qui a commencé en 1975⁸.

La longueur des conflits qui sévissent en Israël, en Palestine et dans les pays frontaliers a marqué plusieurs générations d'êtres humains. Le conflit s'installe dans leur histoire commune et dans leur quotidien.

Des groupements contre l'occupation ont toujours existé dans l'histoire. Mais, de même que l'espace public a toujours été une affaire d'hommes, cet activisme a toujours été à dominante masculine. C'est en tous cas ce dont l'imaginaire collectif se rappelle. Car s'il est vrai que le champ public est investi traditionnellement par les hommes, les femmes ont aussi fait partie de l'histoire des mouvements de résistance. Malgré cette participation des femmes, elles ne sont que trop rarement considérées et prises en compte dans les actions politiques. C'est peut-être cette non-reconnaissance qui pousse les femmes à se retrouver autour d'une volonté commune de paix.

La première intifada en 1987 semble avoir été l'un des déclencheurs de nouveaux mouvements de femmes et de paix en Israël et dans le monde. Suite à leur engagement dans le soulèvement populaire, beaucoup se sont détachées des forces politiques dans lesquelles elles étaient impliquées afin de créer leur propre mouvement⁹.

Il n'est pas nécessaire ici de procéder à une présentation exhaustive des groupements pacifistes mais l'accent sera mis sur certains d'entre eux, qui sont toujours actifs à l'heure actuelle et qui ont comme objectif d'œuvrer pour mettre fin au conflit.

Les groupements de femmes pacifistes

Jerusalem Link : l'exemple du dialogue

En 1989, une série de rencontres entre femmes palestiniennes et israéliennes a lieu à Bruxelles. Ces femmes qui sont des figures politiques ou des activistes, ont alors comme objectif d'entamer le dialogue sur l'occupation israélienne de la Palestine et son impact sur la population. Cette dynamique continue jusqu'en 1991, date à laquelle Jerusalem Link est fondée. Cette association fédère Bat Shalom du côté israélien et Jerusalem Center for Women du côté palestinien. La particularité de ce groupement

⁸ J. SAID MAKDISI, « War and peace : reflections of a feminist », *Feminist Review*, 88, 2008, p. 99-110.

⁹ E. MARTEU, *op. cit.*

est qu'il représente une véritable association portée par le désir de lier les deux populations que tant d'éléments apparents divisent.

Bat Shalom (aujourd'hui dissous¹⁰) est un groupement de femmes israéliennes à la fois juives et arabes. Leur principal objectif consiste à s'opposer à la construction du mur érigé entre Israël et la Palestine et à agir pour que la ville de Jérusalem soit un jour partagée équitablement en tant que capitale de deux territoires. La construction du mur et la politique d'occupation d'Israël ont malheureusement renforcé les tensions entre les communautés palestiniennes et israéliennes. Bat Shalom s'est alors appuyé sur des initiatives locales en s'efforçant de créer des liens avec les villages palestiniens voisins afin de démontrer l'inutilité de la construction du mur.

Le Jerusalem Center for Women (JCW) a été créé par les femmes palestiniennes de Jérusalem Est. Même s'il est très proche géographiquement de Bat Shalom, il opère dans un environnement politique et économique très différent. Plutôt que de lutter pour la paix en dénonçant l'occupation et en créant des liens avec d'autres communautés, le Jerusalem Center for Women agit pour renforcer la présence des femmes dans la sphère publique en général. Et ce, grâce à l'éducation, la conscientisation et l'encouragement à la participation à la vie politique.

Jerusalem Link a montré, depuis sa création, son intention d'être, au travers de Bat Shalom et du JCW, une plateforme pour que les femmes puissent avoir une place dans le processus de paix. Même si depuis le départ, les deux organisations sont indépendantes, elles ont été parfois amenées à travailler sur des sujets communs. Cependant, à la suite à l'attaque sur Gaza en 2008, le JCW et Bat Shalom ont décidé de recentrer leurs priorités et de travailler séparément comme deux entités distinctes.

Femmes en noir pour la justice

En 1987, lors de la première nuit d'affrontement de la première intifada, des hommes et des femmes de gauche se regroupent pour chercher à mettre en scène leur opposition à l'occupation. Inspiré par les Black Sash en Afrique du Sud et les mères de la place de Mai en Argentine, ce petit groupe de sept personnes au départ, hommes et femmes, se retrouvent devant la cinémathèque de Jérusalem, habillés en noir, comme autant de vigies. Ce fut le début d'une longue série de manifestations qui prendront bientôt une dimension internationale.

D'abord, ce sont les Italiennes qui reprennent ce mode opératoire à leur compte et créent les « Donne in Nero ». Avec le début de la guerre en Yougoslavie, c'est au tour des femmes de Belgrade de se dresser contre la guerre. A partir de ces deux lieux de protestation se développe alors un mouvement international présent aujourd'hui dans plus de trente pays. Le mouvement des Femmes en noir s'est formalisé davantage au fil du temps mais il ne souhaite pas être considéré comme une organisation à part entière et veut conserver un statut informel.

¹⁰ Selon le site du Jerusalem Center for Women, Bat Shalom se serait dissous à la suite de la guerre de Gaza en 2008-2009. Nous n'avons pas trouvé d'information pertinente prouvant le contraire, http://www.j-c-w.org/index.php?option=com_content&task=view&id=22&Itemid=9.

Leur façon de manifester est très caractéristique. Elles veillent debout, dans des espaces publics et habillées de noir, car le noir représente la violence, autant physique que symbolique :

Nous portons le noir parce que nous exprimons notre deuil pour toutes les victimes de cette guerre et d'autres guerres, ces femmes et ces hommes que nous connaissons et ceux que nous ne connaissons pas. Nous sommes en noir parce que cette guerre a détruit des êtres humains et la nature, parce qu'elle a détruit les liens entre les gens, parce qu'elle a détruit les valeurs positives¹¹.

De manière générale, le mouvement des Femmes en noir est un rassemblement de femmes pacifistes qui lutte activement contre les injustices, la guerre, le militarisme et toutes les formes de violence. Dénominateur commun des vigies : elles protestent toutes contre la politique de leur pays.

Coalition of Women for Peace

En 2000, lors de la deuxième intifada, la Coalition des femmes pour la paix voit le jour, portée par le désir de créer une plateforme qui regrouperait des féministes pacifistes ainsi que des organisations qui militent en faveur des droits de l'Homme. Ces femmes considéraient qu'il était temps de recréer des activités qui relieraient les citoyens israéliens juifs et palestiniens. La nouvelle organisation regroupait à l'époque neuf associations dont les Femmes en noir, TANDI (Movement of Democratic Women), la branche israélienne du WILPF (Women's International League for Peace and Freedom). Ce mouvement reste aujourd'hui une force importante dans la lutte pour la paix en Israël.

Les revendications de la Coalition des femmes pour la paix ont évidemment évolué au fil des ans et des combats. Le fait qu'elle rassemble autant de forces différentes l'a obligée à abandonner certains projets ou principes.

A l'heure actuelle, le travail de la Coalition des femmes pour la paix tourne autour de plusieurs projets qui montrent, entre autres, le rôle que peut jouer la coalition dans le mouvement pour la paix et le changement social :

- le droit au retour des Palestiniens ;
- la campagne « Who Profits from the Occupation ? » (Qui profite de l'occupation ?) qui étudie l'implication des entreprises israéliennes et internationales dans l'occupation ;
- Russian-speaking Activist Forum (FORA) dont l'objectif est de faire évoluer l'attitude de la communauté russophone israélienne souvent considérée comme intolérante entre autres à l'égard de la communauté LGBT.

La coalition se présente comme une organisation féministe non hiérarchique ; elle fonctionne avec des assemblées et des comités qui pilotent les différents projets.

¹¹ Extrait d'un tract des Femmes en noir de Belgrade, qui fait partie des archives récoltées par Edith Rubinstein, l'une des fondatrices du mouvement en Belgique.

Women Wage Peace

Créée durant la dernière guerre de Gaza (juillet-août 2014), Women Wage Peace est l'un des mouvements de femmes pacifistes les plus récents. Se définissant comme des femmes de paix, les participantes à ce mouvement seraient quelques milliers à vouloir agir sur la scène publique et politique pour faire redémarrer les processus de paix. Elles participent dès lors à l'intégration des femmes dans des organismes œuvrant pour la paix.

Les membres sont des femmes israéliennes, d'origine juive ou arabe, convaincues que leur solidarité pourra amener une solution durable pour la paix.

La paix au Moyen-Orient : une affaire de femmes ?

La description de ces quatre mouvements de femmes montre à quel point leurs efforts de dialogue sont importants mais peinent à aboutir. La condition féminine n'exempte pas des écueils relationnels. Le simple fait d'être une femme ne garantit pas non plus de savoir comment créer un dialogue constructif. Étudier ces mouvements et leur complexité nous montre que chacune des parties base ses actions sur une expérience personnelle de l'histoire. Au final, on constate souvent que les conflits de la société s'immiscent dans les foyers comme dans les mouvements pacifistes.

Jerusalem Link en est un excellent exemple. Malgré les efforts de chacune pour créer des liens entre Palestiniennes et Israéliennes, la mise en place d'une plateforme et l'organisation du travail en commun se sont avérées plus compliquées que prévu. La pertinence du dialogue comme mode d'action pacifiste peut être remise en question par certaines. Il a fallu s'interroger sur les limites et la pertinence même de l'usage du dialogue. Un membre de Jerusalem Center for Peace rappelle pourtant que ses membres ne font que dialoguer, qu'il n'est pas question de négocier¹². Les femmes palestiniennes ont pour la plupart vécu toute leur vie sous l'occupation et cette expérience a défini leur existence, de même que vivre en Israël a nécessairement un impact sur la perception individuelle du conflit. Malgré un désir de créer la paix dans la région, le vécu et l'histoire de ces femmes définissent leurs rapports aux autres et s'installent dans leur vie quotidienne.

La difficulté du dialogue et du travail en commun entre les deux communautés peut être liée à la complexité et à l'étendue sociétale de ce conflit¹³. Mais selon nous, malgré ces difficultés, ces femmes continuent de croire à des actions pacifistes. Les solutions violentes ne détruiraient que la partie émergée de l'iceberg. Le fond du problème sera toujours là, prêt à faire surface. Si ces femmes continuent à lutter pour la paix, c'est qu'elles estiment possible de résoudre durablement une situation en se fondant sur la transformation de la société. Que ce soit par le changement social (Coalition des femmes pour la paix), par la fin de l'occupation (Femmes en noir) ou par le dialogue (Women Wage Peace), elles veulent croire que ce conflit aura une fin.

¹² C. COCKBURN, *op. cit.*, p. 116

¹³ R. SAYIGH, « Gender, sexuality, and class in national narrations : Palestinian camp women tell their lives », *Frontiers : A Journal of Women Studies*, 19/2, 1998, p. 166-185.

Quand les femmes prennent les armes

Les hommes ne sont pas les seuls à prendre les armes dans les conflits. Les femmes aussi le font et jouent un rôle dans l'effort de guerre. Selon Lynne Segal, elles encourageraient et valoriseraient les actions guerrières des hommes en uniforme. Cette auteure parle même d'une certaine « dévotion » face à l'engagement violent des hommes dans la guerre¹⁴. Certaines féministes considèrent d'ailleurs l'enrôlement des femmes dans l'armée comme une manière d'accéder aux mêmes droits que les hommes, un moyen de modifier la culture militaire masculine. Il est donc réducteur de penser que les femmes ne seraient pas capables de violence et que les hommes, *a contrario*, seraient les seuls à pouvoir faire la guerre.

Cependant, malgré ce constat, les femmes sont souvent mises à l'écart des conflits armés en raison de la violence, sexuelle surtout, qu'elles risquent de subir en cas de guerre. Et même lorsqu'elles s'engagent dans les forces armées, elles n'accèdent pas à l'égalité et sont là aussi victimes de discrimination et de violences sexuelles¹⁵.

Lorsqu'un conflit, comme celui qui nous intéresse ici, imprègne autant la vie des civils, il ne se limite plus au seul champ de bataille mais transparait dans la société tout entière. La guerre s'installe dans les foyers où les femmes ne sont pas non plus à l'abri de la violence physique et sexuelle. Alors qu'avant elles étaient mises à l'écart, la durée du conflit et l'hyper-militarisation de la région ont permis aux femmes d'être intégrées dans une organisation combattante. Selon l'historien Luc Capdevila, mis à part quelques exceptions, les femmes auraient été absentes de la sphère combattante depuis le néolithique jusqu'à la société industrielle. Leur rôle était alors de soutenir l'effort de guerre en prenant soin du foyer et de la famille. Elles étaient les garantes de l'éducation des futurs hommes qui partiraient à la guerre¹⁶.

Le rapport au conflit est certes différent en Palestine et en Israël mais chaque camp a donné aux femmes un rôle à jouer dans la guerre. Israël est un des rares pays à avoir rendu obligatoire le service militaire pour les femmes. Et depuis l'occupation britannique, la Palestine a vu de nombreuses femmes s'impliquer dans la résistance, d'abord dans la lutte anticolonialiste puis contre Israël¹⁷.

Nous allons donc étudier les motivations, mais aussi les répercussions que cela implique pour les femmes dans l'organisation combattante et dans la société.

Les femmes martyres en Palestine

Les attentats suicides sont considérés par beaucoup comme l'arme de dernier recours, lorsque les groupes combattants n'ont plus d'autre solution que de lancer des attaques « terroristes » sur les champs de bataille. Et dans ces attaques, l'utilisation de femmes comme bombes humaines est de plus en plus fréquent. L'élément de surprise que constitue la violence féminine peut être perçu comme un outil stratégique non négligeable. En effet, les terroristes jouent sur le sexisme ambiant qui considère que

¹⁴ L. SEGAL, *op. cit.*

¹⁵ Voir la contribution de Stéphanie MONAY dans ce numéro pour une analyse des logiques de maintien des inégalités au sein de forces armées.

¹⁶ L. CAPDEVILA, « Identités de genre et événement guerrier. Des expériences féminines du combat », *Sextant*, 28, 2011, p. 11-25.

¹⁷ R. SAYIGH, *op. cit.*

les femmes ne sont pas capables de perpétrer ce genre d'actes. Les militaires et les forces de l'ordre ne se méfient pas des femmes, elles ne sont pas fouillées aux *check points*¹⁸.

Selon Mia Bloom, entre 1985 et 2010, les femmes auraient perpétré plus de 257 attaques terroristes dans le monde (environ un quart du total)¹⁹. En Palestine, la première femme à commettre un attentat suicide fut Wafa Idris en 2002.

De nouveau, beaucoup d'images liées aux stéréotypes sur les femmes vont alimenter une vision caricaturale des motivations de la femme terroriste. Certains pensent que pour perpétrer ce genre d'actes, elles doivent être encore plus folles et dérangées psychologiquement que leurs homologues masculins. Mais quelle que soit l'idée qu'on s'en fait, l'implication des femmes dans le terrorisme interpelle car on attend d'elles qu'elles jouent un autre rôle, celui de la mère qui prend soin du foyer et de l'avenir de la nation.

Les raisons qui poussent les femmes à agir de la sorte sont variées en réalité. Pour certaines d'entre elles, c'est la perte d'un membre de la famille qui va agir comme déclencheur. D'autres seront paradoxalement animées par des motivations apparemment « altruistes » ou « nationalistes » et analyseront leur action « terroriste » comme une manière pour elles de contribuer au bien de leur groupe. D'autres encore, se trouvant dans des situations difficiles²⁰, préféreront perpétrer un attentat suicide, dans une culture qui les valorisera davantage mortes que vivantes²¹.

Les femmes dans l'armée israélienne

Israël a bâti son image sur une certaine idée de l'égalitarisme et de la modernité²². Selon cette logique, il était donc normal que le pays soit l'un des premiers à rendre obligatoire le service militaire pour les femmes²³. Au-delà de cette recherche égalitaire, le service militaire israélien a, entre autres, comme objectif d'éduquer et de socialiser les jeunes recrues. Dès lors, au lendemain de la guerre d'indépendance en 1948, les femmes ont été naturellement intégrées dans l'armée, puisque des hommes manquaient pour surveiller les frontières. On proposait ainsi aux femmes de bénéficier des mêmes opportunités que les hommes.

¹⁸ M. BLOOM, « Bombshells : Women and Terror », *Gender Issues*, 28, 2011, p. 1-21.

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ Dans certains cas, par exemple en Irak ou en Tchétchénie, les groupes terroristes enrôlent les femmes en les violant. Elles n'ont dès lors d'autre choix pour laver leur honneur que de mourir dans un attentat suicide.

²¹ Voir la contribution d'Achille SOMMO-PENDE dans ce numéro pour une analyse des motivations de femmes combattantes et des logiques sous-jacentes à leur engagement.

²² V. POUZOL, « Entre silence et fracas : émergence et affirmation des luttes féministes dans les communautés juives orthodoxes en Israël (1970-2009) », *Le Mouvement social*, 231, 2010, p. 29-43.

²³ D'autres pays tels que la Bolivie, le Tchad, l'Erythrée, la Corée du Nord et le Mozambique prévoient aussi le service militaire obligatoire pour les femmes.

Cependant, malgré la présence féminine, plusieurs études montrent que l'armée israélienne reste à forte dominance masculine voire même contribue à renforcer l'écart entre les genres²⁴. Selon Tsahal, 33% des forces armées israéliennes sont des femmes.

Il faut relever que les femmes restent dans l'armée moins longtemps que les hommes. Leur service est également secondaire par rapport à d'autres « obligations » telles que la maternité, le mariage ou la pratique religieuse. Enfin, on ne leur attribue pas les mêmes fonctions qu'aux hommes. Même si certaines se sont battues pour pouvoir avoir accès à toutes les unités de l'armée, il n'en reste pas moins que statistiquement, la majorité des femmes occupe des positions subalternes dans la hiérarchie²⁵.

Cette situation peut dès lors créer un déséquilibre inconfortable entre ce qui leur est assigné traditionnellement et leur désir d'émancipation.

La femme israélienne est donc confrontée à un double devoir national : d'une part, le service militaire, de l'autre, la maternité. L'armée étant une institution centrale du pays, le service militaire est considéré comme l'expression ultime du devoir national qui fera des jeunes Israélien.ne.s. de bon.ne.s. citoyen. ne.s. La maternité, quant à elle, fait de la femme la gardienne du foyer et de la nation.

Le sexisme n'est pas uniquement structurel. Il se manifeste au sein de l'armée dans les rapports entre les hommes et les femmes. Malheureusement, les violences sexuelles infligées aux femmes dans l'armée sont très souvent passées sous silence, lorsqu'elles ne sont pas cautionnées par un discours sexiste de la culture patriarcale et militariste qui a pour figure centrale l'homme viril combattant²⁶.

Une quête d'égalité ?

Selon Lucy Frazier, « les normes et les institutions sociétales dictent de manière conventionnelle le rôle des femmes dans le militantisme. Aider dans des positions subordonnées est accepté et encouragé... Se battre dans la guerre ne l'est pas ? Pourtant les femmes demandent à être intégrées dans tous les aspects de la guerre en ce compris se battre au front »²⁷.

Cette citation nous interpelle : les femmes sont-elles violentes ou cherchent-elles juste à être les égales des hommes ? Pour répondre à cette question, nous allons nous baser sur la théorie de Mia Bloom. Même si elle fait référence aux femmes impliquées dans les actes « terroristes », son analyse peut s'appliquer aux femmes dans l'armée israélienne.

Les femmes palestiniennes qui font partie des groupes « terroristes » sont animées par le désir d'avoir une place dans la société à l'instar des hommes. « Pour décrire la mort de sa sœur Darine Abu Aisha, son frère disait : « c'était un véritable homme...

²⁴ I. SIMONETTI, « Le service militaire et la condition des femmes en Israël », *Bulletin du Centre de recherche français à Jérusalem*, 17, 2006, p. 79 ; O. SASSON-LEVY et E. LOMSKY-FEDER., *op. cit.* ; O. SASSON-LEVY, « Feminism and military gender practices : Israeli women soldiers in masculine roles », *Sociological Inquiry*, 73/3, 2003, p. 440-465.

²⁵ I. SIMONETTI, *op. cit.*, p. 84.

²⁶ R. MAZALI, « And What about the Girls ? What a Culture of War Gender Out of View », *Nashim : A Journal of Jewish Women's Studies and Gender Issues*, 6, 2003.

²⁷ L. FRAZIER, « Abandon weeping for weapons : Palestinian Women suicide bombers », <http://www.nyu.edu/classes/keefe/joe/frazier.html>.

le rôle des femmes dans la société palestinienne n'est pas seulement de pleurer et de s'occuper du foyer, mais aussi de participer à de tels actes »²⁸. Evidemment, cela ne mène pas à la libération des femmes ou à l'égalité entre les genres, car même si elles agissent comme des hommes, elles font partie d'un système qui les exploite et ne leur octroie pas les mêmes droits. Ceux qui envoient les femmes commettre des attentats suicides ne s'inquiètent pas de leurs droits ; ils se contentent de profiter de leurs frustrations et de leurs souffrances pour servir des objectifs politiques.

Et même si la volonté du gouvernement israélien était à la base de permettre aux femmes de combattre comme les égales des hommes et ainsi de leur donner les mêmes chances, le service militaire a été construit sur des bases sexistes. Ni le système militaire, ni la société israélienne ne donnent aux femmes autre chose que ce que leur offre le patriarcat politique. Au final, les femmes ne sont pas libres de définir leur propre identité, cette tâche incombe à d'autres.

Une autre approche pour comprendre ce désir des femmes de combattre serait la volonté d'inclusion. Comme nous l'avons vu, les hommes sont impliqués malgré eux dans les conflits. Leur genre est un catalyseur pour la violence. Les femmes, quant à elles, doivent sortir de ce que leur genre leur assigne et poser un acte pour se battre.

Conclusion

« Ces différents regards sur les femmes dans les conflits contribuent à les maintenir dans un rôle de victime par excellence de la guerre »²⁹. Dans ce texte, nous avons vu que le rôle des femmes dans la guerre est souvent passé sous silence, elles sont les oubliées de l'histoire des conflits. Elles endossent pour la plupart le rôle de victimes, faibles et fragiles.

La question du féminin et du masculin a été discutée depuis longtemps. Des mécanismes construits socialement tentent de différencier les sexes. C'est ce que nous explique Françoise Héritier qui considère que les sociétés humaines ont été construites selon la binarité de la différence entre les hommes et les femmes. Selon Luc Capdevila qui fait une lecture de l'ouvrage de l'anthropologue :

Le pôle masculin, caractérisé par la représentation du chaud, de l'activité, par l'exercice légitime de la violence, le maniement des armes et des outils, serait investi de la capacité symbolique à faire couler le sang et à ôter la vie ; tandis que le pôle féminin serait organisé autour du froid, de la passivité, de la douceur, de la réduction symbolique au corps et aux organes de la procréation et de la maternité, la contrainte de voir couler son sang et l'aptitude à donner la vie³⁰.

Et nous comprenons que la répartition genre/rôle est contrôlée voire accentuée lorsque l'ordre sociétal n'est plus efficace et effectif. Notre étude nous a permis de constater que cela se ressent en particulier dans la manière dont les armées, les groupes armés, les mouvements sociaux sont organisés.

²⁸ M. BLOOM, *Dying to kill : the allure of suicide terror*, New York, Columbia University Press, 2007, p. 164.

²⁹ L. BUCAILLE, « Femmes à la guerre, égalité, sexe et violence », *Critique internationale*, 60, 2013, p. 10.

³⁰ L. CAPDEVILA, *op. cit.*

Dans le cas qui nous concerne, les femmes qui auraient décidé d'agir, pacifiquement ou violemment, adopteraient une démarche orientée vers le féminin ou le masculin. La question est bien sûr plus complexe. Nous avons vu que les rapports entre les femmes qui ont décidé de se positionner pour la paix ont dû faire face à des violences internes, des divisions. Dans l'armée israélienne, certaines femmes mettent en place des systèmes de résistance au genre dominant. Sasson-Levy et Lomsky-Feder parlent même d'une nouvelle identité de genre qui combinerait le féminin et le masculin³¹.

Féminin et masculin sont deux forces qui peuvent se joindre et s'entremêler et les êtres se construisent au fur et à mesure des événements et de leur histoire. Dans le cas d'un conflit tel que celui qui sévit en Israël et Palestine, la guerre et la violence qui en découlent sont les caractéristiques les plus flagrantes du patriarcat, qui est la force dominante. Pour être un homme, il faut avoir le courage et la force d'aller au front, de prendre les armes. Pour qu'une femme soit valorisée, il lui faut agir comme un homme. Dans les conflits armés, la féminité est synonyme de faiblesse et sert à affaiblir l'ennemi. Ainsi, le viol, utilisé contre les femmes pour saper de l'intérieur la structure de la société ennemie, est une arme dirigée contre les hommes qui est destinée à les féminiser. C'est une humiliation des hommes qui vise leur masculinité mais aussi la manière dont la société les perçoit en tant qu'hommes³².

Toute action violente ne peut que détruire la partie visible du conflit mais n'aura aucun effet sur sa cause, la domination. Les femmes font donc aussi partie de la solution pour résoudre le conflit israélo-palestinien. Des initiatives telle que la résolution 1325 des Nations unies³³ leur permettent d'être intégrées dans les processus de paix et d'agir contre le système patriarcal qui régit la vie de millions d'hommes et de femmes dans les conflits armés, partout dans le monde.

³¹ O. SASSON-LEVY, *op. cit.*

³² European Peacebuilding Liaison Office, « Masculinity and Violence : How Do Gender Identities Relate to Violent Conflict ? », policy meeting, Bruxelles, 22 janvier 2015.

³³ Résolution du conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité. Elle a été adoptée le 31 octobre 2000 et tourne autour des quatre thèmes suivants : (1) la participation des femmes à tous les niveaux de prises de décision et au processus de paix ; (2) l'inclusion de formation sur les sexospécificités dans les opérations du maintien de la paix ; (3) la protection des droits des femmes et des filles ; (4) la prise en compte des questions d'égalité des sexes dans les rapports et les systèmes de mise en application de l'ONU.

Nie wieder Krieg, 1924.

L'artiste allemande Käthe Kollwitz, dont le jeune fils est mort sur le front belge pendant la première guerre mondiale, a consacré de nombreuses œuvres à la dénonciation de la guerre.

© Käthe Kollwitz, Museum Köln.

Le Rassemblement des femmes pour la paix

Une communication stratégique alliant émotions et engagement¹

France HUART

Introduction

Durant la dernière année de la deuxième occupation allemande, un peu partout en Belgique, des comités d'action composés de ménagères revendiquent une amélioration du ravitaillement. Ces groupes constituent le prélude à l'Union des femmes pour la défense de la famille et la libération, qui émerge quelques mois plus tard. Dès août 1944, un certain nombre de femmes proches des milieux communistes et sensibles aux idées progressistes, notamment l'enseignante Andrée Thonnart, l'écrivaine Louis Dubrau, la mère de famille Jo Eekman, se regroupent en unions locales et clandestines pour poursuivre la lutte « contre l'occupant pillard et affameur ». Malgré leur engagement, ces militantes n'affichent aucune orientation politique claire. Leur programme est suffisamment ouvert pour attirer « toutes les femmes indignées par ce régime de misère » imposé par les Allemands et « amener à l'action toutes celles qui luttent et peinent solidairement comme les membres d'une immense famille dispersée »². Très rapidement, des comités régionaux se créent en Wallonie et en Flandre pour dénoncer les conditions de l'occupation, exiger la libération des maris prisonniers et soutenir les organisations clandestines. Leur stratégie est surtout d'attirer un large public de femmes, quelles que soient leur idéologie et leur orientation socio-économique. « Une

¹ Cet article se base sur l'étude réalisée par Fr. HUART et S. PEREIRA, *Rassemblement des Femmes pour la Paix. Un mouvement, une histoire, des engagements*, Bruxelles, Ed. Université des Femmes et Femmes pour la Paix, 2009. Lire aussi S. VAN ROKEGHEM, J. AUBENAS et J. VERCHEVAL-VERVOORT, *Des femmes dans l'histoire de Belgique depuis 1830*, Bruxelles, Luc Pire, 2006 ; C. JACQUES, *Les féministes belges et les luttes pour l'égalité politique et économique 1918-1968*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2013.

² CARCOB, *Fonds Marie Guisse*, boîte 74.

vaste union entre les femmes, une fraternité, une solidarité de tous les instants » se met ainsi en place, qui dépasse le cadre strict et l'action de l'Union des femmes.

A l'instar de ce qui s'était passé lors du premier conflit mondial, des associations pacifistes, cette fois-ci proches du parti communiste, émergent à la fin de la deuxième guerre mondiale. En Belgique, comme partout ailleurs en Europe, les femmes ne sont pas en reste : dans l'euphorie de la Libération, dès décembre 1945, l'Union des femmes pour la défense de la famille et la libération se transforme en Union des femmes (UF) qui tente de rassembler largement autour de « l'unité des femmes du monde entier pour la paix et la liberté ». Ce mot d'ordre montre l'importance du contexte international et du désir collectif d'une paix durable. Avec son mensuel *Femmes dans la vie*, l'UF appelle ses lectrices à se mobiliser pour défendre la famille et la paix, lutter pour obtenir une amélioration du ravitaillement. Plus rarement, elles réclament explicitement l'égalité politique entre les sexes. Avant tout familiales et féminines, leurs revendications sont de « protéger la santé des enfants, châtier les traîtres et collaborateurs et assurer l'avenir de la patrie ». Exiger l'émancipation économique et politique de la femme n'apparaît que de manière très sporadique dans leurs discours et leurs publications. Leur vision ne remet nullement en cause les rôles sexués traditionnellement octroyés aux femmes dans la société et la famille. Toutefois, impulsé par le parti communiste (PCB), le Rassemblement des femmes pour la paix et le bien-être (ancêtre du Rassemblement des femmes pour la paix, RFP) remplace l'UF dès 1948 et se positionne comme un mouvement féminin qui prône l'égalité entre les sexes dans les différentes sphères de la société.

On peut ainsi s'interroger : comment le RFP a-t-il attiré, en pleine guerre froide, des femmes de conditions socio-économiques et de convictions politiques et philosophiques différentes ? Quelles stratégies les membres ont-elles développées pour atteindre les ménagères ? Etudier une organisation féminine, comme le RFP, nécessite de se pencher sur les spécificités de son mode de fonctionnement, d'identifier les thématiques privilégiées pour mobiliser son public-cible, de pointer les réseaux activés et, enfin, d'analyser sa communication. Nous nous attarderons en particulier sur la stratégie mise en place pendant les premières années du RFP, à savoir entre 1948 et 1960. L'analyse des discours et des revendications, à travers sa revue et ses mots d'ordre, nous permettra de saisir comment l'organisation parle d'elle-même et, surtout, de comprendre de quelle manière et avec quel style elle essaie de motiver ses lectrices à s'engager.

Dès les origines, la mise en place d'une stratégie

Créé en avril 1948 sous l'impulsion d'un petit groupe de militantes de l'UF et de résistantes communistes, avec le soutien du PCB, le RFP remplace l'association-mère. Sensibilisées aux idées de gauche, la plupart des militantes de la première heure sont souvent des « compagnes de route », des sympathisantes du parti. Néanmoins, très rapidement et volontairement, l'association recrute au-delà des cercles traditionnels d'influence communiste, pour attirer les femmes issues notamment des milieux chrétiens et libéraux. L'origine diversifiée des membres atteste d'une certaine ouverture et, surtout, d'une tentative de rassembler autour d'un ennemi bien identifié afin de défendre la paix coûte que coûte, comme le montre un des premiers appels du RFP :

« Faisons comprendre aux femmes que si nous n'arrêtons pas le bras des criminels, que nous soyons croyantes ou non, riches ou pauvres, catholiques, libérales ou socialistes, nos foyers seront pareillement détruits, nos enfants assassinés sous les bombes si une nouvelle guerre éclatait »³. Pour Emilienne Brunfaut⁴, alors secrétaire générale de l'association, les femmes ont un rôle essentiel à jouer dans le maintien de la paix et dans la dénonciation de la « psychose de guerre » présente dès le début de la guerre froide : « Nous, femmes, nous sommes les victimes de ces tueries périodiques qui nous enlèvent nos maris et nos enfants. (...) La propagande en faveur de la guerre se développe, grandit et pourtant ni les jeunes, ni les femmes, ni les peuples ne veulent la guerre. (...) Toutes les mères, toutes les épouses, toutes les femmes s'uniront pour faire triompher la paix, le bien le plus précieux »⁵.

Situé dans le prolongement du discours pacifiste et antifasciste de la première « Union des femmes », le RFP s'inscrit dans la mouvance des organisations féminines qui apparaissent après la première guerre mondiale et de l'antifascisme des années 1930. Même si les fondatrices revendiquent la neutralité politique du RFP par rapport au PCB, même si de nombreux témoignages prônent son autonomie idéologique, le contexte de la guerre froide va très vite modifier cet engagement et transformer leur discours d'ouverture en une propagande favorable à l'Union soviétique en mettant notamment en avant la maternité et les droits des femmes. Selon l'historienne Mercedes Yusta, une des principales manifestations de « cette guerre des cultures » est constituée « à la fois de propagande et de menaces autour du péril d'une nouvelle conflagration mondiale, (...) une guerre des mots »⁶. L'évolution internationale et la bipolarisation politique entre les pays du Bloc de l'Est et les pays occidentaux exercent à l'évidence une influence sur la communication et les actions menées par le RFP.

C'est pourquoi, dès la fin des années 1940, à l'instar des autres mouvements de la paix influencés par les communistes et considérés comme des instruments de la propagande soviétique pendant la guerre froide, le RFP concentre la majorité de ses actions autour du slogan « Unies les femmes, les mères empêcheront la guerre ». Au nom de leur double condition de mères et de pacifistes, les militantes accomplissent un véritable travail d'éducation politique, en dénonçant par exemple en avril 1949, la signature du Pacte de défense de l'Atlantique Nord, en critiquant le réarmement de l'Allemagne « mal dénazifiée », en s'opposant à l'augmentation de la durée du service militaire ou encore en brandissant la menace de la bombe atomique. Pour toucher et sensibiliser massivement un public féminin, les membres font du porte-à-porte et lancent des pétitions qui dénoncent « les dangers de la psychose de guerre née de l'attitude américaine ». En plus de critiquer les démocraties occidentales,

³ *Femmes*, 8, septembre 1951, p. 3.

⁴ Sur Emilienne Brunfaut, C. JACQUES, « Emilienne Brunfaut (1908-1986) : du syndicalisme au féminisme ? », *Revue internationale Sens Public*, 5, 2009, en ligne : <http://www.sens-public.org/article684.html>.

⁵ *Le Drapeau rouge*, 28 avril 1948, p. 4.

⁶ M. YUSTA, « Réinventer l'antifascisme au féminin. La Fédération démocratique internationale des femmes et le début de la Guerre froide », *Témoigner entre histoire et mémoire. Revue pluridisciplinaire de la Fondation Auschwitz*, 104, 2009, p. 98.

qui « menacent la Paix », elles exaltent le modèle soviétique, présenté comme la référence en matière de paix mondiale, de défense des libertés, de droits des femmes et de protection de l'enfance. Pour étayer cette argumentation, certaines militantes n'hésitent pas à se rendre dans les pays du Bloc de l'Est « à la pointe du combat pour la Paix ». Outre un accueil « chaleureux et enthousiaste », elles y découvrent « les bienfaits » du système communiste et les réalisations sociales développées en faveur des enfants et des mères. Ces voyages de propagande poursuivent aussi un objectif psychologique : motiver les déléguées en leur offrant « un courage nouveau, une solidarité mieux trempée pour franchir de nouvelles étapes dans l'établissement de la Paix »⁷.

Même si le RFP se présente comme un mouvement autonome ouvert à toutes les femmes et comme une organisation féminine qui rassemble au-delà de la sphère communiste, l'association possède bien les caractéristiques des organisations de masse lancées par les communistes après la seconde guerre mondiale⁸. En effet, dès 1945, l'Union soviétique développe des organisations de masse pour encadrer certains groupes sociaux et les convaincre des bienfaits du communisme par rapport à l'hégémonie des Etats-Unis. Pour atteindre les femmes, les partis communistes soutiennent, sur leurs territoires respectifs, la mise en place de structures associatives militantes spécifiques, tout en prônant une politique d'ouverture en faveur des catholiques, des socialistes et des féministes.

Au-delà des questions pacifistes nationales et internationales, le RFP poursuit aussi un objectif d'égalité entre les sexes, qui se décline ainsi :

Accélérer la promotion de la femme, assurer sa participation effective et sur un plan d'égalité dans tous les domaines de la vie publique, économique, sociale et culturelle du pays ; susciter et entretenir des liens d'amitiés, des relations entre les femmes de Belgique et de tous les pays, sans distinction de race, de religion et d'opinion politique et ce principalement dans le but de renforcer la compréhension mutuelle entre les peuples et d'apporter ainsi une collaboration au maintien et à la construction d'une paix durable⁹.

C'est pour répondre à ces objectifs que l'association se transforme en un lieu de réflexion et de mobilisation défendant les intérêts des femmes et l'égalité dans la société. Parmi ses revendications, on peut mentionner, dès 1948, leur demande de participation à la démocratie politique en accordant aux femmes le droit de vote et la défense des droits sociaux face à une sécurité sociale familialiste et injuste pour les travailleuses, surtout si elles sont mariées. Dès 1949, l'accès au travail pour toutes les femmes et l'égalité salariale constituent les chevaux de bataille des militantes du RFP,

⁷ *Rapport au Comité national du RFP*, décembre 1949 (CARCOB, Fonds Marie Guisse, boîte 75).

⁸ Selon la définition de M. Duverger, soit « des groupements divers créés par un parti et contrôlés par lui en fait, ou en droit, qui permettent d'élargir ou d'approfondir la participation, de l'élargir, en agglomérant autour du noyau des partisans proprement dits des associations satellites formées de sympathisants, de l'approfondir, en complétant l'encadrement politique des adhérents, réalisé par le parti, par un encadrement familial, social, culturel, etc. » (M. DUVERGER, *Les partis politiques*, Paris, Armand Colin, 1951).

⁹ RFP, *Statuts*, 1948 (CARCOB, Fonds Marie Guisse, boîte 63).

portés surtout par la syndicaliste Emilienne Brunfaut et la communiste Marie Guisse. De manière très innovante, elles exigent l'application du principe « A travail égal, salaire égal ! ». Sur les questions liées au travail féminin, leur position sera toujours féministe et avant-gardiste.

Un public-cible : des mères de famille et des ménagères

Dès 1948, le RFP appelle toutes les femmes à le rejoindre, car « c'est avec toutes les qualités qui lui sont propres, avec son enthousiasme audacieux et ardent, avec sa volonté têtue de vaincre les obstacles, avec son amour passionné de la liberté, que la femme s'est jetée tout entière dans la lutte libératrice »¹⁰. C'est en effet « ensemble » que les femmes arriveront « à faire triompher la Paix contre la guerre ». Ces discours pacifistes s'adressent surtout aux mères, aux travailleuses, aux victimes de la guerre et aux citoyennes, alors que ces dernières ne disposeront du droit de vote que quelques mois plus tard.

Le mouvement prône plusieurs « modèles féminins » porteurs d'un certain nombre de valeurs. Les premières militantes ont ainsi en commun une expérience et une mémoire qui les rapprochent : avoir vécu les difficultés de l'Occupation et participé à des actions de résistance face au pouvoir nazi. Ces partages d'expériences fondent leur engagement pour la paix, ainsi qu'en témoigne une déléguée : « Parce que nous n'avons pas oublié la guerre, nous avons salué la création du RFP, mais il faut se rendre compte que la lutte pour la Paix ne peut être menée sans lutter pour le bien-être »¹¹. Tout comme le RFP, l'association féminine diffuse une représentation très populaire de la résistance et développe en particulier la culture de la mémoire. C'est ainsi que son mensuel présente régulièrement des portraits de femmes qui ont lutté contre les Allemands. Avec une certaine exaltation hagiographique, ces dernières sont décrites comme des héroïnes et des exemples à suivre¹². Lors des grands rassemblements et des Journées internationales de la femme (le 8 mars), les dirigeantes célèbrent « leurs martyres », tout en n'oubliant pas l'ensemble « des femmes qui ont enduré avec courage les privations et souffrances liées à la guerre ». L'association rattache ainsi sa fondation au mouvement de résistance féminine de la seconde guerre mondiale et démontre l'importance de l'action des femmes dans la lutte contre toutes les formes de fascisme. De cette manière, elle fait sienne cette filiation et désigne comme des « sœurs » les résistantes, les « suppliciées des camps de la mort [qui] n'ont rien oublié des crimes nazis » et « toutes celles qui ne sont pas revenues des bagnes nazis ».

L'image véhiculée de la « femme soviétique » est aussi une référence proposée aux mères et aux ouvrières belges. Grâce à des reportages illustrés, comme celui de novembre 1948 avec « La femme soviétique, héroïque dans le passé, courageuse dans le présent et confiante dans l'avenir », le prototype de « la femme de l'Est » est largement illustré : une femme belle, souriante, en bonne santé, qui a choisi son métier et dispose d'infrastructures pour accueillir ses enfants pendant son travail. Cette représentation idéalisée a pour objectif d'amener les ouvrières à s'engager au sein du

¹⁰ *Femmes*, 1, mai 1949, p. 4.

¹¹ *Ibid.*, p. 4-5.

¹² Par exemple Marguerite Bervoets, Germaine Devalet et Juliette Herman.

RFP, mais aussi de les sensibiliser aux revendications féministes et de les mobiliser pour exiger notamment du gouvernement des crèches supplémentaires.

Un autre élément renforce la proximité du RFP avec l'idéologie communiste : son adhésion, dès sa fondation, à la Fédération démocratique internationale des femmes (FDIF, créée à Paris le 26 novembre 1945 et rassemblant des groupements de femmes antifascistes)¹³ a contribué à la création d'un réseau international de femmes pacifistes. Le RFP constitue la section belge de la FDIF et son relais idéologique. De 1948 aux années 1960, des liens forts unissent les deux associations et se traduisent par des rencontres, des participations à leurs activités respectives ainsi que des discours et mots d'ordre communs. Avec de nombreux appels aux « Femmes du monde entier, chères amies et sœurs ! », on peut ainsi y voir le développement « d'une sororité féminine internationale qui permettrait de lutter pour la paix mondiale »¹⁴.

Une communication centrée sur la maternité et les émotions

Pour mobiliser massivement les femmes autour des enjeux pacifistes et politiques, les responsables du RFP vont développer, dès sa création, une stratégie particulière de communication, alliant un langage et une culture assez consensuels basés sur quelques thèmes fédérateurs. En jouant aussi bien sur les émotions que sur les sentiments et en flattant la fibre maternelle, le RFP tente d'attirer les ménagères et les travailleuses, tout d'abord pour lutter en faveur de causes pacifistes et ensuite pour les mobiliser autour de revendications féministes. Cette technique de propagande est très présente dans la communication durant les dix premières années. Les militantes recourent par exemple à des discours croisant le registre de la maternité et de la peur. Créé par une déléguée mère de famille nombreuse, le slogan choc « Nous qui donnons la Vie, luttons contre la mort ! » est régulièrement repris sur les affiches, les calicots et dans la revue.

Dès mai 1948, l'organisation se dote d'un mensuel appelé *Femmes*¹⁵ auquel toutes les femmes peuvent s'identifier, puisqu'il est « fait par des femmes et pour des femmes »¹⁶. La vocation de cette revue est de devenir un relais entre les instances et les sympathisantes, mais aussi d'être la vitrine de l'organisation. Ainsi, « il n'y a pas de lutte efficace pour la paix, pas de lutte contre la misère si nous ne parvenons pas à désintoxiquer l'opinion féminine qui, chaque semaine, absorbe le poison que lui déversent les journaux qui ont pour but de détourner les femmes du juste combat, de les détourner de leur devoir de femmes et de mères, en étalant devant elles des histoires qui corrompent leur moral, qui leur font croire au hasard qui arrange tout (...) »¹⁷. Outil d'information, magazine féminin et organe de propagande, *Femmes* propose aussi bien des articles sur l'actualité politique, des reportages sur la vie associative, des appels à manifester, des compte rendus de visites de déléguées du FDIF, que des

¹³ S. LEFEVRE, *La Fédération démocratique internationale des femmes. Etude d'une organisation de masse soviétique des origines à nos jours*, Bruxelles, mémoire de Licence ULB, 1995.

¹⁴ M. YUSTA, *op. cit.*, p. 94.

¹⁵ En décembre 1951, la version néerlandophone sort avec un contenu similaire.

¹⁶ Parmi les auteures, on retrouve régulièrement Emilienne Brunfaut, Marguerite Lavachery, Marie Guisse, Rosine Lewin, Joséphine Brouers et Francine Lyna.

¹⁷ *Femmes*, janvier 1952, p. 2.

recettes de cuisine, des rubriques « Mode » et « Beauté », des conseils pour éduquer les enfants ou encore un « Courrier des lecteurs ». Pour inscrire leurs articles dans du concret, les responsables sollicitent des témoignages, comme celui de cette mère de famille qui se demande « comment joindre les deux bouts avec les prix qui montent sans cesse ». Des sondages sont réalisés pour ancrer davantage leurs mots d'ordre au plus près des conditions de vie des femmes du milieu populaire (par exemple, sur la question des vacances scolaires). En 1952, Rosine Lewin et Marie Guisse, membres du Comité directeur du RFP, invitent les Femmes prévoyantes socialistes à les rejoindre pour combattre les mesures contre l'assurance maladie-invalidité qui touchent surtout les femmes : « Les nouvelles attaques du Gouvernement PSC contre la sécurité sociale provoquent une inquiétude croissante dans les ménages des travailleurs, et particulièrement chez les femmes. De partout nous viennent les échos de cette inquiétude, de cette angoisse, de cette colère qui étreignent en ce moment des milliers de femmes de notre pays »¹⁸. Ces témoignages valorisent les savoirs individuels des militantes et les transforment en revendications collectives dans une visée politique.

Pour créer du lien entre ses adhérentes, le RFP tente de construire un socle identitaire commun. Certaines récurrences peuvent être observées dans les discours, tant dans le ton utilisé que dans les références mobilisées. Cet argumentaire repose en grande partie sur une définition essentialiste des femmes, qui sont avant tout considérées comme des mères de famille et sont célébrées en tant que telles, notamment lors de la Fête des mères et de la Journée internationale de la femme. Le statut maternel et les vertus féminines représentent le socle de cette argumentation, qui vise un double objectif : mobiliser les femmes dans la défense de la paix, puis, sur la base de cet engagement, revendiquer leur accès à la citoyenneté. Cette « stratégie d'*empowerment* en fait une source d'autorité et de demande de droits dans la sphère politique » pour les femmes¹⁹. Comme l'a montré l'historienne Anne Cova pour les organisations féminines du début du XX^e siècle²⁰, la maternité et la sensibilité des femmes légitiment les revendications du RFP en faveur du droit de vote et d'une plus grande place dans les lieux de décision. Les responsables valorisent la représentation « naturelle » et traditionnelle de la femme orientée vers son foyer et sa famille, même si certains reportages de la revue dévoilent des métiers féminins et exigent l'égalité salariale. Une différence est clairement faite dans les discours en fonction du public : si les lectrices sont des jeunes filles célibataires, alors elles doivent travailler et jouir de l'égalité salariale, tandis que les mères doivent pouvoir rester à la maison pour s'occuper de tâches ménagères. Cette valorisation de la famille renforce une répartition sexuée des tâches dans l'espace privé et n'encourage pas les femmes mariées à s'engager en politique. Participer à une organisation féminine, comme le RFP, peut dès lors apparaître pour de nombreuses femmes, comme une forme de militance plus conciliable avec une vie de famille.

¹⁸ *Lettre à la direction nationale des Femmes prévoyantes*, Bruxelles, 17 mai 1952 (CARCOB, Fonds Marie Guisse).

¹⁹ M. YUSTA, *op. cit.*, p. 95.

²⁰ A. COVA, *Maternité et droits des femmes en France, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Anthropos, 1997.

En plus d'exalter l'amour maternel, les dirigeantes se livrent à une glorification de la famille. Leur discours fait appel aux valeurs traditionnelles, notamment le sens du devoir familial. La femme étant la protectrice du foyer, elle ne souhaite pas le voir détruit et déchiré par la guerre, comme en témoigne le Manifeste de 1949 : « Nous, femmes, mères et épouses, déclarons solennellement que nous mettrons tout en œuvre pour barrer la route à ceux qui menacent la Paix et se préparent à porter la main sur les jeunes générations, sur nos enfants et ceux qui nous sont chers. Nous affirmons notre volonté ardente de défendre nos foyers contre la guerre, contre les misères physiques et morales qu'elle engendre. Nous flétrissons les *instigateurs* et provocateurs d'une nouvelle guerre dont les dévastations seraient incalculables. (...) Etroitement unies, les femmes œuvreront pour l'avenir et le bonheur de leurs enfants »²¹. En rapprochant des thèmes proches (la famille, la maternité) avec des thèmes plus lointains (comme la paix, la sororité et le foyer) liés aux femmes, l'association suscite ainsi un passage à l'engagement.

Comme le montre l'exemple de l'Union des femmes françaises²², le vocabulaire employé par le RFP est empreint d'émotions, de compassion mais aussi d'appels adressés aux femmes afin qu'elles prennent leurs responsabilités et s'engagent dans l'action. La propagande et la mobilisation développées sont très judicieusement orchestrées autour de mots d'ordre qui parlent à l'ensemble des femmes et émeuvent tout particulièrement les mères de famille qui aspirent au bonheur et à la paix pour elles-mêmes et pour leur entourage. Les axes de mobilisation croisent revendications individuelles et collectives : destruction du fascisme et consolidation de la démocratie, préparation d'un avenir heureux pour les générations futures et égalité entre les femmes et les hommes.

L'indignation, l'inquiétude et, plus généralement, l'émotion des femmes attentives aux événements qui pourraient avoir des répercussions sur leur famille sont canalisées et orientées vers une invitation à s'engager et à militer pour l'égalité. Cette communication est intimement liée aux préoccupations de l'auditoire féminin : c'est pourquoi l'antimilitarisme et la lutte contre la vie chère sont si présents au cours des premières années de l'association, au moment des reconstructions d'après-guerre. Afin que les femmes s'identifient à la cause, une personnalisation des situations catastrophiques et une identification à sa propre famille sont très couramment utilisées. En octobre 1952, le RFP appelle à soutenir les enfants de miliciens opposés à la prolongation du service militaire et emprisonnés, un peu comme s'ils étaient « devenus (...) nos enfants ».

Le poids de l'image

Renforçant les messages écrits, l'iconographie joue un rôle de premier choix dans la propagande menée par le RFP, ainsi que le montre une des premières campagnes de 1949 où sont signées des cartes postales représentant une mère protégeant de ses bras ses deux enfants et s'exclamant « La Paix ! Unissons-nous contre la guerre,

²¹ *Femmes*, 1, mai 1949, p. 4.

²² S. FAYOLLE, « L'Union des femmes françaises et les sentiments supposés féminins », in Ch. TRAINI (éd.), *Emotions... Mobilisation !*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 169-192.

nous l'éviterons ! ». L'association recourt régulièrement à une déclinaison d'images d'enfants suppliant leur mère de les protéger contre les menaces guerrières et de mères protectrices. Les photos d'enfants manifestant à côté de femmes portant des calicots pacifistes illustrent aussi *Femmes*.

Activer le registre émotionnel grâce à l'image renforce le poids des messages pacifistes, comme cet Appel à manifester de mars 1951 qui joue sur la peur des militantes, en mettant au premier plan une mère présentant son enfant mort, avec en arrière-plan des destructions. La représentation est renforcée par le message « Pour que la guerre ne tue pas nos enfants, exigez le DÉSARMEMENT » et fait référence à la politique nationale.

Conclusion

Bien que voulue, et même soutenue par le parti communiste, la création du RFP en 1948 s'inscrit dans une série d'héritages féminins et pacifistes plus ou moins revendiqués, qui lui permettent de se présenter comme pluraliste et de se situer largement dans le sillage des revendications antifascistes et féministes de l'après-guerre.

D'une organisation pacifiste de femmes, le RFP se transforme, sous la pression des tensions liées à la guerre froide, en un mouvement de mères qui défend le bien-être de toutes les familles face aux menaces de guerre et aux politiques nationales d'austérité. Une stratégie de communication est développée pour toucher le plus grand nombre de femmes d'origines sociales et idéologiques différentes : un langage fédérateur est construit autour de quelques thématiques présentées comme féminines. La protection de l'enfance et de la mère est ainsi au cœur de leurs priorités, en faisant la part belle aux émotions, aux sentiments, à la fibre maternelle et familiale des ménagères et des travailleuses. La solidarité féminine, la paix entre les peuples et l'amitié sont également activées « pour sauver ceux qu'elles aiment ! Pour faire échec à la guerre ! ». En outre, le discours liant antifascisme, pacifisme et maternalisme porte explicitement les caractéristiques de la propagande pacifiste pro-soviétique. Les modèles d'identification promus par le RFP déterminent les valeurs véhiculées : recourir à la maternité, aux émotions et à la sororité lui a permis de rassembler des femmes au-delà de la sphère d'influence du PCB.

A côté de « Paix » et « guerre », les termes « Mères », « cœur » et « bonheur » massivement utilisés, attachent les femmes à la sphère privée, aux enfants et aux sentiments. En manifestant dans la rue et en défendant différentes causes avec le RFP, les femmes s'engagent cependant aussi dans le débat politique. De cette manière, elles ont la possibilité de transgresser leur rôle assigné, d'équilibrer l'espace privé et l'espace public, les émotions et la mobilisation. En d'autres termes, le privé permet aux femmes une entrée dans le public, mais il est aussi prétexte à sortir de ce même privé pour s'engager dans l'action collective.

Les femmes combattantes dans le conflit syrien

Un entretien d'Anne MORELLI avec Gülay KIMYONGÜR

La guerre en Syrie est un conflit dévastateur et meurtrier. Complexe aussi car il combine guerre civile et guerre par procuration aux implications mondiales. Il s'agit d'une configuration au sein de laquelle une kyrielle de protagonistes sont impliqués. Trois types de protagonistes sont plus spécifiquement décrits dans cette interview, qui accorde une attention particulière aux femmes qui portent les armes.

AM : Gülay Kimyongür, pouvez-vous brièvement vous présenter et nous dire comment vous en êtes venue à vous intéresser au conflit syrien ?

GK : Je suis particulièrement attachée à cette région du monde parce que ma famille provient d'Antioche, une ville où je me rends très régulièrement depuis mon plus jeune âge et qui se situe en Turquie, à la frontière avec la Syrie.

Pour être exacte, je dois préciser que ma famille est originaire de Syrie mais juste avant la seconde guerre mondiale, la province qu'elle habite a été cédée par la France à la Turquie. Par la force des choses, la plupart des membres de ma famille sont donc devenus tures. Pour autant, nos liens avec la Syrie sont demeurés très forts puisqu'une partie de ma famille vit en territoire syrien.

Ces connaissances pratiques de la région, j'ai tenté de les renforcer au cours de mes études en anthropologie à l'Université libre de Bruxelles (ULB). Je me suis ainsi intéressée de près à l'histoire et aux peuples du Moyen-Orient puis j'ai consacré mon mémoire aux Alaouites de Turquie.

Dès le début du conflit en Syrie, j'ai multiplié les voyages en Turquie dans cette zone frontalière. J'y ai servi à plusieurs reprises d'interprète pour des journalistes européens. Cette expérience m'a encouragée à rédiger des articles sur la guerre qui ravage ce pays.

Par ailleurs, vous devez savoir qu'à l'heure actuelle, je travaille dans une association d'aide aux migrants. Ma pratique de l'arabe fait que dans ce cadre, je suis en relation avec de nombreux Syriens.

Enfin, par le biais des réseaux sociaux, j'ai tissé des liens avec des journalistes syriens présents sur le terrain qui me donnent une multitude d'informations sur les dernières évolutions de la situation.

AM : Pouvez-vous, en guise d'introduction à cet entretien, nous fournir quelques éléments permettant de cerner les effets sur la population de la guerre qui se déroule en Syrie ?

GK : Une série de données permettent de saisir l'ampleur des ravages causés par cinq ans et demi d'affrontements en Syrie. D'une part, il convient d'avoir conscience de la destruction systématique des infrastructures comme les hôpitaux, les logements et les systèmes d'approvisionnement en eau, gaz et électricité. D'autre part, il importe de prendre la mesure du nombre considérable de personnes victimes du conflit.

Avant la guerre, le pays comptait une population de vingt et un millions d'habitants. Aujourd'hui, le nombre de déplacés internes frôle huit millions d'individus. Les réfugiés en provenance de Syrie sont, quant à eux, quatre millions, répartis principalement dans les pays limitrophes à savoir la Turquie, le Liban, la Jordanie et l'Irak. Il est aussi à noter que près de cinq millions de personnes survivent dans des zones difficiles d'accès et ne peuvent donc fuir pour se protéger.

D'après des informations datant d'août 2015 et qui ne sont évidemment pas vérifiables, le nombre vertigineux d'un million de blessés est cité par l'Office syrien pour les droits de l'homme, OSDH (un organisme basé en Angleterre qui disposerait de nombreux correspondants en Syrie et dont le directeur est un opposant proche des Frères musulmans). Actuellement, la plupart des sources confirment que ce conflit a causé la mort de plus de 250 000 personnes, dont 40 000 combattants anti-régime syriens et 30 000 anti-régime de nationalités étrangères. Concernant les soldats de l'Armée arabe syrienne, les estimations avancent les chiffres de 45 000 victimes et de 35 000 décès dans les rangs des Forces de défense nationale, proches du gouvernement. Tous les autres morts sont des civils ne prenant pas part aux hostilités.

AM : Parmi les belligérants, Daech semble particulièrement bien implanté en Syrie. Pouvez-vous, au-delà de l'horreur que suscite cette organisation, nous parler de l'« Etat islamique » (EI). Quelle est son idéologie ?

GK : L'EI est une organisation salafiste révolutionnaire. Le postulat du salafisme repose sur le retour des communautés islamiques à une forme originelle, immaculée et pure de l'Islam. Le salafisme est une émanation du wahhabisme. Le salafisme wahhabite s'appuie sur une interprétation littérale des textes sacrés et rejette la raison et la logique humaines.

L'EI mêle prophéties eschatologiques (la Syrie serait le lieu de la bataille décisive avant la fin du monde) et expansion territoriale mondiale. Révolutionnaire, elle préconise une stratégie violente à l'encontre des Etats considérés comme impies et ce, afin d'y instaurer un Etat islamique. Ceux qui ne partagent pas les convictions véhiculées par l'organisation doivent être combattus sans merci. Ainsi, les Chiites dans leurs différentes branches (ismaélisme, alévisme, alaouisme, zaydisme) seraient des apostats car ils auraient abandonné la véritable religion. Ils doivent donc être éliminés, tout comme les athées. L'EI explique aussi que Chrétiens et Juifs des pays musulmans sont contraints soit de verser un impôt qui leur confère la protection, soit de se convertir. S'ils ne le font pas, ils sont exécutés.

AM : Quelles sont les origines de cette organisation et qu'en est-il de l'état de ses forces ?

GK : A l'origine, Daech est constitué de divers groupes djihadistes liés à al-Qaïda, qui se rassemblent en 2006 en Irak sous la bannière de l'Etat islamique en Irak (EII). En avril 2013, l'EII devient l'EIIL (Etat islamique en Irak et au Levant), englobant ainsi la Syrie en guerre dans son projet de califat. Daech aurait bien voulu intégrer al-Nosra (al-Qaïda en Syrie) à sa branche syrienne mais le successeur de Ben Laden, al-Zaouahiri, a refusé cette dissolution. Pour autant, un grand nombre de combattants d'al-Nosra ont, au fil du temps, rallié l'organisation. En juin 2014, l'EIIL proclame le rétablissement du califat sous le nom d'Etat islamique, sur un espace chevauchant la Syrie et l'Irak.

A la mi-2015, le calife autoproclamé Abou Bakr al-Baghdadi affirme gouverner un Etat s'étendant notamment sur 50% du territoire syrien, une zone désertique peu densément peuplée. Il faut néanmoins remarquer que depuis l'offensive conjuguée de la Russie et de la coalition internationale menée par les Etats-Unis, la portion de la Syrie occupée par Daech s'est réduite de près de 20%.

Des institutions y délivrent la justice, y battent monnaie, y gèrent l'économie. A ce propos, le « califat » dispose de ressources financières non négligeables issues d'importantes donations de mécènes des pays du Golfe ou fruits d'extorsions, de taxations, de vols, de contrebande de céréales, d'œuvres d'art et de pétrole.

Sur le plan militaire, l'arsenal de l'EI, qui provient du dépouillement des armées irakienne et syrienne ou qui a été subtilisé aux autres groupes qui s'opposent à Damas, est imposant. L'organisation est, par exemple, en possession de chars, de blindés, de

pièces d'artillerie, d'armes chimiques, de drones ou encore de missiles antichars et antiaériens.

Les effectifs de l'EI sont, quant à eux, difficilement quantifiables. A l'apogée du groupe, ils étaient parfois évalués à 50 000 hommes (30 000 en Syrie) dont 22 000 combattants étrangers séduits par une propagande *high-tech* au service d'une idéologie vieille de plus d'un millénaire. Aujourd'hui, le renseignement américain annonce que les djihadistes ont perdu la moitié de leurs forces. Il est, par ailleurs, à noter que la Belgique est le pays européen qui, proportionnellement à sa population, offre au « califat » le plus gros contingent de recrues fanatisées.

AM : Il semble que, dans la guerre qui embrase la Syrie, les combattantes jouent un rôle important, tant d'un point de vue symbolique que sous un angle militaire. Ce conflit a notamment fait émerger dans l'imaginaire occidental une nouvelle incarnation du Mal : la figure de la djihadiste de l'Etat islamique. Selon vous, quelles sont les convictions, les motivations des djihadistes, en particulier des femmes, qui ont décidé de prendre les armes pour défendre l'EI ?

GK : Soit d'aventures, découverte d'un nouvel Eldorado, ivresse de la violence, lutte contre l'injustice, recherche d'un conjoint, véritable projet de vie (ou de mort) à mener en famille : alors que les motivations des djihadistes des deux sexes sont multiples et variées, leurs aspirations se rejoignent autour de la conviction de participer à la construction fantasmée d'un Etat islamique. Il s'agit de mener une lutte de libération pour la Oumma, cette nation islamique qui dépasse et annihile la nationalité et le pays de l'individu, dont l'Islam constitue l'unique élément fédérateur.

Les hommes et les femmes qui s'engagent aux côtés de l'EI mènent le djihad, un acte de foi qui leur permet de démontrer leur force, leur pouvoir. En agissant de la sorte, les combattantes participent de l'idéal de la femme qui marche sur les sentiers de l'Islam, attirant par leur démarche d'autres coreligionnaires sur la même voie qu'elles.

Ainsi, les femmes djihadistes défendent l'idée de l'émancipation dans une lutte pour la création d'un Etat où la musulmane peut vivre pleinement sa religion. Il s'agit d'un devoir idéologique et religieux. L'émancipation est acceptée par celles-ci dans le cadre de la soumission à l'homme puisqu'elle est « établie par Dieu ».

Il n'est pas étonnant¹ que la brigade de Daech qui est composée exclusivement de femmes syriennes et étrangères porte le nom de la poétesse du VII^e siècle al-Khansa,

¹ Le poème retranscrit ici est éloquent à ce propos (NDR) : « O mes fils ! Vous avez embrassé l'Islam et émigré de plein gré. Par Dieu, en dehors Duquel il n'y a pas d'autre dieu, vous êtes les fils d'une femme qui n'a jamais trahi votre père, ni déshonoré votre oncle, ni mélangé votre lignée, ni changé votre famille. Vous savez ce que Dieu a réservé aux musulmans comme récompenses dans la lutte contre les infidèles ; sachez que la vraie vie commence après la mort. Dieu dit : « O vous qui croyez ! Armez-vous de patience ! Rivalisez de constance ! Soyez vigilants et craignez Dieu, si vous désirez atteindre le bonheur ! » », *Coran* 3.200.

surnommée la mère des martyrs. Par ce biais est symboliquement construite l'image d'une guerrière puissante soutenant les hommes vaillants qui prennent part au combat.

AM : Cette image correspond-elle à la place réelle qui est offerte aux femmes au sein de l'organisation ?

GK : Les femmes qui s'enrôlent dans la brigade al-Khansa sont volontaires, souvent des épouses de djihadistes dont la motivation est aussi stimulée par des avantages pécuniaires. En effet, ces combattantes de l'Etat islamique touchent deux cents dollars par mois et travaillent à plein temps. Elles opèrent à Raqqa, la capitale autoproclamée de Daech. Leur rôle est d'arrêter et de punir les femmes qui ne respectent pas les règles édictées par la charia. En fait, cette brigade aurait avant tout été créée afin de remplir des fonctions policières qui, pour des raisons de mixité, ne peuvent être assurées par des hommes.

Ces djihadistes sont également tenues d'accomplir un travail de recrutement, une arme redoutable quand on connaît le nombre de femmes occidentales parties rallier Daech. Elles seraient 550 selon l'*Institute for Strategic Dialogue*. La gent féminine constituerait, d'après cet institut, 10% du nombre total des combattants étrangers en Syrie.

Cependant, en dépit de la glorification dont fait l'objet la guerrière sunnite, il apparaît qu'aucune djihadiste ne participe actuellement au combat (même si la situation est susceptible d'évoluer pour des raisons stratégiques, comme un manque d'effectifs masculins par exemple). En fait, le manuel consacré au rôle des femmes dans Daech cantonne ces dernières à des tâches plus convenues, aux fonctions d'épouses et de reproductrices. Selon ce manifeste, l'Islam a donné à l'homme un rôle de domination. La femme doit lui obéir. Sa mission fondamentale est de demeurer à la maison. Elle peut être mariée dès l'âge de neuf ans et doit rester cachée et voilée. Seules trois exceptions l'autorisent à sortir du foyer : pour être docteure, professeure ou pour étudier la religion... mais en respectant strictement les règles de la charia, stipule encore le document.

Les femmes font donc partie intégrante du projet djihadiste. Grâce à elles, Daech entend pérenniser son Etat embryonnaire. Mais bien que les membres de la brigade al-Khansa et d'autres djihadistes soient formées au maniement des armes, leur rôle premier consiste à « être des épouses vertueuses » et à « élever des enfants vertueux ».

« Si Dieu le veut et que vous soyez de ce monde demain matin, partez tôt combattre vos ennemis tout en restant vigilants. Avec l'aide de Dieu, vous serez vainqueurs de vos ennemis. Au moment où vous verrez le combat s'engager et que la brutalité de la mêlée s'embrasera autour de ce dernier, dirigez-vous vers le cœur de la mêlée et tranchez la tête de l'adversaire le plus brave. Vous atteindrez votre objectif et vous obtiendrez la victoire sans peine et avec honneur au rang le plus élevé dans la maison de l'éternité », al-Khansa.

AM : Pour combattre l'EI en Syrie, l'Europe et les Etats-Unis semblent miser sur les Kurdes. Qui sont-ils, qui sont leurs combattants et quelles sont les organisations qui les dirigent ?

GK : Trois millions de Kurdes vivent en Syrie, majoritairement le long de la frontière nord du pays, à la lisière de la Turquie. Le Kurdistan syrien est appelé Rojava et est composé de trois grandes villes : Afrin, Kobané et Djézireh.

Sur le plan politique, le PYD, les Unités de protection du peuple kurde, est l'équivalent syrien du PKK (parti des travailleurs du Kurdistan) en Turquie, un groupe initialement marxiste-léniniste, inspiré par les différents mouvements de libération des années 1960-1970. Durant des décennies, le PKK voyait la Turquie comme un Etat impérialiste à la botte des Etats-Unis et prônait une révolution socialiste qui permettrait de s'affranchir du joug américain.

En 2005, un basculement politique est opéré par le PKK qui milite désormais pour un confédéralisme démocratique, où l'économie s'appuie sur le collectivisme. Cette ligne sera reprise par le PYD syrien. Cette organisation a été fondée en 2003, lorsque la Syrie, qui avait jusque-là hébergé les militants du PKK, tente un rapprochement avec la Turquie. Le PKK n'ayant plus autant les faveurs de Damas, le PYD est créé sur le sol syrien.

Ainsi, les Kurdes ont évolué d'une idéologie marxiste vers un combat plus nationaliste. Depuis plus de trente ans, ils mènent une lutte armée en territoire turc et aspirent à la création d'un Kurdistan indépendant. Même s'ils diffèrent politiquement, les Kurdes de Syrie s'inscrivent aussi dans la lignée des Kurdes d'Irak qui ont obtenu un territoire autonome suite à la guerre américaine contre Saddam Hussein. Mais leurs velléités indépendantistes sont aujourd'hui menacées tant par la Turquie que par l'EI.

Au nord de la Syrie, les combattants kurdes ont pris les armes dès juillet 2012 avec l'accord tacite du gouvernement, au moment où les premiers affrontements ont lieu entre groupes djihadistes et kurdes. En novembre 2013, ces régions ont proclamé leur autonomie de fait sous l'égide du PYD et de son bras armé, le YPG, les Unités de protection populaire.

Depuis octobre 2015, cette force domine une coalition multiethnique mise sur pied par les Etats-Unis pour vaincre l'EI dans cette zone.

AM : Chez nous, on a découvert les Kurdes de Syrie lors de la bataille de Kobané. Pouvez-vous nous dire quelques mots sur ce moment charnière du conflit au Levant ?

GK : En effet, les combattants du YPG se sont fait connaître en Occident lors de la bataille de Kobané. Celle-ci devait symboliser la complémentarité entre la coalition occidentale bombardant les terroristes depuis les airs et leurs alliés kurdes se battant au sol. Selon l'OSDH, le nombre de victimes de ces affrontements s'élève à 1 500 côté

islamiste et à 500 côté kurde. Si nos médias se sont empressés de nommer ce conflit urbain « la bataille des Kurdes de Kobané contre Daech », il est cependant nécessaire de préciser que tous les habitants de cette localité ne sont pas kurdes et que les Kurdes ne sont pas les seuls à combattre l'EI dans cette partie de la Syrie.

Dans la ville de Kobané – Aïn el Arab en arabe – vivent, en effet, des Arméniens, des Turkmènes, des Kurdes et des Arabes. Dans la cité, des Kurdes, des Turcs, des Arabes, des Circassiens de Turquie, de Syrie et des volontaires de pays occidentaux livrent bataille au sein de différents groupes politiques.

Ainsi, les YPG se battent aux côtés d'autres organisations turques et internationales telles que le MLKP (le parti communiste marxiste-léniniste, turc), les Forces unies de libération – qui ont été formées en août 2014 par différentes organisations marxistes révolutionnaires de Turquie –, le TIKKO (une organisation maoïste turque) ou encore l'Organisation pour la reconstruction espagnole (un groupe marxiste-léniniste). Celles-ci se sont regroupées depuis le 10 juin 2015 au sein du Bataillon international de libération.

Les militants à Kobané combattent dans une optique de fraternité entre les peuples contre Daech et toutes les forces réactionnaires, contre les forces d'occupation impérialistes et considèrent le Rojava comme le symbole de la résistance des peuples opprimés.

Dans ce cadre, les femmes combattantes internationalistes ont lancé, le 10 juin 2015, un appel aux femmes du monde afin qu'elles rejoignent leurs brigades pour défendre leurs libertés face à Daech qui tente de les leur confisquer.

AM : A ce propos, qui sont les combattantes kurdes, qui apparaissent comme les seules capables d'effrayer les djihadistes de l'EI ?

GK : Effectivement, elles font peur aux djihadistes parce que ces derniers croient que s'ils sont tués par une femme, ils n'accéderont pas au paradis... Plus généralement, il faut se rappeler que les femmes prennent part à la lutte armée depuis les débuts du mouvement kurde de Turquie. Elles poursuivent aujourd'hui ce combat en Syrie. Elles constitueraient 40% des effectifs totaux des YPG estimés, d'après la revue *Moyen-Orient*, à une force comptant entre 35 000 et 65 000 membres en 2015. Depuis ses origines, ce mouvement intègre des unités mixtes. En son sein, une unité spéciale, les YPJ, les Unités populaires de défense des femmes, a été formée en 2012. Celle-ci est exclusivement composée de femmes. A ce jour, elle compterait entre 7 000 et 10 000 combattantes volontaires âgées de dix-huit à quarante ans. Nombre de ses membres sont décédées au combat mais peu de chiffres circulent à ce propos.

AM : Pour quelles raisons se battent-elles ?

Les « Amazones » du PKK sont en rupture avec l'image traditionnelle des femmes, réduites au statut de victimes ou de soutiens de la guerre. Les femmes kurdes y participent activement. Photo de Colin Delfosse prise en juillet 2009 dans la région de Qandil, au Kurdistan Irakien. © Colin Delfosse.

GK : Il faut savoir que le Rojava a adopté une Constitution en janvier 2014 qui affirme l'égalité totale entre hommes et femmes ; un idéal qui est parfois très éloigné de la réalité quotidienne d'une société marquée par le patriarcat. Les femmes kurdes de Syrie sont ainsi confrontées à un double défi émancipateur : obtenir la libération de leur territoire menacé par des groupements étrangers obscurantistes et conquérir leur indépendance en desserrant des liens familiaux ancestraux.

Il n'est donc pas surprenant d'observer que, dans les combats livrés par les Kurdes, les combattantes se tiennent en première ligne et appellent à prendre les armes dans une guerre d'émancipation contre les forces réactionnaires.

AM : Si l'on parle souvent des djihadistes et des Kurdes dans nos médias, il existe finalement peu d'enquêtes approfondies sur les partisans du régime. Pouvez-vous nous décrire la lutte qu'ils mènent ?

GK : Pour comprendre dans quel cadre s'inscrit l'esprit patriotique syrien, il paraît nécessaire d'opérer un rapide détour historique.

Les frontières de la Syrie moderne résultent d'un découpage arbitraire effectué par la France et l'Angleterre à la fin de la première guerre mondiale. En effet, avant le morcellement territorial réalisé par les puissances européennes au Moyen-Orient, s'étendait dans la région, la Grande Syrie ou le Bilad el-Cham regroupant la Syrie, le Liban, la Jordanie, l'ouest de l'Irak, la région d'Alexandrette dans le sud de la Turquie et la Palestine actuels. Les pays occidentaux ont désolidarisé cet ensemble afin de se partager la zone.

Ce sont donc les mandats français et britannique (et avant eux, l'occupation ottomane) qui permettront aux nationalismes arabes de se développer. Concrètement, en mai 1945, la France gaulliste bombarde Damas, 36 heures durant, faisant 2 000 morts. La Grande-Bretagne exige la fin des bombardements. Presque un an plus tard, la Syrie arrache son indépendance. Le 17 avril 1946, au terme d'une lutte acharnée entre les Français – mandatés en 1920 par la Société des nations (SDN) pour administrer le territoire – et les nationalistes arabes, le dernier soldat français est chassé. La Syrie choisira cette date anniversaire comme jour de la fête nationale.

Dès 1947, le parti Baas arabe et socialiste voit le jour. Ce parti est fondé par un chrétien, Michel Aflak, un sunnite, Salaheddin el-Bitar, et un alaouite, Zaki el-Arsouzi. Les trois intellectuels ont étudié à la Sorbonne avant de revenir en Syrie la tête pleine d'idées révolutionnaires. A cette époque, le Baas est considéré par la population comme porteur d'avenir, symbolise une renaissance pour les Syriens qui ont dû se battre afin que leur pays atteigne sa pleine indépendance.

Cette vision politique s'inscrit donc dans un contexte de mouvements de luttes anticoloniales. La doctrine du Baas se base sur l'unité des peuples arabes au sein d'une grande nation comme c'était le cas avant les accords Sykes-Picot. Cette

organisation est attachée au socialisme, au nationalisme arabe, à la laïcité. Elle prône un socialisme modéré, un panarabisme, un islam humaniste. Le parti choisira comme devise « Unité, Liberté, Socialisme » : unité panarabe, liberté face aux puissances et aux intérêts occidentaux, socialisme arabe et non marxiste.

Aussi, le parti Baas, comme d'autres mouvements de libération des années cinquante, défend comme principe la laïcité. Celle-ci n'exclut nullement les religions. Michel Aflak dira que l'Islam est la meilleure expression du désir d'universalité de la nation arabe mais il condamnera l'Islam qui imposerait sa loi à la société arabe comme l'envisagent, dès cette époque, les islamistes tels les Frères musulmans.

C'est donc dans ce cadre que la lutte patriotique syrienne doit être appréhendée quel que soit le dirigeant en place. Elle prend sa source dans un affrontement historique d'abord contre l'occupant ottoman, ensuite contre les « colons » français. Plus récemment, elle tire sa légitimité du combat mené contre l'expansionnisme israélien et à l'heure actuelle, de la guerre livrée contre les groupes rebelles islamistes syriens et étrangers.

AM : L'essentiel des forces armées défendant l'Etat syrien sont regroupées dans l'Armée arabe syrienne (AAS). Parlez-nous de cette structure et en particulier des femmes combattant en son sein.

GK : D'après l'*Institute for the study of War*, les effectifs de l'armée syrienne sont passés de 325 000 au début du conflit à 150 000 soldats à l'entame de l'année 2015. Les femmes y occupent de nombreux postes, tant dans des unités mixtes qu'au sein d'unités exclusivement féminines.

Ainsi, il existe au sein de l'Armée arabe syrienne un contingent de 800 femmes qui, après un entraînement de plusieurs mois dans les académies militaires, ont été affectées aux postes de *sniper* ou de tankiste.

Ces dernières années, à travers les zones contrôlées par le régime, ont fleuri des panneaux publicitaires destinés à encourager la population à s'engager dans les rangs loyalistes. Les jeunes femmes en uniforme y tiennent une place centrale. Ces appels renvoient à la Constitution de la République qui prône l'égalité hommes/femmes et entend, dans son article 23, supprimer toutes les restrictions qui empêchent le développement des femmes et leur participation à la construction de la société. Cette propagande participe sans doute également d'une démarche visant à pallier la chute des effectifs liée notamment aux dizaines de milliers de militaires tués au cours du conflit. Consécutivement, quantité de photos circulent sur la toile pour glorifier le courage dont font preuve les femmes qui servent dans les rangs de l'armée et afin de célébrer les exploits qu'elles réalisent sur le front. De nombreux portraits de soldates sont également postés sur les réseaux sociaux pour annoncer le décès de ces dernières au combat.

AM : L'AAS bénéficie de nombreux soutiens internationaux. Qui sont-ils ?

GK : Effectivement, outre le rôle déterminant joué par des militaires iraniens et russes depuis l'automne 2015 dans ce conflit, il faut savoir que l'AAS est épaulée par des recrues en provenance d'Irak, d'Iran, d'Afghanistan ou du Liban (notamment cinq à huit mille miliciens du Hezbollah).

Dans ce cadre combattent également aux côtés de l'AAS, des nationalistes arabes qui ont formé leur propre milice, la GNA, la Garde nationale arabe, forte de mille combattants qui ont entre dix-neuf et trente-cinq ans. Cette unité s'inscrit dans la lignée de l'intellectuel marxiste palestinien Georges Habache. Elle est composée non seulement de Syriens mais aussi de Palestiniens, de Libanais, de Tunisiens, d'Irakiens et d'Égyptiens. Elle comprend également des femmes parmi ses membres : cent d'entre elles ont d'ailleurs été regroupées dans une brigade exclusivement féminine.

AM : Des Syriens se mobilisent également dans les Forces de défense nationale (FDN). De quoi s'agit-il ?

GK : Aux quatre coins de la Syrie, des milliers d'hommes participent à la guerre au sein de dizaines de milices prorégime. Parmi elles, une structure mérite une attention particulière : les Forces de défense nationale.

Dès juillet 2011, trois mois à peine après le déclenchement du « printemps syrien », la ville de Homs a été attaquée par des hommes en armes se revendiquant de l'« Armée syrienne libre » (ASL). En décembre de cette même année, le poste de commandement de l'ASL s'est trouvé hébergé dans la province turque du Hatay, gardé et contrôlé par les forces armées turques.

Il est un fait que l'ASL a rapidement été noyautée par les islamistes. Dans la « capitale de la révolution syrienne », les manifestants scandaient, le vendredi, à la sortie des mosquées : « Les Alaouites au tombeau, les Chrétiens à Beyrouth », « A bas la démocratie, nous voulons la charia ». Le vendredi 20 janvier 2012, les Comités de coordination de la révolution criaient : « Le peuple veut déclarer le djihad ». Pourtant, en juin 2012, le *Wall Street Journal* rapportait que le département américain et la CIA travaillaient de concert avec les alliés du Golfe pour aider l'ASL à faire passer du matériel en Syrie.

Dans ce cadre de tensions extrêmes, les communautés chrétienne et alaouite de la ville ont subi des intimidations. Certains de leurs membres ayant été tués, nombreux sont ceux qui ont décidé de se réfugier dans leur famille à la campagne. Mais d'autres groupes de citoyens, en réaction à l'insécurité grandissante à laquelle ils devaient faire face, ont préféré s'armer. C'est dans ce contexte que des habitants ont été « enrôlés » dans une milice armée et entraînée.

Homs est donc devenue la ville où sont officiellement nées, en 2012, les Forces de défense nationale. Ces forces regroupent en leur sein les Comités populaires dont les membres ont prêté allégeance au pouvoir de Damas et des civils. Ces milices locales mènent une lutte qu'elles qualifient de patriotique, qui consiste à défendre leur quartier ou leur village, à protéger leur ville d'invasisseurs étrangers ou intérieurs et ce, en appui aux forces de l'Armée arabe syrienne.

Au fil de la guerre, les FDN se sont développées dans les différentes villes du pays, constituant un appui certain à l'armée régulière qui, déployée sur soixante-dix fronts différents à travers la Syrie, peut ainsi se désengager de certaines zones. Les FDN sont aujourd'hui constituées de 100 000 personnes.

Qu'ils soient motivés par une question de survie ou par leur patriotisme, les citoyens syriens qui s'y engagent font montre d'une grande détermination. En effet, les FDN constituent, par ordre d'importance, la deuxième force agissant en Syrie et parce qu'elles sont moins bien équipées que l'armée syrienne, leurs troupes subissent d'énormes pertes humaines. Ainsi, rien qu'en décembre 2013, elles auraient perdu 3 600 personnes sur les différents fronts, en particulier aux *checkpoints* qu'elles contrôlent.

AM : Pouvez-vous donner quelques détails sur les femmes qui s'engagent dans la lutte, qui livrent bataille pour défendre leur quartier au sein des Forces de défense nationale syriennes ?

GK : Les combattantes qui luttent au sein des FDN, en soutien à l'Armée arabe syrienne, sont mères de famille, étudiantes, ingénieures. Elles ont fait le choix de défendre leur quartier, leur village face aux incursions ennemies. Ces femmes sont des engagées volontaires, souvent bénévoles, âgées de dix-huit à cinquante ans, dont les horaires sont aménagés afin de leur permettre de continuer à travailler. Elles font la guerre de 8 à 12 heures ou de 12 à 16 heures.

Au sein des FDN, une brigade exclusivement féminine a été mise sur pied. Elle compte aujourd'hui environ cinq cents membres. La commandante Nada Jahjah, retraitée de l'armée syrienne, est devenue la formatrice de cette brigade surnommée « les lionnes de Syrie ». Elle explique que l'entraînement comprend le tir à la kalachnikov, à la mitrailleuse BKC, le maniement des grenades, l'attaque des barrages adverses et le contrôle de leurs propres barrages, les perquisitions et des cours de tactique militaire.

Cette unité des FDN est principalement constituée de femmes appartenant aux minorités présentes en Syrie c'est-à-dire de chrétiennes, d'alaouites ou de druzes qui sont les premières menacées mais des femmes sunnites y prennent aussi part puisque Daech attaque les villes et villages sunnites loyaux à la République syrienne. Ainsi, cette brigade féminine comprend, tout comme l'AAS, des femmes de toutes confessions. En effet, si la Syrie compte 70% de sunnites, la majorité d'entre eux sont patriotes et syriens avant d'être sunnites.

Force est donc de constater que ces citoyennes combattantes refusent d'être les victimes du conflit. Les divers témoignages recueillis auprès de celles-ci mettent en lumière leur désir de mener la lutte contre les rebelles de l'intérieur et les mercenaires étrangers pour revenir à l'état d'avant la guerre. Attachées à la tradition séculière de l'Etat syrien, ces femmes se battent pour la conservation de leurs acquis. Elles appellent leurs compatriotes à suivre leur exemple en défendant la patrie et la nation arabe. Elles sont prêtes à se sacrifier pour la liberté (et l'indépendance), l'égalité (entre les citoyens, entre les sexes) et la fraternité (entre les communautés et les peuples qui constituent la mosaïque syrienne).

AM : Cette interview a permis de présenter trois types de femmes combattantes en Syrie, de détailler les univers au sein desquels elles évoluent, les raisons qui les motivent à se battre ainsi que les rôles qui leur sont assignés. Pour conclure, pouvez-vous synthétiser votre pensée à cet égard ?

GK : Nos médias ont coutume de réduire le conflit syrien à une guerre de religion opposant sunnites et chiites. Or, cette vision de la situation ne reflète pas la réalité puisque le présent entretien tente de démontrer que des belligérantes sunnites composent chacun des camps qui s'affrontent au Levant.

Ce qui distingue les islamistes, les nationalistes kurdes et les patriotes syriennes décrites dans les propos qui précèdent, relève bien plus certainement de considérations politiques, de l'idéologie qui anime ces différentes combattantes. Chacune d'entre elles semble, en effet, prête à donner sa vie pour l'édification d'un Etat dont les lois sont perçues par l'une comme la cause de son oppression quand l'autre y découvrira les moyens de son émancipation. Chacune des trois figures féminines présentées au travers de mes propos se met, corps et âme, au service d'une structure étatique dont les principes fondamentaux sont considérés comme « haram » (illicites, d'un point de vue religieux) par l'une alors que son ennemie y trouvera la source de sa liberté.

Ainsi, les femmes djihadistes livrent un combat sacré pour l'établissement d'une théocratie. Les militantes kurdes envisagent leur action dans la perspective d'une lutte de libération nationale. Les Syriennes qui s'engagent aux côtés de l'AAS mènent, quant à elles, une guerre patriotique pour la préservation du régime qu'elles estiment garant de leur (relative) émancipation.

Girls with Guns in Formation (2010). L'artiste Cynthia Consentino choque en plaçant de charmantes petites filles en position de combat.
© Cynthia Consentino.

Les multiples manières de penser le lien entre femmes, guerre et paix

Bilan du numéro thématique¹

Annalisa CASINI

Les hommes... ils laissent de mauvais gré les femmes pénétrer dans leur monde, sur leur territoire.

J'ai trouvé une femme à l'usine de tracteurs de Minsk, qui avait servi comme tireur d'élite. Elle était célèbre pour ses faits d'armes. On avait publié de nombreux articles sur elle dans le journal du front. Quelques-unes de ses amies moscovites m'avaient donné son numéro de téléphone, mais il n'était plus valable. Je suis donc allée au service des cadres de l'usine où j'ai entendu des hommes (le directeur de l'usine et un chef de service) me dire : « Est-ce qu'il n'y a pas assez d'hommes à interroger ? Pourquoi avez-vous besoin de femmes ? A quoi bon écouter leurs délires... leurs histoires de bonnes femmes... ».

Svetlana ALEXIEVITCH,
*La guerre n'a pas un visage de femme*²

« Les femmes aiment-elles la guerre ? » C'est pour tenter de répondre à cette question que nous avons lancé il y a plusieurs mois un appel à contributions. Le but de notre appel était ainsi de récolter des contributions qui permettraient de remettre en question une conception naturaliste et différentialiste des femmes et d'aborder un certain nombre de préjugés et de stéréotypes sur le pacifisme supposé « naturel » de celles-ci à la lumière des recherches les plus récentes et de l'actualité. Par ailleurs, nous souhaitions questionner les différences réelles ou subjectives entre les femmes dites « résistantes », « combattantes » ou « terroristes » à partir de cas historiques et contemporains. A partir de perspectives psychologiques, sociologiques, historiques et politologiques, les textes qui composent ce numéro permettent de poser un certain nombre de constats et de réflexions qui mettent en évidence l'hétérogénéité des expériences et des motivations des femmes dans leurs rapports à la guerre, mais aussi à la paix. Ainsi, dans le sillage d'une certaine littérature³ et en opposition avec

¹ Nous tenons à remercier Anne Morelli, David Paternotte, Axel Siraut et Matthias De Wilde pour leur lecture attentive d'une version antérieure de ce texte ainsi que pour leurs conseils avisés.

² Paris, Presses de la Renaissance, 2004, p. 18.

³ S. MILQUET et M. FRÉDÉRIC, *Femmes en guerres*, *Sextant*, 28, 2011 ; J. S. GOLDSTEIN, « War and Gender », in C. R. EMBER et M. EMBER (éd.), *Encyclopedia of Sex and Gender : Men and Women in the World's Cultures*, Boston, Springer, vol. 1, p. 107-116, doi.org/10.1007/0-387-29907-611 ; L. A. LORENTZEN et J. TURPIN, *The Women and War reader*, 1998 ; M. NINCIC et D. J. NINCIC, « Race, gender, and war », *Journal of Peace Research*, 39/5, 2002, p. 547-568.

certaines idées reçues, il ressort de ce volume que, s'il est vrai que les femmes et les féministes se sont souvent rangées du côté du pacifisme, les femmes ont aussi de tout temps pris part à la guerre⁴.

Nombreuses sont les femmes qui se sont engagées avec ferveur pour la paix. Elles ont porté des projets de paix et de résistance pacifique, comme dans le cas du conflit israélo-palestinien décrit dans la contribution de Danaé List, mais aussi dans d'autres contextes et d'autres époques, comme les mères de la place de Mai à Buenos Aires⁵, ou plus proches de nous, les « Femmes pour la paix » actives en Belgique depuis les années 1950⁶.

Cette posture antiguerre n'étonne pas si on se souvient que les femmes sont les principales victimes des conflits armés. Comme l'indique la résolution 1325 (2000) des Nations unies, « la grande majorité de ceux qui subissent les effets préjudiciables des conflits armés, y compris les réfugiés et les déplacés, sont des civils, en particulier des femmes et des enfants, et (...) les combattants et les éléments armés les prennent de plus en plus souvent pour cible »⁷. Parmi ces « effets préjudiciables » on trouve aussi la violence sexuelle contre les femmes souvent utilisée comme arme de guerre dans « le but de terroriser la population, de briser les familles, de détruire les communautés et, dans certains cas, de changer la composition ethnique de la génération suivante. Parfois [elle] sert aussi à transmettre délibérément aux femmes le VIH ou à rendre les femmes de la communauté visée incapables de porter des enfants »⁸. Les femmes sont par ailleurs les victimes principales de conséquences indirectes des conflits armés. En période de guerre, on constate une augmentation des violences intrafamiliales dues à la présence massive d'armes à feu, ainsi qu'un niveau élevé de frustration et d'agressivité chez les hommes qui ont fait l'expérience traumatisante des combats. Les femmes sont souvent confrontées à la perte du mari et des enfants partis combattre. Enfin, elles sont les plus exposées au risque de perdre leur emploi lorsque les attaques se concentrent sur des infrastructures telles que les usines, les bureaux et les hôpitaux⁹.

L'ensemble de ces conséquences néfastes peut certainement expliquer « le rôle important que les femmes jouent dans la prévention et le règlement des conflits et

⁴ A ce propos, un colloque intitulé « Femmes guerrières en chair et en os, en papier et en celluloïd » a été organisé par Françoise Lauwaert et Xavier Luffin en février 2016 à l'Université libre de Bruxelles.

⁵ D. TAYLOR, « Performing gender : las madres de la plaza de Mayo », in D. TAYLOR et J. VILLEGAS, *Negotiating Performance : Gender, Sexuality, and Theatricality in Latino America*, Durham, NC, Duke UP, 1994, p. 275-305.

⁶ Voir la contribution de France HUART dans ce volume.

⁷ Nations unies, résolution 1325 (2000), adoptée par le Conseil de sécurité à sa 4213^e séance, 31 octobre 2000 [S/RES/1325 (2000)]. Voir aussi : M. MARTIN DE ALMAGRO, *(Un)globalizing civil society : when the boomerang rebounds : transnational advocacy networks and women groups in post-conflict Burundi and Liberia*, thèse non publiée, Université libre de Bruxelles, 28 avril 2015.

⁸ NATIONS UNIES, « La violence sexuelle : un outil de guerre », *Programme de communication : le génocide au Rwanda et les Nations unies*, <http://www.un.org/fr/preventgenocide/rwanda/about/bgsexualviolence.shtml>, consulté le 27 janvier 2017.

⁹ J. TURPIN, « Many faces : Women confronting war », in L. A. LORENTZEN et J. TURPIN, *The Women and War reader*, op. cit.

dans la consolidation de la paix »¹⁰. Mais, comme nous le rappelle Anne Morelli en introduisant ce numéro thématique, les exemples de femmes actives dans des contextes de guerre ne manquent pas non plus. Certains auteurs considèrent même que les femmes soutiennent plus la guerre qu'elles ne s'y opposent¹¹. Ainsi, et à l'encontre des stéréotypes, les femmes ont toujours été actives dans la guerre en tant que combattantes, que ce soit dans l'armée officielle, en tant que résistantes ou miliciennes. Les exemples de la guerre en RDC et du conflit israélo-palestinien décrits dans ce numéro sont éloquentes à cet égard¹². Les raisons qui poussent les femmes à combattre sont très variées aussi. En RDC, comme en Palestine, certaines d'entre elles voient dans le fait de prendre les armes une occasion de réparer les injustices subies, voire une occasion de se venger ou de venger leurs enfants et leurs maris morts au combat. Pour d'autres, il s'agit du seul moyen envisageable pour s'en sortir dans une société ruinée par le conflit ou encore d'une obligation imposée par leurs agresseurs¹³. Mais en dehors des combats, les femmes ont également participé aux efforts de guerre de manière plus indirecte en tant qu'ouvrières dans les usines de production d'armements, en tant qu'infirmières, en apportant un soutien moral aux troupes (les images de Marilyn Monroe qui chante pour les troupes américaines engagées en Corée en 1954 sont dans toutes les mémoires), mais aussi « seulement » en poussant leurs fils ou leurs conjoints à partir combattre ou en soutenant ce choix¹⁴.

Ces exemples de femmes mobilisées tant « pour » que « contre » la guerre font écho à la préface de Lorentzen et Turpin à l'ouvrage *The women and war reader* :

Il devient de plus en plus évident qu'affirmer qu'il existe des différences intrinsèques entre hommes et femmes est en contradiction avec les actions des hommes et des femmes dans la vie réelle. D'une part, soutenir simplement que les hommes sont militaristes et les femmes antimilitaristes est démenti par les faits. L'histoire a démontré que beaucoup d'hommes refusent de prendre part à la guerre, désertent ou protestent contre celle-ci. D'autre part, nombre de femmes expriment leur citoyenneté ou même leur patriotisme en envoyant leurs enfants à la guerre ou en y prenant part elles-mêmes. D'autres femmes, qui travaillent dans l'industrie de la défense, sont la colonne vertébrale de l'économie militaire¹⁵.

Ces auteures ajoutent cependant :

[L]a recherche féministe est ainsi en train d'abandonner peu à peu cette dichotomie originelle, bien qu'elle reconnaisse que *quelque chose* est bel et bien différent – il est en effet impossible de nier l'existence de grandes tendances dans les relations que les hommes et les femmes entretiennent respectivement avec la guerre : les hommes sont le plus souvent les fauteurs de guerre alors que les femmes s'y opposent. Si l'on rejette la posture essentialiste, comment rendre compte de ces régularités¹⁶?

¹⁰ NATIONS UNIES, résolution 1325 (2000), *op. cit.*

¹¹ J. S. GOLDSTEIN, *War and gender : How gender shapes the war system and vice versa*, Cambridge, UK, Cambridge University Press, 2001.

¹² Voir les contributions d'Achille SOMMO PENDE et de Danaé LIST.

¹³ *Ibid.*

¹⁴ L. A. LORENTZEN et J. TURPIN, *The Women and War reader*, *op. cit.*

¹⁵ *Ibid.*, p. XI-XII, notre traduction.

¹⁶ *Ibid.*, p. XII ; notre traduction.

Notre contribution à ce numéro¹⁷, qui reprend les postulats de la théorie des rôles sociaux¹⁸, permet d'envisager une première piste pour répondre à ce questionnement : plus que la nature, ce sont les structures sociales genrées qui dictent les rôles, tant domestiques que professionnels, des hommes et des femmes dans la société et ceux-ci façonnent les attitudes des unes et des autres envers la paix et la guerre. Cette lecture socioconstructiviste permet d'expliquer le fait qu'un grand nombre de femmes militent pour la paix tout en admettant que d'autres se rangent, de manière directe ou indirecte, du côté de la guerre. Bien sûr, dans ce débat il ne faut pas négliger les inégalités de pouvoir et de statut entre les hommes et les femmes, ce qui fait que dans bien des cas, le rôle périphérique de ces dernières dans l'univers de la guerre – dans l'armée, au combat ou dans l'industrie de l'armement – dépend de dynamiques d'exclusion mises en place par les hommes, détenteurs du pouvoir décisionnel, et qui suivent des logiques stéréotypées, souvent motivées par des présupposés quant au caractère limité des capacités féminines¹⁹. De même, les Nations unies font état de l'absence des femmes dans les pourparlers de paix : « depuis 1992, les femmes représentent moins de 10% des négociateurs de paix, et ce chiffre n'a guère évolué depuis l'adoption de la résolution 1325 (2000) »²⁰.

Tous ces éléments peuvent donc expliquer la grande diversité des rapports que les femmes entretiennent avec la guerre et la paix. Ainsi, n'aperçoit-on aucune « naturalité » qui lierait les femmes et la paix. Il faut donc plutôt prendre en compte les situations individuelles et des dynamiques psychosociales, sociales, sociétales et économiques si l'on veut répondre à notre question de départ.

Nouvelles pistes de recherche : facteurs contextuels, intersectionnalité et nouveaux regards sur la violence

Nous l'avons vu, nombre de travaux ont analysé la guerre et la paix dans une optique de genre. Pourtant, nombre de pistes de travail se présentent aux chercheur.euse.s qui travaillent dans ce domaine afin d'approfondir leur réflexion. Ainsi, en se détournant quelque peu de la question de la volonté individuelle, faudrait-il accorder davantage d'attention aux facteurs contextuels (psychosociaux, sociaux, économiques et historiques) qui déterminent l'engagement des femmes en faveur de la guerre ou de la paix²¹. Quelles stratégies directes ou indirectes, volontaires ou involontaires, mises en place par les Etats et les institutions qui les composent créent-elles un contexte propice ou défavorable à la mobilisation des femmes en faveur de la guerre ? Si certaines contraintes formelles et certains incitants sont connus²², des exemples

¹⁷ Voir la contribution de Nicolas VAN DER LINDEN, Djouaria GHILANI et Annalisa CASINI dans ce volume.

¹⁸ A. H. EAGLY, *Sex differences in social behaviour : a social-role interpretation*, Hillsdale, NJ, Lawrence Erlbaum Associates, 1987.

¹⁹ Voir la contribution de Stéphanie MONAY dans ce numéro

²⁰ NATIONS UNIES, « Recueil d'informations d'ONU Femmes consacré aux femmes, à la paix et à la sécurité : Présentation du contenu », 2012, p. 5.

²¹ J. TURPIN, « Many faces : Women confronting war », *op. cit.*

²² Voir l'entretien d'Anne MORELLI avec Gülay KIMYONGÜR et la contribution de Danaé LIST dans ce volume.

tirés de l'histoire des guerres mondiales suggèrent l'existence de manœuvres plus sournoises : en témoigne une affiche anglaise de 1915, destinée à éveiller un sentiment de culpabilité chez les femmes qui n'auraient pas encouragé leurs fiancés à prendre les armes²³.

De manière plus générale, il est important de comprendre, dans une perspective féministe intersectionnelle²⁴, comment des identités et des positions sociales – la classe, l'ethnicité, la sexualité, etc. – interagissent et donnent lieu à des configurations qui favorisent ou, au contraire, entravent la participation des femmes à la guerre. De même, il est intéressant de se demander comment sont interconnectées les expériences des femmes en temps de paix ou en temps de guerre. Autrement dit, des travaux ultérieurs pourraient tenter de mieux « comprendre comment les vies des femmes sont militarisées en temps de paix afin de comprendre comment leurs vies sont transformées par la guerre »²⁵.

Enfin, une question connexe, qui devrait être explorée davantage et s'inscrit dans le débat fondamental qui oppose les féministes essentialistes aux différentialistes, est celle du rapport des femmes à la « violence », entendue au sens propre comme au figuré, en dehors des contextes de guerre. En effet, si les écrits sur les violences faites aux femmes sont abondants, peu de travaux ont abordé jusqu'à présent la question des différentes formes de violence (physique, psychologique ou symbolique) perpétrées *par* les femmes elles-mêmes²⁶. Mais comme le souligne Farge, en matière de violence, les femmes « s'en vont parfois bien loin des stéréotypes censés les accueillir, les définir, les protéger et les conduire. Elles ont été en quelque sorte « fabriquées » (sans l'être vraiment (...)) par tant de représentations à leur égard »²⁷.

Dans ce cadre, il est intéressant d'analyser la violence des femmes dans des contextes différents, en prenant en compte les objectifs visés par ces dernières. Comment par exemple la société perçoit-elle la violence criminelle des femmes ? On se tournera aussi vers la violence moins flagrante de celles que Sylvester appelle les « femmes guerrières » (*women warrior*)²⁸, c'est-à-dire les femmes que leurs

²³ Sur cette affiche, on peut lire : « AUX JEUNES FEMMES DE LONDRES. Est-ce que votre « champion » s'habille en vert-kaki ? Si ce n'est pas le cas, NE PENSEZ-VOUS PAS qu'il devrait ? S'il pense que vous et sa Patrie ne méritez pas qu'il s'engage au combat, pensez-vous qu'il vous MERITE ? N'ayez pas pitié des filles seules, leurs amoureux sont probablement des soldats qui se battent pour leur Patrie et pour VOUS. Si votre amoureux néglige son devoir envers son Roi et sa Patrie, le jour viendra probablement où il VOUS négligera. Réfléchissez à cela et dites-lui de REJOINDRE L'ARMÉE AUJOURD'HUI ». © « Imperial War Museum », Londres, 1915.

²⁴ A. DAVIS, *Femmes, race et classe*, Paris, Des femmes, 1983 (traduction) ; K. W. CRENSHAW, O. BONIS *et al.*, « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du genre*, 2, 2005, p. 51-82.

²⁵ J. TURPIN, « Many faces : Women confronting war », *op. cit.*, p. 15, notre traduction.

²⁶ C. DAUPHIN et A. FARGE, *De la violence et des femmes*, Paris, Albin Michel, 1997 ; C. CARDI et G. PRUVOST, *Penser la violence des femmes*, Paris, La Découverte, 2012.

²⁷ A. FARGE, « Préface », in C. CARDI et G. PRUVOST (éd.), *Penser la violence des femmes*, *op. cit.*, p. 9.

²⁸ C. SYLVESTER, « I. Some Dangers in Merging Feminist and Peace Projects », *Alternatives*, 4, 1987, p. 493-509.

trajectoires personnelles amènent à lutter quotidiennement et individuellement contre une société qui se veut égalitariste, mais qui demeure très patriarcale, et qui contribuent, par là, à bousculer le *statu quo*. C'est le cas notamment des femmes qui peinent à concilier la sphère professionnelle et domestique, des mères célibataires, des femmes dont le physique ne correspond pas aux modèles idéalisés et très médiatisés qui ont des comportements violents envers leur entourage ou envers des inconnus croisés au hasard des rencontres. Enfin, il convient de mieux comprendre la violence des femmes qui instaurent des rapports conflictuels à l'Autre conformément aux préceptes d'un système qui favorise la mise en compétition des individus. C'est le cas, par exemple, des femmes qui, poussées par un nouveau modèle féminin – celui de la femme dominatrice qui utilise son corps hypersexualisé comme instrument de pouvoir²⁹ –, se posent en concurrentes, souvent d'autres femmes, pour obtenir les faveurs des hommes ou atteindre certaines positions sociales. Nous avons discuté ailleurs des conséquences néfastes que cette mise en avant de la sexualité peut avoir pour les femmes, surtout dans le contexte professionnel³⁰. Mais il est intéressant de questionner le potentiel subversif des attitudes de ces femmes hypermodernes qui « performant »³¹ des identités contre-stéréotypiques ou, au contraire, de vérifier s'il ne s'agit pas là d'une fausse conscience qui donne l'impression aux femmes d'être émancipées sans remise en cause des fondamentaux du patriarcat³².

En conclusion, nombre de pistes de recherche restent à explorer afin de comprendre le rapport complexe qui lie les femmes, la guerre et la paix. Néanmoins, si l'on reprend les questions posées par le directeur et le chef de service dont Svetlana Alexievitch rapporte le propos (voir la citation en exergue de cette conclusion), au vu des contributions qui constituent ce volume thématique et d'autres travaux sur le sujet, nous pouvons affirmer que oui, nous avons besoin de continuer à interroger les femmes dans leur relation à la guerre, car leurs histoires sont fondamentales pour comprendre le fonctionnement de nos sociétés et les enjeux de pouvoir qui les régissent.

²⁹ R. GILL, « Empowerment/sexism : Figuring female sexual agency in contemporary advertising », *Feminism & Psychology*, 18/1, 2008, p. 35-60.

³⁰ A. CASINI, « « Laisse ma biche, je vais le faire ! » : les insidieuses conséquences du sexisme bienveillant », in C. BOURGEOIS (éd.), *Les fausses bonnes idées pour les femmes. Sortir du sexisme et du capitalisme*, Bruxelles, Université des femmes, 2014, p. 75-82 (Pensées féministes).

³¹ J. BUTLER, « Performative acts and gender constitution : An essay in phenomenology and feminist theory », *Theatre journal*, 40/4, 1988, p. 519-531.

³² O. KLEIN *et al.*, « Angry naked ladies : How stereotyping and sexual objectification may be used to transform social systems », in D. SINDIC, M. BARRETO et R. COSTA-LOPES (éd.), *The intersection between power and identity : Perspectives from social sciences*, New York, Psychology Press, 2014, p. 71-93 ; M. DE WILDE, S. DEMOULIN et A. CASINI, « Instrumental self-objectification : Examination of its Short Term Consequences. Toward a more nuanced picture of sexual self-objectification », working paper, 2017.

Varia

Révolution sexuelle

Quelle révolution pour quelles sexualités ?

Revue de la littérature

Aurélié AROMATARIO

Introduction

Dans son édition de février 2015, *Dabiq*, le magazine de propagande de l'Etat islamique, accusait la révolution sexuelle d'avoir plongé l'Occident dans une « spirale décadente de déviance sexuelle et d'immoralité »¹ qui justifiait les exactions à l'encontre de personnes LGBT et l'attaque d'une boîte de nuit gay d'Orlando. En d'autres occasions, telles que les agressions de la soirée de la Saint-Sylvestre à Cologne² ou encore les mobilisations du printemps arabe³, elle devient un jalon civilisationnel salvateur que le monde musulman tarderait à découvrir et qui détiendrait la clé d'une libération sexuelle et d'une émancipation féminine. Comme la boîte de Pandore, son contenu est inconnu tant qu'on ne l'a pas ouverte, agitant les fantasmes d'une aube salvatrice ou de lendemains désenchantés une fois la subversion accomplie.

La révolution sexuelle est donc un concept populaire qui recouvre des représentations variées. Le domaine scientifique fait aussi un large usage de ce terme, avec une multitude d'approches dont nous proposons ici une typologie critique à travers une revue de la littérature. Si la révolution sexuelle fut longtemps un sujet polémique à

¹ « With the advent of the « sexual revolution » five decades ago, the West was plunged into a downward spiral of sexual deviance and immorality. With it came a whole slew of sexually transmitted diseases – including the as yet incurable AIDS – as men and women let their lusts overwhelm their judgment and lead them to engage in fornication and « experiment » with a myriad of [satanic] methods of fulfilling their desires ».

« Clamping down on sexual deviance », *Dabiq*, 7, janvier 2015, p. 42.

² M. LABAKI, « Violences à Cologne : je suis une femme agressée », *Le Soir*, 11 janvier 2016, <http://www.lesoir.be/1089994/article/debats/editos/2016-01-11/violences-cologne-je-suis-une-femme-agressee> (consulté le 7 octobre 2016).

³ M. ELTAHAWY, *Foulards et hymens*, Paris, Belfond, 2015.

cause des questions qu'elle a soulevées, on semble aujourd'hui s'interroger davantage sur ce qui s'est réellement produit, sur les significations attachées à ces événements historiques et sur leurs conséquences actuelles. Cet article étudie la manière dont ce concept est déployé dans la littérature scientifique et cherche à comprendre ce qui le rend si divers et insaisissable. Ce parcours montrera que, si la polysémie est constitutive du concept lui-même, il est aujourd'hui indispensable de le positionner dans une approche critique et politique.

La révolution en contexte

Sur le plan linguistique⁴, le célèbre détournement du mot révolution pour qualifier la prise de la Bastille a scellé un nouveau contenu sémantique qui a permis de l'appliquer à plusieurs révoltes populaires – ainsi, la révolution d'Octobre occupe-t-elle désormais la place principale dans l'imaginaire social. La popularité du terme, associée à son contenu marxiste, explique son emploi pour désigner les mouvements contestataires de la fin des années 1960 qui, dans nombre de pays occidentaux, remettent en question les normes morales, économiques et politiques.

Selon une perspective historique large⁵, la plupart des auteurs s'accordent à en déceler les ferments principalement au cours du XIX^e siècle. S'est alors développée une préoccupation scientifique⁶ pour les sujets liés à la sexualité, tant dans les domaines de la médecine, de la psychologie que dans les disciplines alors naissantes de la psychanalyse et de la sexologie. Par la suite, on s'accorde en général pour situer la première révolution sexuelle en Occident⁷ dans les années 1920 – tandis que les événements russes faisaient espérer à des auteurs comme Alexandra Kollontai⁸ que les changements révolutionnaires se prolongent dans la vie quotidienne et dans les relations de genre. John Levi Martin⁹ fait remonter l'origine du syntagme « révolution sexuelle » à un ouvrage publié en 1921 par W. H. Dreuw¹⁰ ainsi qu'aux articles de Samuel D. Schmalhausen qui prône une double révolution : l'une dans le domaine économique, l'autre dans le domaine érotique¹¹. Selon Levi Martin, cette première révolution sexuelle, analysée et documentée, offrait dès lors non seulement un cadre

⁴ A. REY, « Révolution ». *Histoire d'un mot*, Paris, Gallimard, 1989.

⁵ S. CHAUMIER, G. UBBIALI, « La Révolution sexuelle : des pratiques aux discours », *Dissidences*, 2002, p. 21-30 ; A. GIAMI et G. HEKMA (dir.), « Avant-propos », in A. GIAMI et G. HEKMA (dir.), *Révolutions sexuelles*, Paris, La Musardine, 2015, p. 7-13.

⁶ H. OOSTERHUIS, « Psychiatrie, perversion et sexualité moderne », in R. BEAUTHIER, V. PIETTE et B. TRUFFIN (dir.), *La modernisation de la sexualité (19^e-20^e siècles)*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2010, p. 115-136 ; M. JASPARD, *La sexualité en France*, Paris, La Découverte, 1997, p. 35.

⁷ *Ibid.* ; J. LEVI MARTIN, « Structuring the sexual revolution », *Theory and society*, 25/1, 1996, p. 105-151 ; L. BANTIGNY, « Quelle « révolution » sexuelle ? Les politisations du sexe dans les années post-68 », *L'Homme et la société*, 189-190, 2013, p. 15-34.

⁸ A. KOLLONTAI, *Marxisme et révolution sexuelle*, Paris, Petite collection Maspero, 1977.

⁹ J. LEVI MARTIN, *op. cit.*, p. 107.

¹⁰ W. H. DREUW, *Die Sexual-Revolution : Der Kampf um die staatliche Bekämpfung der Geschlechtskrankheiten*, Leipzig, Ernst Bircher Verlag, 1921.

¹¹ S. D. SCHMALHAUSEN, « Will the family pass ? », *The Modern Quarterly*, 4/2, 1927, p. 106 ; S. D. SCHMALHAUSEN, « The sexual revolution », in V. F. CALVERTON et S. D. SCHMALHAUSEN

pour penser les événements qui allaient survenir dans les années 1960 et 1970 mais aussi un syntagme à leur appliquer.

Ainsi, malgré la forme particulière prise par la révolution sexuelle en Union soviétique¹², il s'agirait d'un phénomène commun à tout l'Occident, comme étape civilisationnelle par laquelle toute société devrait passer tôt ou tard – ce qui occulte les disparités pourtant importantes entre pays européens – l'Espagne en est un bon exemple¹³. Alors que certains tentent de déceler les indices d'une révolution sexuelle en cours dans le reste du monde¹⁴, des travaux tentent de contrer cet occidentalocentrisme en développant des perspectives sur la situation de l'Europe de l'Est¹⁵ ou sur la révolution sexuelle en Chine qui n'a de commun que le nom avec les événements occidentaux¹⁶. Cette contextualisation invite ainsi à relativiser l'inéluctabilité de la révolution sexuelle. Si elle émerge comme concept et événement surtout grâce à une disponibilité lexicale et à des parallélismes historiques, il s'agit d'en rappeler la contingence constitutive.

Approches politiques

Marcuse et Reich : l'hypothèse répressive

Les travaux de Wilhelm Reich et d'Herbert Marcuse donnent quant à eux un cadre de pensée politique à la notion de révolution sexuelle. Leur pensée – largement diffusée au cours des décennies 1960 et 1970 – oppose ce que Foucault nommera plus tard l'hypothèse répressive à l'idéal de la libération sexuelle. Ils allient psychanalyse et politique pour prôner un détachement des normes morales et la libre expression d'une pulsion sexuelle saine et libératrice. Selon Reich¹⁷, cette libération, égalitaire, entraînerait aussi celle des femmes, débarrassées des maux sociaux que sont l'infidélité, les grossesses non désirées ou encore la prostitution, rendant leur sexualité aussi légitime et libre que celle des hommes. Si la répression sexuelle est le vecteur par lequel s'exerce l'idéologie autoritaire en contrôlant jusqu'à l'intimité, la lutte pour la libération est donc une lutte à vocation politique avant tout. La psychanalyse

(éd.), *Sex in Civilization*, Garden City, NY, Garden City Publishing Company Inc., 1929. Tous deux cités par J. LEVI MARTIN, *op. cit.*, p. 107.

¹² Qui sera suivie d'un revirement moraliste et répressif sous Staline, voir D. HEALEY, « La révolution sexuelle en URSS : des changements dynamiques sous la glace », in A. GIAMI et G. HEKMA (dir.), *Révolutions sexuelles*, *op. cit.*, p. 279-302. Ainsi que J. LEVI MARTIN, *op. cit.*, p. 124.

¹³ J. B. SEOANE CEGARRA, « Censure et morale sexuelle dans l'Espagne de la transition. La controverse autour d'El libro rojo del cole », in R. BEAUTHIER, V. PIETTE et B. TRUFFIN (dir.), *La modernisation de la sexualité (19^e-20^e siècles)*, *op. cit.*, p. 83-98.

¹⁴ A. GIAMI et G. HEKMA (dir.), *op. cit.*, p. 12.

¹⁵ R. KULPA et J. MIZIELINSKA (éd.), *De-centering Western sexualities. Central and Eastern European perspectives*, Farnham, Ashgate, 2011.

¹⁶ S. PAN, « Transformations in the primary life cycle : the origins and nature of China's sexual revolution », in E. JEFFREYS (dir.), *Sex and sexuality in China*, New York, Routledge, 2006, p. 21-42 ; J.-B. PETTIER, « Politiques de l'amour et du sexe dans la Chine de la « révolution sexuelle » », *Genre, sexualité & société*, 3, 2010.

¹⁷ W. REICH, *La révolution sexuelle : pour une autonomie caractérielle de l'homme*, Paris, UGE, 1970.

rejoint aussi le politique chez Marcuse¹⁸ : selon lui, l'individu et ses problèmes privés sont le reflet du social ; les catégories psychologiques acquièrent dès lors un contenu politique et sociologique. Au départ des concepts freudiens de principe de réalité et de principe de plaisir, censés s'opposer afin de réguler la vie en société, il dénonce l'adjonction du principe capitaliste de rendement¹⁹ et sa surrépression des pulsions, instrumentalisée de manière à contrôler le destin productif et reproductif des individus. Cet ordre, intégré et incorporé, ferait échouer toute remise en question du pouvoir²⁰, en ce compris la libération des mœurs sexuelles – sauf à se débarrasser du principe de rendement et à réattribuer au corps libéré son statut d'instrument de plaisir. L'organisation du travail²¹ ou les relations sociales s'en trouveraient bouleversées, en délégitimant notamment des institutions telles que l'amour, le mariage et la famille monogamique patriarcale²². Le cadre psychanalytique freudien extrapolé par Reich comme par Marcuse suscite donc par la force des choses l'antagonisme entre répression et libération qui sera déterminant à la fois dans les revendications et dans les approches scientifiques de la révolution sexuelle, faisant de la libération le seul horizon souhaitable.

Rôle des cultures et des religions

C'est à partir de cette double approche entre oppression et libération que des auteurs attribuent la révolution sexuelle à l'influence d'institutions culturelles ou religieuses. Si l'Église est souvent considérée comme l'instigatrice d'une morale sexuelle rigide en Occident²³, selon Jos Van Ussel²⁴ cette responsabilité est limitée car elle se cantonne aux valeurs officielles sans aller jusqu'à déterminer les pratiques des individus. Dans un contexte sécularisé, il attribue la répression sexuelle à des facteurs liés à l'extension de la culture bourgeoise (et à sa vision d'une sexualité purement reproductive) et à la révolution industrielle. La libération permettrait de dépasser le stade de l'obsession pour une sexualité toujours inaccessible – à condition de ne pas être réservée à certains milieux sociaux ou limitée à des moments déterminés.

Les conditions culturelles et religieuses sont abordées aussi dans *La modernisation de la sexualité (19^e-20^e siècles)*, notamment en Allemagne²⁵ avec le rôle joué à partir de l'après-guerre par la diffusion de la culture américaine chez les adolescents. L'émergence progressive d'une « culture jeune » par le biais des médias a ainsi pu contrer le conservatisme et la législation répressive instaurés par l'idéologie nazie,

¹⁸ H. MARCUSE, *Eros et civilisation*, Paris, Editions de Minuit, 1971.

¹⁹ Comme déclinaison du principe de réalité.

²⁰ *Ibid.*, p. 86-87.

²¹ *Ibid.*, p. 140.

²² *Ibid.*, p. 176.

²³ M. JASPARD, *op. cit.*, p. 10.

²⁴ J. VAN USSEL, *Histoire de la répression sexuelle*, Paris, Editions Robert Laffont, 1972.

²⁵ F. X. EDER, « Sexualité, textes et médias dans les pays germanophones », de la Deuxième guerre mondiale à la « révolution sexuelle », in R. BEAUTHIER, V. PIETTE et B. TRUFFIN (dir.), *op. cit.*, p. 43-64.

d'une part, la religion catholique, de l'autre. Dans l'Espagne franquiste²⁶, c'est le cinéma américain et sa mise en scène d'une culture sexuelle plus ouverte (pour les femmes en particulier) qui font figure d'épouvantail alors que l'alliance politico-religieuse vise à réprimer toute forme explicite de sexualité non reproductive.

Dans l'ouvrage *Révolutions sexuelles*, l'influence culturelle et religieuse sur la répression est abordée par Gert Hekma²⁷ aux Pays-Bas au regard des quatre piliers de la société néerlandaise : catholicisme et protestantisme, d'une part, socialisme et libéralisme, de l'autre. Wannes Dupont²⁸ quant à lui analyse le terreau religieux spécifique à la Flandre pour conclure que la religion, loin d'être un frein systématique au progressisme, a dans ce cas réellement participé à une forme d'émancipation.

Rôle du changement générationnel

Plusieurs auteurs mentionnent l'émergence d'une culture « jeune », celle des enfants du *baby-boom* ; leur poids démographique et le rôle du renouvellement des cohortes générationnelles favorisant l'implantation d'idées progressistes confirment l'idée d'une rupture libertaire. Cette perspective découle de l'analyse de l'évolution des attitudes et des valeurs par Ronald Inglehart²⁹ : les valeurs évoluent ainsi en fonction d'un cadre socio-économique mais aussi de la socialisation des individus. A l'échelle d'une société, cette théorie implique que le renouvellement des générations et les expériences vécues à chaque étape de la vie sont des facteurs qui vont engendrer un rapport spécifique et évolutif à certaines valeurs. C'est aussi le propos de Jacqueline Scott³⁰ dans une recherche quantitative sur l'évolution des attitudes et des opinions concernant les mœurs sexuelles sur plusieurs décennies, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. De même, Eric Hobsbawm³¹ attribue les événements de mai 68 à la prise de conscience de sa propre culture dans une tranche d'âge spécifique : jeune, novatrice mais aussi populaire en majorité³².

Malgré le fondement marxiste des mouvements de contestation des années 1960, le rôle de la classe dans ces événements n'est pas des plus clairs. On constate, d'une part, l'ancrage du militantisme sur les questions sexuelles dans les milieux intellectuels plutôt aisés tandis que le monde ouvrier rejetait la contraception et l'homosexualité

²⁶ M. ILLÁN MARTÍN et C. VELASCO MESA, « La sexualité féminine pendant le premier franquisme : discours et archétypes esthétiques », in R. BEAUTHIER, V. PIETTE et B. TRUFFIN (dir.), *op. cit.*, p. 65-82.

²⁷ G. HEKMA, « Déclin et permanence des normes puritaines (Pays-Bas) », in A. GIAMI et G. HEKMA (dir.), *op. cit.*, p. 251-278.

²⁸ W. DUPONT, « Catholicisme et évolution des mœurs sexuelles dans la Flandre belge », in A. GIAMI et G. HEKMA (dir.), *op. cit.*, p. 329-344.

²⁹ R. INGLEHART, *La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées*, Paris, Economica, 1993.

³⁰ J. SCOTT, « Changing attitudes to sexual morality : a cross-national comparison », *Sociology*, 32/4, 1998, p. 815-845.

³¹ E. HOBBSAWM, *L'âge des extrêmes. Histoire du court xx^e siècle, 1914-1991*, Bruxelles, Editions André Versaille, 2008.

³² *Ibid.*, p. 377 et 425.

comme autant de fantaisies bourgeoises³³. Plusieurs sources³⁴ rappellent ainsi les disparités concernant les acquis de la révolution sexuelle en fonction des classes sociales, à cause d'une circulation des idées plus rapide dans les milieux urbains et pour des raisons d'accessibilité financière et pratique aux nouveaux droits (divorce, contraception...).

L'étude de ces différents facteurs est pertinente dans une perspective historique. La perspective dualiste d'une libération sexuelle inéluctable face à la répression demeure cependant trop positiviste face au concept même de révolution sexuelle et à ses ambivalences

Sexualité et politique : quel contenu pour quel changement ?

Ainsi, sans se détacher tout à fait de l'antagonisme oppression-libération, plusieurs ouvrages analysent les nuances et les modalités parfois contradictoires des contenus politiques de la révolution sexuelle.

Pratiques, normes et valeurs

Si Van Ussel distinguait des fluctuations entre idées et pratiques, mais aussi entre valeurs officielles et valeurs réelles³⁵, selon Gert Hekma, les « limites de la révolution sexuelle »³⁶ tiennent aussi à une telle dissociation. La morale aurait évolué en effet, libérant le discours, mais les pratiques sexuelles évoluent plus lentement, enfermées par des institutions morales encore à démanteler (rapports inégalitaires entre hommes et femmes ; sexualité vue comme naturelle et non culturelle ; indissociabilité entre amour et sexe ; frontières entre privé et public ; liens entre sexualité et violence). Henk de Smaele³⁷ observe quant à lui la scission inverse : il existait selon lui des espaces de liberté sexuelle présents avant la révolution sexuelle et qui bénéficiaient des non-dits en matière de mœurs (espaces de rencontre et de dragage gays entre autres). Les événements de 68 auraient surtout agi comme révélateurs de pratiques préexistantes. Ces auteurs relativisent ainsi la notion de progrès, mais sans critiquer l'hypothèse répressive qui la fonde.

Politisatation du sexe : individu et société

L'accès au statut politique des questions sexuelles³⁸ est reconnu comme primordial et pose la question de l'individuel et du collectif dans ces revendications.

³³ L. BANTIGNY, *op. cit.*, p. 30.

³⁴ M. COOK, « Révolution(s) sexuelle(s) en Grande-Bretagne », in A. GIAMI et G. HEKMA (dir.), *op. cit.*, p. 355-384.

³⁵ J. VAN USSEL, *op. cit.*, p. 304.

³⁶ G. HEKMA, « Les limites de la révolution sexuelle. Grammaire de la culture sexuelle occidentale contemporaine », *Sociologie et sociétés*, 29/1, 1997, p. 145-156.

³⁷ H. DE SMAELE, « Introduction : une longue révolution tranquille ? », in R. BEAUTHIER, V. PIETTE et B. TRUFFIN (dir.), *op. cit.*, p. 17-24.

³⁸ E. HOBBSAWM, *op. cit.*, p. 435.

Alexandra Kollontai³⁹ portait l'espoir que la révolution change les individus⁴⁰ en créant des espaces de liberté suffisants pour abandonner les institutions anciennes. L'Etat, par la collectivisation des tâches domestiques et de la responsabilité des droits sexuels, devait offrir aux femmes la possibilité de conquérir une liberté nouvelle via la transformation de la vie quotidienne⁴¹. A la fin des années 1960, la priorité accordée à l'un ou l'autre des niveaux déterminera des stratégies militantes tout à fait différentes. Alain Giami en fait état dans un article⁴² qui décrit des mouvements thérapeutiques militants. Considérant à la suite de Marx que c'est la conscience de l'oppression qui rend celle-ci à ce point insupportable qu'elle pousse à l'insurrection, les militants animaient ces ateliers en vue de révéler les individus à eux-mêmes afin qu'ils soient capables d'être acteurs d'un changement de société. Nous rejoignons ici la critique d'individualisme et d'élitisme adressée à ces approches par Van Ussel⁴³. Le rapport de l'individuel au collectif manque ainsi d'une perspective macro et d'une attention aux enjeux de pouvoir et de classe.

Genre et sexualités : vers la subjectivation

Etudier l'accès des « minorités sexuelles » au statut de sujets tant dans la sexualité que dans le discours politique permet d'intégrer une analyse plus fine des rapports sociaux entre les acteurs de la révolution. Selon Hobsbawm⁴⁴, si les femmes acquièrent un statut nouveau dans les débats publics, c'est en raison de leur accession au marché du travail depuis la deuxième guerre mondiale. Cette force politique acquise aurait permis les avancées féministes du divorce, de l'avortement et même d'un accès aux fonctions politiques. Le passage du statut d'objet à celui de sujet rend les relations de genre plus égalitaires mais ouvre aussi l'accès au débat politique sur les questions de sexualité, selon Cas Wouters⁴⁵. Les revendications féministes n'ont cependant pas été entendues d'emblée : plusieurs auteures⁴⁶ mentionnent que le mouvement de 68 a d'abord été masculin, axé sur la mise à disposition du corps des femmes. C'est seulement à partir de ce contexte que celles-ci ont pris conscience que leur libération sexuelle devait cibler spécifiquement les instruments de leur exploitation par le patriarcat⁴⁷ et donc le droit à disposer de leur corps (avortement, contraception, sexualité).

³⁹ A. KOLLONTAI, *op. cit.*

⁴⁰ Sont ainsi évoqués les termes de « crise sexuelle » (*Ibid.*, p. 166), « période de transition » (p. 201), « révolution des mœurs » (p. 227).

⁴¹ *Ibid.*, p. 226.

⁴² A. GIAMI, « Les thérapies de la libération sexuelle en France : entre politique et psychologie », in A. GIAMI et G. HEKMA (dir.), *op. cit.*, p. 161-196.

⁴³ J. VAN USSEL, *op. cit.*

⁴⁴ E. HOBSBAWM, *op. cit.*, p. 411.

⁴⁵ C. WOUTERS, « Sexualization : Have sexualization processes changed direction ? », *Sexualities*, 13/6, 2010, p. 723-741.

⁴⁶ J. DE DARDEL, *Révolution sexuelle et mouvement de libération des femmes à Genève (1970-1977)*, Lausanne, Antipodes, 2007.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 72.

Mentionnons aussi la situation des gays et des lesbiennes, obligés de vivre jusque-là une sexualité qui n'avait pas droit de cité et pour qui la reconnaissance et la recrudescence de l'activisme sont, d'après Chaumier et Ubbiali⁴⁸, autant des jalons politiques que les catalyseurs et l'affirmation d'une identité homosexuelle. A l'inverse, selon Michael Sibal⁴⁹, cet accès à la subjectivité sexuelle se fait sur le plan du militantisme politique – comme occasion d'obtenir un rôle politique – plutôt que sur celui de l'affirmation d'une identité individuelle comme moment de libération. Ainsi, ces analyses identitaires permettent-elles de révéler des rapports de force sous-jacents déterminants dans le dialogue et l'agenda politiques.

Normalisation du sexe

Un effet de cette politisation du sexe serait la quantification et la normalisation de l'acte sexuel. Anne-Claire Rebreyend⁵⁰ décrit comment la préoccupation s'est centrée sur l'impératif de normalité plus que sur la libération : la médicalisation et la technicisation des questions sexuelles ont dépossédé les individus – et surtout les femmes, dont le corps sexué est désormais davantage médicalisé – du contrôle de leurs pratiques intimes. Selon un article de Béjin et Pollak⁵¹, l'exigence de réciprocité dans le plaisir a déplacé la norme vers l'orgasme, désormais mesurable et quantifiable. Ainsi, la révolution sexuelle, en assouplissant la notion de perversion sexuelle et la norme de la reproduction, a instauré celle de compétence sexuelle et de productivité du plaisir. A en croire Maryse Jaspard, les travaux de Kinsey ou Masters et Johnson n'auraient en effet pas eu que des effets émancipateurs ; ils auraient aussi introduit un biais hétérocentré et phallogocentré, ce qui a renforcé une image normative et assez traditionnelle des pratiques sexuelles⁵². Cette description de la rationalisation apporte une critique intéressante à la perspective libératrice, qui sera prolongée dans les approches ci-dessous.

Approches critiques

Foucault : la critique discursive

Dans *La volonté de savoir*⁵³, Michel Foucault ouvre une brèche dans la conception reichienne et marcusienne : il y déconstruit l'hypothèse répressive pour approcher la question du discours et du pouvoir dans le cadre de la sexualité. Selon lui, les changements intervenus au XX^e siècle sont surtout de l'ordre du discours. Au départ circonscrit à des formes et des pratiques qui le rendent fugace, à partir du XIX^e siècle, le discours, d'une part, se démultiplie dans des vecteurs et des sujets nouveaux et, de l'autre, se fixe à l'aide de la méthode scientifique de description et de classification.

⁴⁸ S. CHAUMIER, G. UBBIALI, *op. cit.*

⁴⁹ M. SIBALIS, « Le mouvement de libération gay », in A. GIAMI et G. HEKMA (dir.), *op. cit.*, p. 197-226.

⁵⁰ A.-C. REBREYEND, « « Suis-je normal(e) ? » L'obsession de la normalité sexuelle (France, 1965-1975) », in R. BEAUTHIER, V. PIETTE et B. TRUFFIN (dir.), *op. cit.*, p. 153-168.

⁵¹ A. BÉJIN et M. POLLAK, « La rationalisation de la sexualité », *Cahiers internationaux de sociologie*, 62, 1977, p. 105-125.

⁵² M. JASPARD, *op. cit.*, p. 71-83.

⁵³ M. FOUCAULT, *Histoire de la sexualité. I. La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 2014.

C'est dans ce jeu discursif entre ce qui est occulté et ce qui est révélé, cette distribution du savoir sur la science et la vérité sexuelle, que se dessine le rôle du pouvoir. De là, il nous apparaît que les enjeux réels de ces événements échappent aux approches surtout descriptives de la révolution sexuelle déjà évoqués.

Héritage de la scientia sexualis

C'est en termes discursifs qu'Harry Oosterhuis⁵⁴ décrit cinq traits par lesquels Krafft-Ebing fait naître un « modernisme sexuel » dans le dispositif scientifique : la sexualité comme force inévitable et puissante, la classification du normal et de l'anormal, le passage de la norme procréatrice à la dimension relationnelle de la sexualité, la recherche d'une compréhension psychologique et l'importance de l'identité sexuelle. Cependant, d'après Eliane Gubin et Catherine Jacques⁵⁵, l'histoire de la sexualité aurait, elle, attendu les années 1960 et 1970 pour apparaître, héritant de ce tournant scientifique qui en fait un possible objet d'étude. La critique foucauldienne restera dominante concernant le mode de l'aveu dans le discours sur la sexualité mais aussi la notion de pouvoir genré dans la maîtrise du discours à ce sujet.

La sexualité comme construction

D'après Massimo Prearo⁵⁶, la sexualité n'aurait dès lors pas fait l'objet d'une libération mais d'un déplacement du cadre discursif. Qui acquiert le droit à la parole ? Où se déplace le point d'attention du discours ? Le déplacement de focus va de pair avec l'idée que la sexualité est surtout un construit social⁵⁷, tout comme sa perception est construite et dépendante d'un contexte⁵⁸, fruit de significations construites et projetées subjectivement à travers des domaines à la fois culturels et scientifiques⁵⁹. La sexualité et la perception qu'une société en développe sous-tendent dès lors toute l'organisation sociale et politique. C'est entre autres les propos de Claude Didry et Monique Selim⁶⁰ qui, en examinant l'évolution des significations attribuées à la sexualité – tantôt vecteur de liberté, tantôt lieu de violence masculine, aujourd'hui produit et enjeu d'un marché –, montrent que le sexuel est intrinsèquement politique et que toute transformation de l'un agit sur l'autre. L'héritage majeur de la révolution sexuelle consiste ainsi dans cette prise de conscience d'un rapport de pouvoir dans les faits du quotidien.

⁵⁴ H. OOSTERHUIS, *op. cit.*

⁵⁵ E. GUBIN et C. JACQUES, « Construire l'histoire des sexualités. Regards critiques sur l'historiographie contemporaine », in R. BEAUTHIER, V. PIETTE et B. TRUFFIN (dir.), *op. cit.*, p. 185-227.

⁵⁶ M. PREARO (dir.), « Politiques de la libération sexuelle », *Genre, sexualité & société*, 3, 2010.

⁵⁷ R. BEAUTHIER et B. TRUFFIN, « Avant-propos », in R. BEAUTHIER, V. PIETTE et B. TRUFFIN (dir.), *op. cit.*, p. 6-16.

⁵⁸ J. WEEKS, *Sex, politics and Society. The regulations of sexuality since 1800*, Londres, Longman, 1989.

⁵⁹ A. GIAMI et G. HEKMA, « Révolutions ou évolutions sexuelles ? Les termes du débat », in A. GIAMI et G. HEKMA (dir.), *op. cit.*, p. 41.

⁶⁰ C. DIDRY et M. SELIM, *op. cit.*

Critique socio-historique

La révolution sexuelle, loin d'être une entité définissable et unitaire, fait également l'objet d'une critique sur la (dis-)continuité des événements et des contenus qu'elle englobe. Cette insistance est partagée dans les travaux historiques : la révolution sexuelle n'est pas considérée comme un point fixe dans le temps mais comme un processus de longue haleine, qui trouve ses origines au XX^e voire au XIX^e siècle et inclut une période d'accélération ou de cristallisation des problématiques à partir de 1968. Cette opposition entre la révolution comme moment explosif et la libération comme processus lent est décrite par Jeanine Mossuz-Lavau⁶¹ qui nuance cependant le rôle de ces évolutions légales, médicales et morales, inégales en fonction des catégories d'âge et sociales. Jeffrey Weeks⁶² perçoit aussi un effet de révolution qui se situerait sur le temps long – et donc à observer avec du recul – et serait toujours en cours. Selon lui, si l'on peut parler de révolution, les faits sont avant tout contingents. Il invite donc à remettre en question toute logique linéaire de libération, puisque le progrès, fluctuant, est une notion que l'on reconstruit forcément à partir du présent.

La révolution sexuelle est approchée aussi dans sa discontinuité et ses contradictions, en opposition à l'image – artificielle⁶³ – d'un grand moment de libération qui amène la société vers davantage de progrès moral. L'ouvrage de Kulpa et Mizielinska⁶⁴ montre l'impossibilité d'observer les questions de politique sexuelle dans les pays de l'Est au regard d'une temporalité occidentale présentée artificiellement selon une progression uniforme. Cette linéarité vise en définitive à faire de l'Occident le précurseur et l'étalon du progrès sexuel alors que ces questions sont liées à une temporalité intrinsèquement ancrée dans le local. Dagmar Herzog⁶⁵ décrit les contradictions et les ambivalences qui font de la révolution sexuelle un processus trouble, en l'illustrant par le débat sur l'avortement dans l'Eglise, en réalité bien plus nuancé et plus complexe que ne le laisse penser l'image conservatrice de l'Eglise catholique. David Paternotte⁶⁶ utilise quant à lui les exemples conjoints de l'homosexualité et de la pédophilie : un temps associées dans certains milieux militants, les revendications liées à l'homosexualité et à la pédophilie ont fini par se dissocier de sorte que les secondes ont disparu du paysage militant pour tomber dans un silence tabou.

En questionnant le regard historique et culturel posé sur les événements, ces approches critiques complètent une analyse politique et discursive. Elles montrent la

⁶¹ J. MOSSUZ-LAVAU, « Révolution ou libération sexuelle des Françaises ? », in A. GIAMI et G. HEKMA (dir.), *op. cit.*, p. 227-247.

⁶² J. WEEKS, *The world we have won*, Londres, Routledge, 2007.

⁶³ Cette reconstruction s'observe déjà dans un ouvrage de référence, celui de Wilhelm Reich, dont le titre de *Révolution sexuelle* est en réalité le fruit de multiples rééditions.

⁶⁴ R. KULPA et J. MIZIELINSKA, « « Contemporary peripheries » : queer studies, circulation of knowledge and East/West divide », in R. KULPA et J. MIZIELINSKA (éd.), *op. cit.*, p. 15.

⁶⁵ D. HERZOG, « La libération sexuelle des femmes : avortement, églises, handicap », in A. GIAMI et G. HEKMA (dir.), *op. cit.*, p. 61-86.

⁶⁶ D. PATERNOTTE « Homosexualité, pédophilie, militantisme gay et lesbien », in A. GIAMI et G. HEKMA (dir.), *op. cit.*, p. 87-109.

nécessité de décentrer le regard et le discours pour les tourner vers les ambivalences de la révolution sexuelle et ainsi approcher le concept dans sa complexité.

Critique de la permanence du système

La révolution n'aurait en rien permis de déplacer les lignes de force du système capitaliste et patriarcal, il s'agirait d'un changement politique partiel qui n'a pas pu achever sa propre radicalité. Cette critique était déjà présente chez Marcuse, dont l'hypothèse de libération tenait davantage de l'utopie que du programme politique, mettant en garde contre l'usage instrumental et marchandisé de la sexualité⁶⁷.

Féminisme

Les féministes ont été parmi les premières à dénoncer l'instrumentalisation du discours sur la libération sexuelle⁶⁸, relayées par des auteurs contemporains⁶⁹ qui mentionnent l'exploitation de la disponibilité sexuelle des femmes dans l'intérêt des hommes. Ces propos font écho aux questionnements actuels sur la sexualisation qui continue à enfermer la sexualité féminine⁷⁰. Maryse Jaspard⁷¹ conclut aussi à un *statu quo* relatif des relations genrées dans une sexualité marquée par une conjugalité toujours prépondérante et où les hommes revendiqueraient une attitude conquérante tandis que les femmes resteraient attachées au romantisme et à l'exclusivité. Il faudrait dès lors davantage parler de déplacement des lignes de force de la domination que d'une révolution : les normes ont évolué mais sont restées fondamentalement en place, derrière des choix toujours marqués par le « modèle de l'hétérosexualité à domination masculine »⁷². Il manque néanmoins chez ces auteurs une interrogation des notions de normes et de progrès qui était pourtant présente dans d'autres critiques.

Capitalisme

Si le capitalisme était vu comme la cause première de la répression sexuelle, cette critique dénonce une réappropriation de la sexualité comme produit et marché à la fois. Van Ussel redoutait déjà cette forme de libération qui ne serait qu'un « révisionnisme »⁷³ de la sexualité, où celle-ci est un produit qu'il faut mettre en scène mais auquel peu ont réellement accès. C'est en des termes similaires que David Allyn décrit la commercialisation de services et de produits sexuels, voire celle de la pilule contraceptive : incarnant l'incursion du capitalisme dans la sexualité, qui reste jusque-là une des rares formes de plaisir subversif, libre et gratuit, ces services font de la révolution sexuelle un mouvement à la fois progressiste et rétrograde⁷⁴.

⁶⁷ H. MARCUSE, *op. cit.*, p. 12.

⁶⁸ J. DE DARDEL, *op. cit.*

⁶⁹ G. J. DEGROOT, *The sixties unplugged. A kaleidoscopic history of a disorderly decade*, Cambridge, Harvard University Press, 2008, p. 215-221.

⁷⁰ C. WOUTERS, *op. cit.*

⁷¹ M. JASPARD, *op. cit.*, p. 118.

⁷² « Sexe : sous la révolution, les normes », *Mouvements*, 20, 2002, p. 9-14.

⁷³ J. VAN USSEL, *op. cit.*, p. 308.

⁷⁴ D. ALLYN, *Make love, not war. The sexual revolution, an unfettered history*, Londres, Routledge, 2001, p. 28.

L'idée d'une sexualité comme marché économique ou produit de promotion de soi est également évoquée par Didry et Selim⁷⁵. La sexualité fonctionnerait ainsi sur les mêmes mécanismes que la régulation d'un marché et de ses acteurs. C'est l'essence de la critique articulée par Michel Bozon⁷⁶ qui, faisant appel à Foucault, estime que les mécanismes de contrôle et de discipline externes sont devenus internes aux individus, désormais tenus d'assurer leur propre libération tout en en rendant compte socialement. Cette individualisation de la sexualité porte en elle ses propres contradictions, entre injonctions à la réciprocité et performance, intimité et contrôle social... Situant l'analyse dans un cadre politique défini, ces critiques abordent, elles aussi, des zones d'ombre de la révolution sexuelle. Néanmoins, en pensant la sexualité dans un cadre politique et non pour ses enjeux politiques, la plupart de ces auteurs ont du mal à se détacher des normes relatives à ce que devrait être le progrès sexuel.

Conclusion

Si la révolution sexuelle recouvre à l'évidence des réalités variables, nous avons pu observer que le concept renvoie en outre à des cadres de pensée qui peuvent s'opposer les uns aux autres. Reconnaître la sédimentation sémantique apportée par chaque courant de pensée engage à employer ce concept très polysémique avec circonspection. La notion de révolution elle-même est chargée d'histoire et d'imaginaire, et d'une utopie telle qu'elle devient porteuse de sa propre impossibilité⁷⁷. Ainsi, nous avons montré que, depuis l'instauration de la sexualité comme construction sociale et discursive, une distance est nécessaire vis-à-vis de la perspective dualiste répression-libération dans la description des fluctuations politiques des variables de la sexualité. La question centrale n'est plus la définition de la révolution sexuelle comme accomplissement mais bien comme lieu de tension entre plusieurs formes de pouvoir. A l'heure où les cultures et religions se confrontent, l'Occident se félicite de sa liberté sexuelle face à la virulence propagandiste de l'Etat islamique. Il est donc indispensable de questionner ce « progrès sexuel »⁷⁸ – qui, selon les regards, paraît soit acquis et inéluctable, soit constituer une norme occidentale, blanche et impérialiste⁷⁹ – mais surtout de déceler dans cette opposition les enjeux de pouvoir sous-jacents qui en font le prétexte d'une rhétorique d'opposition civilisationnelle.

⁷⁵ C. DIDRY et M. SELIM, *op. cit.*, p. 13.

⁷⁶ P. SIMON, « Révolution sexuelle ou individualisation de la sexualité ? Entretien avec Michel Bozon », *Mouvements*, 20, 2002, p. 15-22.

⁷⁷ L'ouvrage de Hannah Arendt (*Essai sur la révolution*, Paris, Gallimard, 1967) offre une vaste réflexion sur la révolution et les limites et contradictions qu'elle comporte tandis qu'un article d'Eva Von Redecker (« Stratégie féministe et révolution. », *Cahiers du genre*, 56, 2014, p. 139-160) ouvre des pistes de réflexion intéressantes sur les différentes stratégies de révolution.

⁷⁸ D. PATERNOTTE, « « Mariage gay », progrès sexuel et régulation des sexualités », *Revue de l'Institut de sociologie*, 1-4, 2009, p. 85-103.

⁷⁹ E. FASSIN, « La démocratie sexuelle et le conflit des civilisations », *Multitudes*, 26, 2006, p. 123-131.

Biographies des auteur.e.s

Après un master en sociologie obtenu à l'Université libre de Bruxelles (ULB) qui lui a permis d'aborder des questions liées au genre, à la sexualité ou encore au féminisme et aux mouvements sociaux, **Aurélie Aromatario** est assistante chargée d'exercices à l'ULB et contribue à une recherche sur l'adoption au sein de familles hétéro-, mono- et homoparentales en Fédération Wallonie-Bruxelles. Disposant d'une expérience professionnelle dans le secteur associatif féministe, elle est aussi titulaire d'une licence en langues et littératures romanes et d'un diplôme en gestion culturelle.

Annalisa Casini est docteure en sciences psychologiques. Actuellement elle est chargée de cours à l'Université catholique de Louvain. Elle fait partie du Centre pour l'étude du comportement social (CECOS), du Centre interdisciplinaire de recherche Travail, Etat et Société (CIRTES) et est membre de la Structure de recherche interdisciplinaire sur le genre (STRIGES) de l'Université libre de Bruxelles. Ses intérêts de recherche portent sur les liens entre genre, travail et bien-être des travailleur.euse.s avec une attention particulière pour les dynamiques de reconnaissance professionnelle. Dans le passé, elle a travaillé sur les stratégies identitaires et les dimensions normatives impliquées dans le phénomène du « plafond de verre » et sur les représentations sociales de la guerre et de la paix dans une optique de genre.

Djouaria Ghilani réalise actuellement un doctorat en psychologie sociale sous la direction conjointe d'Olivier Klein (Université libre de Bruxelles) et d'Olivier Luminet (Université catholique de Louvain). Sa thèse, financée par une bourse du FNRS, tente de répondre aux questions suivantes : comment tirons-nous des « leçons de l'Histoire » ? Quels sont les effets psycho-sociaux sous-jacents à l'application de ces « leçons du passé » à de nouvelles situations (analogies historiques) ? Plus

globalement, ses intérêts de recherche se cristallisent autour des jugements sociaux relatifs aux conflits collectifs. Ceci s'est notamment traduit par une série d'études réalisées, en collaboration avec Nicolas Van der Linden et Annalisa Casini, sur les différences de genre dans les attitudes envers la guerre.

France Huart est historienne (UCL), rédactrice en chef de *L'Esperluette*, archiviste et formatrice d'adultes au CIEP du MOC. Chargée de projets à l'Université des femmes, France Huart est membre du Comité scientifique du CARHOP et du Groupe de travail « 100 ans de l'ONE ». Ses sujets d'études sont l'histoire de la protection de l'enfance et de ses acteurs, les associations de femmes et la maternité. Elle est l'auteure avec Sophie Pereira de *Rassemblement des femmes pour la Paix. 1949-2009. Un mouvement, une histoire, des engagements* (2009) et *Centre féminin d'éducation permanente, 1956-2006. 50 ans d'action au service de la cause des femmes* (2006). Elle a coordonné l'édition de *Féminismes et maternités* (2013) avec Thao Hoang et *Femmes et justice* (2009) avec Marie-Thérèse Coenen. Elle a participé à la conception de l'exposition « Livre de vies. Plus d'un siècle d'accueil de l'enfance à Bruxelles » (2007).

Gülay Kimyongür est anthropologue, diplômée de l'ULB avec un mémoire sur les représentations identitaires des Arabes alaouites de Turquie. Elle travaille dans des ONG, notamment d'aide aux migrants provenant du Proche-Orient.

Danaé List est licenciée en Sociologie de l'Université libre de Bruxelles, avec un mémoire intitulé « Femmes en noir : conjonction du féminisme et du pacifisme ? ». Elle a aussi obtenu un DESS en Communication et Développement de l'IEHCS après avoir défendu un mémoire de fin d'étude intitulé « Analyse critique de la prise en charge par Médecins sans frontières des victimes de violences sexuelles au Darfour : situation avec déplacement de population. » Elle est l'auteur d'un article sur les Femmes en noir pour la revue de l'organisation *Femmes pour la Paix* et a été sociologue consultante pour une institution culturelle bruxelloise.

Stéphanie Monay est assistante diplômée rattachée à l'Institut d'études politiques, historiques et internationales (IEPHI) et au Centre de recherche sur l'action politique de l'Université de Lausanne. Elle prépare actuellement une thèse sur les processus de socialisation des femmes dans l'Armée suisse. Dans ce cadre, elle a publié « Les femmes dans l'Armée suisse : un discours entre égalité et stéréotypes de genre » dans l'ouvrage *Les femmes militaires* publié sous la direction de Claude Weber (2005).

Anne Morelli est historienne, professeure de l'ULB. Elle a notamment coordonné, avec Eliane Gubin, pour *Sextant*, un numéro intitulé « Pour une histoire européenne des femmes migrantes » (n° 21/22) et un numéro intitulé « Exhumer l'histoire des femmes exilées politiques » (n° 26). Elle a participé à la réalisation de diverses expositions (dont « Femmes, libertés, laïcité ») et d'un manuel d'histoire « mixte » (*Femmes et hommes dans l'histoire. Un passé commun*, publié en 2013).

Achille Sommo Pende est chercheur à la Chaire Tocqueville en politiques de sécurité de l'Université de Namur. Il y mène des recherches doctorales sur l'autonomisation des femmes dans les processus de reconstructions post-confliktuelles et notamment la réappropriation de l'agenda du conseil de sécurité des Nations unies pour « les femmes, la paix et la sécurité » au Rwanda et en République démocratique du Congo. Il a contribué à la publication biannuelle de l'administration étatsunienne de sécurité sociale en collaboration avec l'Association internationale de sécurité sociale et le Bureau international du Travail : « Social Program Throughout the World : Africa 2013 ». Il est l'auteur de plusieurs travaux sur le financement et la catégorisation de la société civile au Cameroun.

Nicolas Van der Linden a obtenu son doctorat en psychologie à l'Université libre de Bruxelles où il est actuellement maître de conférences. Sa thèse de doctorat, défendue en 2012, portait sur le rôle joué par le public dans la transmission de stéréotypes par les médias. Il a ensuite collaboré à un projet multi-institutionnel sur l'abandon et la persévérance au doctorat. Il mène par ailleurs des études interculturelles sur la dimensionnalité des attitudes vis-à-vis de la guerre et de la paix, les représentations de la guerre et de la paix et les écarts de genre en matière d'attitudes vis-à-vis de la guerre. Sur ces derniers sujets, ses travaux ont été publiés dans *Political Psychology*, *Peace and Conflict : Journal of Peace Psychology* et *The Encyclopedia of Peace Psychology*.

Table des matières

Les femmes aiment-elles la guerre ? Un regard historique en introduction Anne MORELLI	9
Une société plus égalitaire est-elle plus pacifique ? Un regard psychosocial sur la « <i>women and peace hypothesis</i> » Nicolas VAN DER LINDEN, Djouaria GHILANI et Annalisa CASINI	19
La constance du « naturel » Processus de sélection et d'affectation des femmes volontaires dans l'Armée suisse Stéphanie MONAY	35
« J'aime la guerre ! » Itinéraires des femmes combattantes en RDC Achille SOMMO PENDE	45
Paix et guerre : l'activisme des femmes dans le conflit israélo-palestinien Danaé LIST	55
Le Rassemblement des femmes pour la paix Une communication stratégique alliant émotions et engagement France HUART	67
Les femmes combattantes dans le conflit syrien Un entretien d'Anne MORELLI avec Gülay KIMYONGÜR	77
Les multiples manières de penser le lien entre femmes, guerre et paix Bilan du numéro thématique Annalisa CASINI	91

Varia

Révolution sexuelle

Quelle révolution pour quelles sexualités ? Revue de la littérature

Aurélié AROMATARIO 97

Biographies des auteur.e.s..... 111

Table des matières..... 115



Fondées en 1972, les Editions de l'Université de Bruxelles sont un département de l'Université libre de Bruxelles (Belgique). Elles publient des ouvrages de recherche et des manuels universitaires d'auteurs issus de l'Union européenne.

Principales collections et directeurs de collection

- Commentaire J. Mégret (Comité de rédaction : Marianne Dony (directeur), Emmanuelle Bribosia, Claude Blumann, Jacques Bourgeois, Jean-Paul Jacqué, Mehdi Mezaguer, Arnaud Van Waeyenbergh, Anne Weyembergh)
- Architecture, aménagement du territoire et environnement (Christian Vandermotten et Jean-Louis Genard)
- Etudes européennes (Marianne Dony et François Foret)
- Histoire (Eliane Gubin et Kenneth Bertrams)
- Histoire – conflits – mondialisation (Pieter Lagrou)
- Philosophie politique : généalogies et actualités (Thomas Berns)
- Religion, laïcité et société (Monique Weis)
- Science politique (Pascal Delwit)
- Sociologie et anthropologie (Mateo Alaluf et Pierre Desmarez)
- UBlire (collection de poche)

Elles éditent trois séries thématiques, les *Problèmes d'histoire des religions* (direction : Sylvie Peperstraete), les *Etudes sur le XVIII^e siècle* (direction : Valérie André et Brigitte D'Hainaut-Zveny) et *Sextant* (direction : Valérie Piette et David Paternotte).

Les ouvrages des Editions de l'Université de Bruxelles sont soumis à une procédure de *referees* nationaux et internationaux.

Des ouvrages des Editions de l'Université de Bruxelles figurent sur le site de la Digithèque de l'ULB. Ils sont aussi accessibles via le site des Editions.

Founded in 1972, Editions de l'Université de Bruxelles is a department of the Université libre de Bruxelles (Belgium). It publishes textbooks, university level and research oriented books in law, political science, economics, sociology, history, philosophy, ...

Editions de l'Université de Bruxelles, avenue Paul Héger 26 – CPI 163, 1000 Bruxelles, Belgique, EDITIONS@ulb.ac.be, <http://www.editions-universite-bruxelles.be>
Diffusion/distribution : Interforum Benelux (Belgique, Pays-Bas et grand-duché de Luxembourg) ; SODIS/ToThèmes (France) ; Servidis (Suisse) ; Somabec (Canada).

Les femmes aiment-elles la guerre ?

« Les femmes aiment-elles la guerre ? ». Au vu des nombreuses mobilisations de femmes en faveur de la paix, nous serions tenté·e·s de répondre à cette question par la négative. A bien y regarder cependant, les femmes ont de tout temps pris part à la guerre, d'une manière ou d'une autre. Pour quelles raisons certaines œuvrent-elles avec acharnement pour la paix alors que d'autres s'engagent comme résistantes, combattantes ou « terroristes » ? Quels sont les vécus des femmes dans les luttes guerrières ou pacifistes ? Malgré leur motivation, les femmes rencontrent-elles des obstacles dans les institutions liées à l'univers de la guerre ? A partir de regards psychosociaux, sociologiques, historiques et politologiques, les textes qui composent ce volume apportent des réponses à ces questions. En mettant en lumière les multiples manières de penser le lien entre femmes, guerre et paix, ils permettent d'interroger davantage le rôle des femmes et les rapports de genre à l'œuvre dans nos sociétés.



Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires publiées par les Editions de l'Université de Bruxelles et mises à disposition par les Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », publiées par les Editions de l'Université de Bruxelles, ci-après dénommées EUB, et mises à disposition par les Bibliothèques de l'ULB, ci-après dénommées BIBL., implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celles-ci sont reproduites sur la dernière page de chaque copie numérique publiée par les EUB et mises en ligne par les BIBL.. Elles s'articulent selon les trois axes : protection, utilisation et reproduction.

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire. La mise à disposition par les BIBL. de la copie numérique a fait l'objet d'un accord avec les EUB, notamment concernant les règles d'utilisation précisées ici. Pour les œuvres soumises à la législation belge en matière de droit d'auteur, les EUB auront pris le soin de conclure un accord avec leurs ayant droits afin de permettre la mise en ligne des copies numériques.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -. Les EUB et les BIBL. déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les EUB et les BIBL. ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des EUB et des 'Bibliothèques de l'ULB', ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

3. Localisation

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les BIBL. encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

Utilisation

4. Gratuité

Les EUB et les BIBL. mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires sélectionnées par les EUB : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

5. Buts poursuivis

Les copies numériques peuvent être utilisées à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux EUB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s). Demande à adresser aux Editions de l'Université de Bruxelles (editions@admin.ulb.ac.be).

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Editions de l'Université de Bruxelles et Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

7. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des BIBL.;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Bibliothèques'.

Reproduction

8. Sous format électronique

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis. Toutefois les copies numériques ne peuvent être stockées dans une autre base de données dans le but d'y donner accès ; l'URL permanent (voir [Article 3](#)) doit toujours être utilisé pour donner accès à la copie numérique mise à disposition par les BIBL.

9. Sur support papier

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

10. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références aux EUB et aux BIBL. dans les copies numériques est interdite.